

L'ACTION SOCIALE

INSTAURARE OMNIA IN CHRISTO!

ULES DORION, Directeur EDITION HEBDOMADAIRE BUREAUX: 103 rue Ste-Anne

L'enquête sur le désastre de la Pointe-au-Père Lequel des deux steamers a modifié sa course ?

Mardi matin, à 10 h. s'est ouverte, au Palais de Justice, sous la présidence de Lord Mersey, l'enquête instituée par la Commission royale nommée par le gouvernement canadien pour rechercher la cause de la catastrophe maritime de la Pointe au Père, où, le matin du 20 mai, l'"Empress of Ireland", de la ligne C. P. R., a été coulé par un millier de pertes de vies, à la suite d'une collision avec le charbonnier "Storstad", de la ligne Black Diamond.

Une foule considérable avait envahi la salle de la Cour du Banc du Roi, où a lieu l'enquête, que suivaient aussi plusieurs personnalités, entr'autres, l'hon. M. Hazen, ministre de la Marine.

Les commissaires-enquêteurs occupent les fauteuils des juges de la Cour dans laquelle siège la Commission, Lord Mersey ayant à ses côtés deux collègues dans la Commission, l'hon. Ezechiel McLeod, juge de la Cour d'Amirauté de Québec, et les assesseurs, MM. le capitaine Demers, Commissaire-enquêteur des accidents maritimes du Canada; C. P. Howe, ingénieur consultant du service naval, et John Webb, architecte naval de Newcastle-on-Tyne, et F. W. Colborne, de la marine royale.

Les avocats représentant les diverses parties directement ou indirectement mises en cause, sont au nombre d'une vingtaine.

MM. Butler Aspinell, de Londres, E. W. Beattie, conseil général de la compagnie; P. E. Meredith et C. E. Holden, de Montréal, représentant la compagnie du C. P. R.

M. Humphrey Mellich, d'Halifax, représente les propriétaires du "Storstad".

MM. A. Geoffrion, de Montréal, Pentland, Cook et Thompson, de Québec, représentent le capitaine Kendall; les officiers et les ingénieurs de l'"Empress".

M. Newcombe, sous-ministre de la Justice, représente le gouvernement canadien.

MM. C. A. Ducloux, de Montréal, J. W. Griffin, C. S. Haigh et Norman Beecher, de New-York, et Arthur Fitzpatrick, de Québec, représentent le "Storstad", le capitaine A. Lange représente les propriétaires du "Storstad", et M. R. H. Lomas, les assureurs.

PREMIERES PROCEDURES

Les commissaires ouvrirent l'enquête quelques minutes après 10 heures, et les procédures commencèrent immédiatement par un exposé des circonstances de la catastrophe qui fait l'objet de l'enquête, par M. Newcombe, représentant du gouvernement canadien.

M. Newcombe donna à la Cour les renseignements déjà connus sur l'incident du désastre, le nombre des pertes de vies, etc., en demandant qu'il soit fait enquête non seulement sur la cause immédiate du désastre, mais aussi sur la sécurité, l'aménagement et le service de sauvetage sur les navires afin d'en tirer la meilleure leçon pour l'avenir.

Le représentant du gouvernement donna lecture des divers points sur lesquels la Commission d'enquête est chargée de recueillir toutes les informations possibles.

M. Newcombe soumit à la Commission une série d'instructions données par la compagnie du C. P. R. aux capitaines de ses navires, et des règles de navigation sur le St-Laurent.

LES COMMISSAIRES PRETENT SERMENT

Lord Mersey souleva ensuite le serment de jurer si les commissaires doivent être assésimés et dans l'affirmative, par qui.

M. Aspinell émet l'opinion que les commissaires doivent jurer.

M. Hazen donna lecture de l'art. 10 de la loi canadienne sur le sujet de la prestation du serment par les commissaires est nécessaire, pour recevoir les dépositions des témoins.

On retourna aux statuts et le président de la Commission conclut que les commissaires doivent être assésimés.

Les commissaires prêtèrent alors serment en présence de l'hon. juge Chas. Aspinell, qui est présent à l'enquête, et les trois commissaires faisant la prestation du serment, le représentant du gouvernement canadien, le capitaine Kendall, et le capitaine Lange.

LES PROPRIETAIRES DU STORSTAD

Les propriétaires du Storstad, n'étant pas en mesure de fournir immédiatement à la Cour une déclaration écrite à celle produite par le C. P. R. et ce sujet, les représentants du charbonnier décrivent les conditions du voyage du Storstad et les circonstances du désastre par rapport au charbonnier.

Expliquant la course du Storstad, les représentants déclarent que, avant la collision, la course du charbonnier avait été changée et que l'"Empress of Ireland" fut aperçu à six ou sept milles environ du charbonnier à bord duquel était visible la lumière rouge.

Des signaux furent émis par les deux navires puis l'"Empress" disparut. Comme il y avait une collision entre les deux navires, le charbonnier continua sa route lentement. L'"Empress" fut aperçu à quelques points en avant, et prouva des deux navires faisant route. La collision se produisit peu après et le capitaine entendit un bruit de machine en avant à pleine vitesse. C'est ce qu'il fit et après la collision, malgré cela, le navire fut poussé en arrière et il lui fallut attendre un cercle pour revenir à l'endroit de la collision et rejoindre l'"Empress of Ireland" qui avait disparu dans le brouillard.

Le Capt Kendall

Le capitaine Kendall, commandant de l'"Empress of Ireland", est ensuite interrogé et donne sa déposition, questionné par M. Aspinell, représentant le gouvernement canadien.

Le capitaine Kendall répond brièvement et juste au point aux questions qui lui sont faites. Il déclare qu'il est porteur d'un certificat de capitaine et qu'il avait le commandement de l'"Empress of Ireland", le jour de la collision.

La vitesse du navire est de 17 à 18 nœuds à l'heure et il peut être arrêté en deux minutes, faisant environ deux fois sa longueur lorsque les machines sont renversées.

La collision s'est produite à six milles à l'est de la Pointe-au-Père vers 1.55 heures, temps de Montréal.

Lord Mersey demande aux représentants du Storstad quelle heure il était, suivant leur prétention, et M. Ducloux répond qu'il était deux heures et cinq ou six minutes.

Il n'y avait pas de pilote en charge à ce moment, continue ensuite le capitaine Kendall et lui-même était sur le pont, en charge du navire.

Le temps était brumeux et le navire procédait à demi-vitesse, peu à peu, suivant l'intensité du brouillard. Après avoir laissé son pilote à la Pointe-au-Père, le navire longeait la côte.

Six personnes étaient sur le pont : avec lui étaient le premier et le troisième officier, et trois membres de l'équipage.

A environ six milles, le témoin aperçut les lumières de mat d'un navire. Peu après avoir passé la bouée en bas de la Pointe-au-Père, il modifia la course du navire à bâbord, suivant les règles de la navigation.

Les lumières du "Storstad" étaient visibles à tribord.

L'homme de vigie informa que le "Storstad" était à tribord et pas dans la course de l'"Empress".

Lorsqu'il s'aperçut que les lumières se perdaient dans le brouillard, il arrêta son navire. Lorsque les lumières du "Storstad" furent aperçues à quelques longueurs du navire, le témoin fit faire.

MACHINE EN ARRIERE A TOUTE VITESSE

Pour éviter le charbonnier.

Le témoin donna au "Storstad" un signal lui indiquant qu'il reculait, signal qui fut répété ensuite.

Attendant la réponse à ses signaux, le capitaine Kendall regarda à tribord et aperçut la lumière de mat du charbonnier et ses lumières de course rouge et verte. A l'aide de son mégaphone, il cria au capitaine du "Storstad" de faire machine en arrière à pleine vitesse et envoya son navire à pleine vitesse en avant en faisant dévier à gauche. Le témoin entendit des signaux du "Storstad", quelques secondes après qu'il eut aperçu le navire.

L'"Empress" a été frappé entre les deux cheminées.

Avant le choc, voyant la collision inévitable, il envoya le premier officier préparer les chaloupes et celui-ci quitta le pont aussitôt.

Les navires se séparèrent aussitôt après la collision.

Le capitaine donna instruction de fermer les cloisons et recut la réponse que cela se faisait. Quand il voulut donner d'autres ordres aux ingénieurs, ceux-ci répondirent qu'il n'y avait plus de vapeur. Ordre fut donné de lancer les signaux de détresse et l'opérateur répondit qu'il avait déjà fait. L'ordre suivant fut de mettre à la mer toutes les chaloupes de sauvetage possibles. Ce travail fut bien fait par les hommes.

Le témoin vit trois chaloupes à la mer du côté où il était, c'est-à-dire à gauche.

L'"Empress" se coucha sur le flanc et disparut en quelques minutes.

Le capitaine se lança à la mer comme le navire disparaissait, et tout ce

Chez les Canadiens français de l'Alberta Discours de M. l'abbé J.-A. D'Amours au Congrès d'Edmonton

"Le Progrès Albertain" du jeudi 11 juin nous apporte une substantielle analyse du discours prononcé, à la séance d'ouverture de ce Congrès, immédiatement après celui de S. G. Mgr Legal, par notre distingué rédacteur en chef, le Délégué spécial du Comité permanent de la Langue française au Canada.

Mes premières paroles, dit M. l'abbé D'Amours, en face de la réception si cordiale que vous me faites, à moi, humble délégué du Comité permanent de la Langue française au Canada, c'est à la reconnaissance que je les consacre : merci de tout cœur. Je remercie particulièrement Mgr l'archevêque des paroles si sympathiques qu'il a adressées au rédacteur du journal que fonda jadis S. G. Mgr Bégin, aujourd'hui le cardinal Bégin. Je viens ici comme délégué, il est vrai, mais je viens aussi comme journaliste et ce sera pour redire dans l'"Action Sociale" tous mes sentiments de gratitude bien sincères.

Je suis en effet des plus heureux de constater combien grande a été la joie des nôtres de la province d'Alberta et du Canada tout entier à la nouvelle de la nomination de Mgr Bégin. L'humilité de Sa Grandeur se consola à l'idée de la joie générale que sa nomination comme cardinal causerait à toute la population.

Aux remerciements je dois ajouter les félicitations du vieux Québec. Il est vraiment admirable de voir combien le vieux rameau grandit toujours et combien l'Alberta se souvient de Québec dont la devise reste toujours : "Je me souviens".

La Société du Parler français est fière et orgueilleuse de voir les progrès de la société cadette de l'Alberta, qui ne compte plus ses membres distingués luttant pour la défense de leurs droits et des nôtres.

Je vous offre mes félicitations d'avoir parmi vous un éducateur éclairé comme le Père Hudon, le dévoué recteur du Collège d'Edmonton.

Je vous apporte, en un mot, un sentiment d'affection, d'attachement, l'assurance de la fierté que vous nous faites éprouver lorsque nous pensons à tous vos succès.

Pourquoi tenons-nous à cœur de conserver notre langue ? Nous tenons à la conserver pour elle-même, parce qu'elle est notre et parce qu'elle est la sauvegarde, la protection de notre foi. Nous voulons jusqu'à la mort que la langue française soit la nôtre.

Vous savez quelle lutte ont à soutenir nos compatriotes des Etats-Unis, de l'Ontario, de l'Acadie. Partout et toujours c'est la même lutte. Partout ce sont des cours canadiens qui désirent unir leurs cœurs pour travailler au soutien de notre langue, que nous aimons pour elle-même, parce qu'elle est nôtre et parce qu'elle est la sauvegarde de notre foi, de nos prières, celle qui sert le plus, chez nous, à annoncer le Verbe de Dieu.

Sans discréditer aucune autre langue, la langue française est supérieure aux autres.

Dans le verbe français, il y a toute la clarté de la Grèce, toutes les nuances de l'Attique. Elle résume tout ce qu'il y a de meilleur, étant faite de latin et de gaulois.

Ce verbe français à son caractère défini. Il transporte de lui-même les idées. Il est d'une culture plus universelle, plus mondiale, plus désintéressée et plus puissante parce que plus sociale, moins individualiste et moins égoïste. En Europe, avec la langue française, on entre partout maintenant. En Angleterre même les citoyens distingués se font une gloire de la parler avec pureté et élégance.

Au Canada, la langue française représente une liberté sinon conquise, parce que toujours possédée du moins défendue. Gardons donc cette liberté puisque nous avons le droit de faire entendre notre belle langue. L'abandonner... Nous serions d'indignes fils de ceux qui ont souffert jusqu'au martyre pour établir la langue française dans le pays.

Apprenons les autres langues, il le faut bien, mais jamais nous n'abandonnerons la nôtre.

Non seulement le français est une langue admirable mais elle est nôtre. Elle est la gardienne de notre âme déjà formée qui ne peut que décroître en changeant. Depuis quatorze siècles que les âmes ont fait vivre la langue française, et qu'elles ont travaillé à la française, et qu'elles ont ancré nos racines. C'est l'âme de nos ancêtres français qui a passé dans le doux parler de ceux que la France a laissés sur les rives du St-Laurent. Cette langue est

Un fameux coup de balai à Rome

LE JUIF FRANG-MAGON, NATHAN, ET SA BANDE AUX GEMONIES.

—LE PRINCE COLONNA ELU MAIRE—NATHAN A LA QUEUE.

—LES CATHOLIQUES AMERICAINS CONTRE SA PRESENCE A L'EXPOSITION DE SAN FRANCISCO.—UN "BOYCOTTAGE" EN REGLE.

Rome, 17.—Spéc.—L'ignoble juif frang-magon, Nathan, a subi encore une fois le juste châtiment des insultes viles et grossières qu'il a proférées contre le Saint-Siège et l'Eglise. Aux élections municipales de Rome, qui ont eu lieu dimanche, tous les candidats catholiques et royalistes ont été élus avec de fortes majorités. Et le prince Colonna a été élu maire avec plus de six mille voix de plus que son adversaire, le juif candidat de la loge, Nathan.

Tous les candidats du Bloc radical-maçonnico-républicain ont donc mordu la poussière, et Nathan retourne dans l'ombre des loges.

Chose remarquable, de tous les candidats aux honneurs municipaux, c'est Nathan qui a eu le moins de voix. On voit par là dans quel mépris est descendu le juif qui a voulu se hausser jusqu'à la hauteur du Pape pour lui cracher à la figure.

Il va apprendre dès son vivant qu'à mordre rageusement le rocher sur lequel s'appuie l'Eglise, il perd sa bave et ses dents.

Son humiliante défaite n'est pas, d'ailleurs, le seul épisode de nature à lui montrer le dégoût que son nom soulève dans le monde chrétien. On sait qu'il a été désigné par le gouvernement italien à l'exposition de Panama.

Cette nomination a soulevé à San Francisco les protestations les plus vives. L'association des jeunes gens s'est rendue auprès de l'archevêque Mgr Riordan pour obtenir son intervention, déclarant que les partisans mêmes du F. I. Nathan l'ont abandonné, qu'il est impossible à un catholique d'oublier les insultes contre le Vatican dont il s'est rendu coupable à la manifestation organisée pour célébrer la spoliation

dont le Saint-Siège a été victime, et que sa présence à San Francisco avec un caractère officiel serait considérée par tout catholique comme un affront à ses convictions.

Le "Monitor" de San Francisco déclare que non seulement les catholiques refuseront de "l'accepter", mais que tous les non-catholiques américains libéraux, même protestants ou juifs, appuieront les catholiques en la circonstance.

Et ce mouvement de protestation ne fait que s'étendre aux Etats-Unis. Les catholiques y organisent le "boycottage" de l'Exposition pour le cas où la nomination de Nathan serait maintenue. Ils sont à 16,000,000, et avec raison ils regardent la présence de ce grossier et farouche ennemi de l'Eglise et de la Papauté comme une insulte et un outrage à leur adresse. Une ligue de protestation qui a à sa tête le cardinal Farley, archevêque de New-York, réunira non seulement les catholiques américains, mais aussi un grand nombre de non-catholiques, les administrateurs, et les organisateurs de l'Exposition sont-ils consternés de ce mouvement d'ensemble dans le "boycottage" de l'Exposition. Pour empêcher on s'arrangera sans doute de manière à mettre encore une fois à l'ombre ce grotesque et maléfaisant individu.

A Rome, on est heureux d'être débarrassé complètement des derniers restes d'un conseil municipal qui a saqué les finances de la ville et qui n'a su que faire œuvre de sectarisme étroit et persécution.

Cette élection est en grande partie le fruit de la restauration de la vie chrétienne et de la réorganisation de la vie paroissiale accomplies à Rome, sous la direction de Pie X.

La question bilingue dans Ontario

UNE DECLARATION DU SOLICITEUR GENERAL.—LA POLITIQUE LIBERALE.—L'ATTITUDE DU CHEF DE L'OPPOSITION M. ROWELL.

Cornwall, Ont., 16.—Spéciale.—M. Rowell a prononcé hier soir un discours en faveur de M. McLeod, le candidat libéral, aux élections provinciales.

L'orateur a consacré une grande partie de sa harangue à la question bilingue. Relevant les paroles du trésorier provincial, qui l'accusait de parler de ce sujet avec une grande incompréhension, il se demande comment le gouvernement traitait lui-même cette question. Il fit allusion aux paroles prononcées par le solliciteur général "Les écoles bilingues n'ont pas d'existence légale dans Ontario. S'il en existe encore elles doivent cesser de le faire et il faut que toutes les écoles soient conformes à la loi."

M. Rowell résume la politique libérale en matière d'éducation : La loi veut que tous les enfants acquièrent une bonne connaissance de l'anglais. Si en plus de cette connaissance de l'anglais, les Canadiens veulent que leurs enfants apprennent le français sans que cela nuise à l'étude de l'anglais le ne voit pas pourquoi on voudrait s'y opposer.

La récolte est en excellente condition

Winnipeg, 16.—Le "Free Press", 8 à 12 pouces. Une pluie abondante des premiers jours de juin a favorisé la germination.

D'une façon générale, tout est en avance d'une semaine sur l'année dernière.

Mort subite à St-Anselme

Un vieillard de 71 ans, M. Jacques Leflamme, est mort subitement dimanche, à St-Anselme, en sortant de l'église, après avoir suivi la procession du S. Sacrement.

A SHERBROOKE

Sherbrooke, 17.—Spéciale.—La première manifestation sur le sol canadien, en l'honneur de l'illustre Prince de l'Eglise, aura lieu à Sherbrooke, où S. E. le Cardinal Bégin s'arrêtera environ une heure et demie. Les citoyens de Sherbrooke espèrent même qu'il sera possible à Son Eminence de dire la messe dans leur Cathédrale. Dans tous les cas, pour témoigner leur hommage et leur ad-

CHAMPLAIN A FUMER ET CHIQUEUR

L'INFORMATION

VENDREDI, LE 12 JUIN 1914.

Mgr MacDonnell, évêque d'Alexandria, préside à la bénédiction de deux nouvelles écoles catholiques, que dirigent les sœurs de la Providence, à Glen Nevis, comté de Glengarry, Ont.

La Chambre des Communes du Canada, sur proposition du Premier Ministre Borden et du chef de l'opposition, sir Wilfrid Laurier, vote unanimement l'expression de ses compliments de gratitude et d'adieu à S. A. R. le Duc de Connaught, qui doit nous quitter; et le Sénat concourt dans les mêmes sentiments.

Le sénateur yankee Borah, parlant au Sénat de Washington, fait prévoir à ses collègues un conflit prochain entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis se disputant la suprématie commerciale dans l'univers.

Les officiers de la milice canadienne, à London, Ont., sont fort indignés contre le ministre de la milice, M. Hughes, qui a suspendu de ses fonctions leur collègue, le major Wood Leonard.

"Le Bien Public", des Trois-Rivières, entre dans sa sixième année de publication. C'est l'un des plus vaillants militants de notre presse "catholique avant tout". Nous lui offrons l'hommage de nos vœux les plus sincères.

Aux élections par lesquelles se sont terminées les délibérations du Congrès du Parti français, à Edmonton, Alta. S. G. Mgr Legal, archevêque d'Edmonton, a été choisi de nouveau comme l'un des membres de l'honorable M. Gariépy devenu président d'honneur, et M. Lucien Dubuc, avocat, président actif du Congrès.

On mande de S.-Boniface que l'honorable M. Joseph Bernier, secrétaire de la Province, sera peut-être candidat dans deux comtés, aux élections du 9 juillet: dans son propre comté de S.-Boniface et dans celui de La Vérendrye.

Le gouvernement de Washington renouvelle ses ordres stricts aux officiers de douane, tout le long de la frontière mexico-yankee, pour qu'ils exercent la plus active vigilance afin d'empêcher l'exportation d'armes au Mexique.

Le général Carranza, président "in partibus" du Mexique, fait connaître à la Conférence de Niagara qu'il a décidé d'y envoyer des délégués.

Aux Communes du Canada, le Major Sharpe, un député ontarien, se livre à une attaque très vive contre le Sénat, à l'occasion de la proposition faite par le ministre d'augmenter le nombre des membres de cette Chambre.

On attend avec beaucoup d'intérêt le résultat du premier vote, aujourd'hui, aux Chambres françaises, lequel doit décider du sort du nouveau Cabinet Ribot. Un pointage précis a révélé que le bloc des radicaux et des socialistes pourrait former une majorité de 1 voix contre tous les éléments qu'on suppose favorables à l'administration.

Les suffragettes d'Angleterre font éclater une bombe à l'intérieur de l'abbaye de Westminster, et la nouvelle en parvient aux Communes au moment où le Secrétaire McKenna dénonçait les méfaits de ces "mégères sauvages".

Le Sénat des Etats-Unis adopte le bill du remaniement des droits de péage au canal de Panama: nouveau triomphe pour la politique du Président Wilson.

On signale, de Londres, que c'est une lutte longue de 40 ans et qui prend fin, aujourd'hui, avec la loi en fin votée aux Communes britanniques, selon les persistantes revendications des non-conformistes, pour abolir les privilèges de l'Eglise anglicane au Pays de Galles.

Chiniquy vs Bégin

LE REDACTEUR DE LA "CROIX" A GAIN DE CAUSE DEVANT LA COUR DE REVISION

Montréal, 12.—Spéc.—La fameuse affaire de Mme Chiniquy, fille de l'ancien prêtre apostat, du même nom, contre M. J. Bégin, de "La Croix", s'est terminée, en Cour de Révision, ce matin, par la victoire de M. Bégin. Celui-ci, condamné par le juge Green à \$3,000 de dommages et intérêts pour libelle, porta la cause en Cour de Révision, qui vient de renverser le premier jugement sur un point de droit.

La demanderesse n'alléguait pas, comme le veut la loi, qu'elle était dûment autorisée par son mari à procéder en justice. Mire Désautiers, l'avocat de cette dernière, a déclaré qu'il irait en appel.

Encore à l'ombre de l'éteignoir

Un nouveau ministère en France.—L'éteignoir d'étoiles Viviani encore appelé au pouvoir.—Composition du cabinet.—Crise présidentielle possible.—Commentaires des journaux

Paris, 14.—Spéc.—Le Président Poincaré est passé de nouveau sous les fourches caudines du radicalisme-socialiste. Il a de nouveau convié à former un ministère l'éteignoir d'étoiles, le socialiste Viviani.

Appelé à l'Elysée hier matin, il y est revenu hier soir pour faire connaître au Président la composition du nouveau cabinet.

Ce ministère, on le voit par les noms de ceux qui le forment, est nettement radical et anticlérical. En voici la composition:

Présidence du Conseil et affaires étrangères: M. Viviani.

Justice: M. Bienvieux-Martin.

Intérieur: M. Malvy.

Instruction publique: M. Augagneur, un des pires renégats de la Chambre.

Finances: M. Noulens.

Guerre: M. Messimy.

Colonies: M. Raynaud.

Commerce: M. Thomson.

Travaux publics: M. Renoult.

Agriculture: M. F. David.

Travail: M. Gouyba.

Sous-secrétaires d'Etat:

A la guerre: M. Lauraine.

Aux beaux-arts: M. Dalimier.

A l'intérieur: M. Jacquier.

A la marine marchande: M. Ajam.

Aux affaires étrangères: M. A. Ferry.

Bien des hommes politiques doutent que ce cabinet soit viable. Le refus d'un portefeuille par M. Combes porte à croire que le ministère Viviani aura contre lui les 130 radicaux adversaires de la loi de trois ans ainsi que les 102 socialistes de Jaurès.

La presse parisienne d'hier consacre de longs articles à la chute

du ministère Ribot.

La Libre Parole dit: "La campagne est ouverte contre M. Poincaré qui a commis une faute politique impardonnable en cédant aux menaces des radicaux."

Le Soleil écrit que M. Poincaré a maintenant pour devoir de s'entendre avec le Sénat pour dissoudre cette Chambre révolutionnaire.

La Lanterne dit: "Le prochain cabinet ne pourra vivre qu'à la condition d'être homogène, de comprendre des hommes choisis dans les groupes de gauche."

L'Autorité voit dans la chute du cabinet Ribot le commencement d'une crise présidentielle. "La chute du cabinet Ribot, sans noblesse et sans beauté, laisse le pays dans un désarroi encore plus grand. La crise ministérielle est le début d'une crise présidentielle."

Ce journal prévoit que M. Deschanel remplacera bientôt M. Poincaré.

L'Aurore dit que le vote de la Chambre montre clairement que la majorité n'acceptera qu'un gouvernement composé de parlementaires de gauche.

"Que va faire l'Elysée? s'écrit avec défi, M. Jaurès, dans l'Humanité. M. Poincaré comprendra-t-il la leçon d'hier? En sera-t-il furieux ou se verra-t-il placé dans la terrible alternative de se soumettre ou de donner sa démission?"

M. Clémenceau écrit dans l'Homme libre que MM. Bourgeois et Ribot, inspirés sans doute par M. Poincaré, avaient caressé le projet d'exclure les socialistes du bloc républicain.

Il termine en constatant que le résultat a été désastreux pour lui.

Grève et anarchie en Italie

LA GREVE SE CONTINUE.—LE TRAFIC EST ARRETE DANS TOUT LE PAYS.—NOMBREUSES PERTES DE VIE.—DEGATS CONSIDERABLES

Une déclaration de M. Salandra.—Combien la situation est grave.—On mobilise 10,000 hommes de troupes pour rétablir l'ordre

Rome, 12.—Spéc.—Au moment où l'on croyait la grève finie, les chefs du parti socialiste, encouragés par la tournure qu'elle avait prise, ont pris sur eux la responsabilité de la continuer, et l'anarchie règne dans tout le pays.

Bien que les communications aient été coupées en plusieurs villes par les grévistes, on dit que nombre de personnes ont été tuées à Naples, à Florence, à Imola et à Turin.

Rome, 15.—M. Salandra, président du Conseil, dans une déclaration à la Chambre italienne, samedi, a montré toute la gravité de la situation créée par la grève générale qui règne actuellement en Italie.

Il a bien fait remarquer que le gouvernement était prêt à arrêter avec énergie tout mouvement révolutionnaire. Il a conclu en disant qu'il serait cependant bien facile au gouvernement de réprimer au plus tôt tous ces désordres; mais, au lieu d'agir ainsi, les autorités civiles et militaires avaient reçu des ordres pour agir avec la plus grande prudence, pour éviter toute effusion de sang. On se prépare néanmoins à de nouvelles éventualités et 10,000 soldats ont été envoyés dans les provinces où les troubles sont les plus sérieux.

A Fabriano, la nouvelle fut répandue que le roi Victor-Emmanuel avait été emprisonné, que le premier ministre Salandra s'était enfui à l'étranger et que l'armée s'était déclarée avec enthousiasme pour la république.

La population était si bien persuadée de l'exactitude de ces nouvelles, qu'elle accueillait à bras ouverts une compagnie de soldats, sautant avec enthousiasme les soldats de la république.

Le réveil fut terrible, car les soldats furent obligés de tirer sur la foule, tuant un homme et en blessant deux.

Dans plusieurs petites villes de la province de Ravenne, notamment à Cervia et à Conselice, on a également proclamé la république, installé des fonctionnaires nouveaux, hissé le drapeau noir et même planté des arbres de la liberté.

A Andria, près de Bari, les grévistes ont tiré sur un ouvrier qui refusait de se joindre à eux et, l'ayant manqué, ont tué l'un d'appel.

Les employés de chemin de fer, comptant sur l'appui des mineurs, ont tous abandonné leur poste et, en conséquence, le trafic est arrêté par toute l'Italie.

Les dégâts causés par les grévistes à Placentia, où ils ont fait sauter un pont à la dynamite, ainsi qu'entre Ancon et Falconara, où les voies ferrées ont été détruites, font penser aux jours les plus sombres de la guerre.

Leurs camarades. Un autre gréviste a été blessé et est mort des suites de ses blessures dans le courant de la journée.

De Grignola à Barletta, la ligne téléphonique et télégraphique, qui suit la voie ferrée, a été coupée.

L'ordre a été rétabli dans la ville, et l'on dit même que les grévistes auraient manifesté le désir de reprendre leur travail.

A Milan, quatre officiers et plusieurs soldats ont été blessés pendant les bagarres qui ont eu lieu aujourd'hui.

Toutes communications sont interrompues avec Rimini; le pont qui traversait le Rubicon a été brûlé et toutes les communications téléphoniques et télégraphiques ont été coupées.

Des groupes de grévistes ont essayé d'interdire l'entrée de la ville, mais des troupes ont été envoyées pour rétablir l'ordre.

Tout est calme à Forlì. Dans les villages de Villamezzano, de Glorie, de Villanova et d'Alfonse, les églises ont été incendiées, après avoir été pillées.

A Bagnacavallo, le cercle a été saqué et tous les meubles qui l'ornaient ont été brûlés.

A Parme, un soldat et un gréviste ont été blessés pendant les bagarres; tous deux sont morts peu après à l'hôpital.

A Naples, les grévistes ont attaqué un train qui se dirigeait sur Salerne et ont blessé un des passagers. Après avoir forcé le mécanicien à arrêter le train, ils ont mis le feu à un wagon et aux boîtes qui permettaient la manœuvre des signaux. Ils ont été enfin repoussés par la troupe.

A Benevent, deux voyageurs, qui se trouvaient dans un train venant de Naples, ont été blessés par une bombe lancée près de la gare de Dugenta. Le wagon où ils se trouvaient a été mis en miettes.

Le Congrès de Prince Albert

GRAND RALLIEMENT DES FRANCO-CATHOLIQUES DE LA SASKATCHEWAN.—L'OUVREMENT DU CONGRES AURA LIEU DEMAIN SOIR

Prince Albert, Sask., 15.—Spéc.—On compte aujourd'hui les préparatifs du grand Congrès national de langue française qui s'ouvrira demain en cette ville. Un bon nombre de délégués sont déjà arrivés.

Le Congrès tiendra ses séances dans l'édifice des Chevaliers de Colomb, avenue Centrale, et c'est là qu'aura lieu demain soir, à 8.30 heures, l'ouverture solennelle.

S. G. Mgr Pascal souhaitera la bienvenue aux congressistes.

On aura aussi le plaisir d'entendre les orateurs suivants: S. G. Mgr Langevin, archevêque de St-Boniface, Son Honneur le Lieutenant Gouverneur Brown, M. le maire Baker, de Prince-Albert, M. le député Bradshaw, de Prince-Albert, l'hon. A. Turgeon, Procureur Provincial de la Saskatchewan, l'hon. J. Bernier, secrétaire provincial du Manitoba, et l'hon. Wilfrid Gariépy, ministre des Affaires Municipales de l'Alberta.

Le congrès durera trois jours. La journée de mercredi débutera par une messe solennelle, avec sermon par M. l'abbé J. A. M. Brosseau, secrétaire de la société St-Jean-Baptiste de Montréal. Puis le congrès se mettra à l'étude des importantes questions inscrites au programme et qui ont trait à l'enseignement du français à l'école, la colonisation, la francophonie de l'Association et la bonne presse.

Les dames tiendront en même temps dans une salle voisine des séances régulières qui seront très importantes. Ces séances constitueront en fait un véritable congrès féminin qui s'annonce avec de brillantes perspectives de succès.

A la première séance, mercredi après-midi à 3 heures, les dames auront le plaisir d'entendre S. G. Mgr Pascal, l'hon. M. Turgeon, Mme Côté, présidente, et Mme Arpin.

Le jeudi matin à 10 heures, l'hon. M. Wilfrid Gariépy adresse la parole ainsi que M. l'abbé D'Amours, le R. P. Auclair, Mme de La Gorgendière et Mme Morrier.

Le programme du jeudi après-midi à 3 heures mentionne au nombre des orateurs l'hon. M. Joseph Bernier, M. l'abbé Brosseau, le R. P. Dagenais, Mlle McNab et Mme Turgeon.

On voit par le détail de ce programme qu'il s'accomplira dans cette commission spéciale dirigée par les Dames un travail qui ne le cèdera en rien à celui des autres commissions d'études du Congrès.

La séance solennelle du mercredi soir sera plus spécialement consacrée à l'idée d'union nationale et de ralliement catholique. Les orateurs de cette séance seront: le délégué du Comité Permanent de la Langue française, M. l'abbé D'Amours, rédacteur en chef de "L'Action Sociale" de Québec, M. l'abbé Brosseau, de Montréal, les délégués des sociétés sœurs, M. Louis Schmidt, et les honorables MM. Coderre, Turgeon, Gariépy et Bernier.

La question irlandaise

LES VOLONTAIRES NATIONALISTES. TES PUBLIENT UN MANIFESTE

Londres, 12.—Spéciale.—Le comité exécutif provisoire des volontaires Nationalistes a fait publier un manifeste. On y affirme que le droit de prendre les armes pour la défense de ses libertés constitue une des prérogatives élémentaires de la liberté politique.

Le manifeste ajoute que puisque le gouvernement encombre d'obstacles le chemin des partisans de l'autonomie irlandaise, les Irlandais demandent le retrait immédiat de la clause qui prohibe l'importation des armes.

M. Asquith a annoncé qu'il présenterait son bill amendé avant que le bill du Home Rule soit étudié par la Chambre des Lords. Cela indique que le gouvernement a renoncé à l'espoir d'en venir à un arrangement à l'amiable pour le présent.

On s'attend à ce que la Chambre des Lords se mette à l'étude du Home Rule dans la semaine du 29 juin.

Explosion de gaz

QUATRE HOMMES TUÉS ET UNE VINGTAINES BLESSES

Columbus, Ohio, 15.—Douze hommes ont été blessés mortellement et huit autres sérieusement brûlés par une explosion de gaz, hier. Les victimes étaient à réparer une conduite dans une rue. Quatre des victimes sont morts à l'hôpital. Ce sont tous des étrangers.

TABAC CHAMPLAIN

A FUMER ET A CHIUQUER

Une guerre imminente

Note énergique du gouvernement grec.—Le silence du Turc.—Dis-cours de M. Venizelos.—Mobilisation de l'armée grecque.—Batailles en Asie-Mineure.

Athènes, 14.—Le gouvernement grec a envoyé, hier, à la Turquie, une note énergique où il demande à cette puissance d'arrêter la persécution qui sévit sur le territoire ottoman contre les grecs et où il exige réparation pour les dommages qui leur ont été causés.

Une grande excitation règne à Athènes et, de tous côtés, on supplie le gouvernement d'ouvrir immédiatement les hostilités.

M. Venizelos, le premier ministre grec, a parlé à la Chambre de la manière dont les Grecs étaient traités en Turquie. On a pu voir par la manière dont il s'est exprimé que les rapports entre les deux gouvernements étaient des plus tendus et que la guerre semblait imminente.

M. Venizelos, qui ne pouvait arriver à se contenir quand il parlait des mauvais traitements imposés par les Turcs à ses compatriotes, a dit:

—Je ne veux pas que des expressions malheureuses m'échappent, d'autant que je ne puis corriger ce que j'aurais dit, mais je manquerais à mon devoir si je ne faisais pas savoir, à la chambre des députés, que la situation est devenue grave et même fort grave.

Si l'on ne met pas fin à ces calamités, ce ne sera pas assez pour le gouvernement hellénique de s'associer aux pleurs des malheureux Grecs réfugiés en Turquie, il se verra forcé d'agir.

M. Venizelos a ajouté que déjà, à plusieurs reprises, la Turquie avait été avertie des conséquences fort graves que pouvaient avoir pour elle de telles persécutions, mais que le gouvernement de Constantinople répondait toujours que les Turcs ne faisaient que se venger de toutes les insultes et vexations que les Grecs faisaient subir aux musulmans en Macédoine.

D'après lui, le nombre des réfugiés grecs qui sont déjà revenus en Grèce ou qui attendent les moyens de transport pour s'y rendre, peut être évalué à 100,000. Tous, affirme-t-il, ont abandonné leurs biens, uniquement pour échapper à la persécution.

Il a terminé en disant qu'une telle situation ne pouvait durer plus longtemps.

Ce discours de M. Venizelos a été longuement applaudi.

La guerre semble donc en voie d'être déclarée entre la Grèce et la Turquie.

On n'a pas encore reçu, à Athènes, la réponse du gouvernement turc à la note de la Grèce. Mais on pense que la diplomatie turque va répondre, comme d'habitude, prodigue de négations et de vagues promesses, elle cherchera à gagner du temps. Mais l'opinion publique est montée. Elle s'opposera à toute politique d'extérieurs. Et le gouvernement exigera avec la cessation immédiate de la persécution des réparations faites sans tarder, autrement la guerre sera déclarée.

Pour parer à toute éventualité on mobilise déjà les troupes grecques et la flotte se tient prête à partir pour les îles et les Dardanelles.

Il y a déjà eu, ces jours-ci, des rencontres meurtrières entre Turcs et chrétiens sur les côtes de l'Asie Mineure. La ville d'Alvalik, dont la population compte 25,000 Grecs, a été attaquée par les Turcs.

COURRIER DE L'OUEST

SOURIS VALLEY, Sask.

Souris Valley, Sask., 11.—La température a été des plus belles tout le mois de mai. La pluie a été abondante depuis le premier juin, ce qui nous donne les meilleures espérances pour la prochaine récolte, qui devra être abondante, vue que les cultivateurs ont ensemencé plus de terrain qu'il n'y a eu de pluie.

M. L. J. Bourassa a acheté les terrains de MM. John Higgins, père et fils, 320 acres de belle terre situés à un demi mille de notre église.

Il est rumeur que le G. T. P. doit bâtir son chemin de Weyburn à Souris Valley, d'ici à l'automne, les travaux étant commencés de l'automne dernier et la distance n'étant que de trente milles.

MM. Beausoleil, Lachance, Laliberté, Terreau, Labelle, Gendron, tous de l'Est, ont déjà en partie pris des terres.

MM. Goupille attendent leurs familles d'un jour à l'autre.

Il y a encore quelques belles terres à vendre à de bonnes conditions pour celui qui préfère se mettre près des points de transport, il y a certainement des avantages. Les prix varient de 15 à 25 piastres l'acre.

L'église catholique de Rodville, après avoir été terminée, les paroissiens de Rodville doivent se réjouir, car ils auront certainement un temple qui leur fera honneur.

Beaucoup de travaux se feront dans les chemins cet été, ce qui emploiera beaucoup de monde.

M. W. Cyr, a loué les terres de M. J. Laurie.

M. A. Laliberté a loué les terres de MM. Henri et Thérèse Labossière.

Le septième jour

Hier, en voyant le peuple revêtu de ses plus beaux habits suivre le Saint-Sacrement le matin, puis, le reste de la journée faire la traditionnelle promenade par les rues de la ville pour visiter les "repositoires", où Jésus-Hostie s'était arrêté le matin, nous ne pouvions nous empêcher de faire un retour mélancolique vers un fléau qui a atteint la province de Québec il y a quelques années, et qui tend à s'étendre.

En effet, pendant que les autres provinces ont réussi à préserver du travail du dimanche, au point que, ce jour-là, on ne peut y aller aux tramways de circuler; celle qui souffre du catholicisme devrait placer au premier rang dans la manière de respecter le jour que le Seigneur s'est réservé, occupe en apparence le dernier.

Sans doute nous sommes loin d'admettre que cette apparence réponde à la réalité, la grande masse de notre population est profondément consciente de ce qu'elle doit à son Créateur, et c'est le très petit nombre qui s'oublie au point de négliger ce jour-là les devoirs essentiels que lui impose la loi religieuse.

Mais si la plupart n'auraient garde de manquer la messe, n'en est-il pas trop pour qui cette messe hâtive, et la plus courte qu'ils peuvent entendre, représente tous les devoirs; qui, après avoir accordé à Dieu une petite demi-heure, consacrent toutes les autres à la dissipation et aux plaisirs, quelquefois plus ou moins recommandables?

Comment s'étonner alors que les gens qui ne nous connaissent que superficiellement, nous jugent plus indifférents que nous ne sommes en réalité, et profitent des lacunes de la loi dans la province de Québec pour satisfaire leur soif de lucre. Comment s'étonner que les industriels, qui font monnaie de notre travail, comptent sur les soixante jours que devraient représenter les dimanches et les jours de fête pour arrondir leurs profits, et prendre le pas sur des concurrents plus scrupuleux? Comment s'étonner que ces patrons et ces exploités chôment le dimanche, se récréent en famille, ou se baladent au tennis ou au golf pendant que leurs ouvriers, tels des êtres inférieurs qui n'auraient aucune aspiration élevée, peinent devant leurs machines?

Ce qu'il faudrait, c'est un réveil de la conscience publique et un réveil qui sache se manifester autrement que par quelques plaintes cachées et comme honteuses. Les ouvriers ont là une belle occasion de savoir si les chefs qui les enrégimentent, et leur imposent souvent des obligations si dures, veulent réellement leur bien.

Ils le savent, on leur a commandé souvent de faire grève pour des griefs beaucoup moindres. On demande une augmentation de salaire, on exige une diminution des heures de travail, on veut le renvoi d'un contremaître; et pour en arriver là on ne craint pas de compromettre une industrie, et de se livrer à des actes dont plusieurs sont très blâmables.

Cependant pour l'homme, être raisonnable et religieux, qu'il importe la journée de huit heures si, en acceptant de travailler le dimanche, il se met au-dessus des bêtes de somme et des machines; en effet on accorde de temps à autre aux premières des périodes de repos, et l'on arrête régulièrement les secondes pour les nettoyer, les huiler, et les remettre en état. Et qu'importe à l'ouvrier une augmentation de salaire ou la satisfaction de faire renvoyer tel ou tel sous-chef d'atelier, s'il ne lui est pas laissé le loisir de passer au moins une journée entière, chaque semaine, avec sa famille, refaire ses forces dans cette intimité si douce de la maison, prendre un peu contact avec les enfants qu'il n'a vu que de loin aux jours de travail, se faire rendre compte de leur semaine, suivre un peu leurs progrès scolaires?

Où, encore une fois, il y a là des motifs à griefs sérieux de la part des ouvriers; nous nous étonnons vraiment qu'ils n'aient pas encore songé à y remédier, et que les chefs, si prompts à réclamer et si prodigues de discours, ne se soient pas mis à tête d'un mouvement pour exiger le repos complet le septième jour.

Cette apathie a permis au mal de s'étendre, malgré les protestations que nous avons fait souvent entendre, comme nos lecteurs le savent. Il serait temps de se ressaisir enfin de faire effort pour regagner le terrain perdu, en appuyant notre mieux ceux qui combattent ailleurs pour la bonne cause, comme les ouvriers catholiques de Jonquières, dont nous dirons un mot dans un prochain article.

L'ordonnance a été rappelée à la dernière heure

ET LE 65e REGIMENT, AU COMPLET ET ARMES AU BRAS, FAIT GARDE D'HONNEUR AU T. S. SACREMENT, HIER, A MONTREAL

Montréal, 15.—La célébration de la Fête-Dieu, favorisée par une température idéale, s'est faite hier avec grande pompe.

Le fait principal de la solennelle manifestation au Dieu de Eucharistie a été la présence dans les rangs de la procession du 65ème bataillon, portant les armes, en dépit de l'ordonnance fanatique de Sam Hughes, le ministre de la Milice.

L'ordonnance défendant aux militaires de prendre part à la fête, avec leurs armes, a été rappelée à la dernière heure.

Le bill de redistribution

IL EST ADOPTE A LA CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 12.—Spéc.—La Chambre s'est ajournée à 3 heures ce matin, après avoir passé le bill de redistribution. Il n'en reste plus que la troisième lecture.

Dans la discussion sur le bill, Québec et Ontario n'ont eu qu'une petite part. Sir Wilfrid exprime son regret qu'une portion de son ancien district de Québec-Est, qu'il avait représenté durant trente ans, soit transférée à Québec-Ouest, mais il ne s'y oppose pas.

L'hon. Rodolphe Lemieux regrette que Rouville avec sa petite population doive disparaître. Il dit que l'hon. L. P. Pelletier avait offert de créer un nouveau district libéral, mais l'offre a été refusée, parce qu'elle craint les Grecs même lorsqu'ils sont portés des présents.

L'hon. R. Rogers a proposé un amendement pour passer le quartier Rideau, d'Ottawa, dans Russell, deux députés d'Ottawa, MM. Chabot et Frapp, ont protesté, déclarant que géographiquement le quartier Rideau fait partie d'Ottawa depuis 25 ans et que ce n'est pas raisonnable de le séparer.

On propose un amendement pour la reconstitution des districts d'Ottawa, mais il est perdu sur division. Le quartier Rideau fera donc partie de Russell.

L'INFORMATION

SAMEDI, 13 JUIN 1914.

Aujourd'hui même, S. E. le cardinal Bégin s'embarque, au Havre, sur le paquebot la "France", pour revenir au Canada. Les prières avec les vœux des fidèles de Québec et du Canada tout entier s'élèveront au ciel pour implorer que ce voyage de retour soit heureux.

Mis en minorité de 44 voix, sur un premier vote de confiance, puis de 187 voix, sur une seconde épreuve, devant la Chambre des députés de France, le cabinet Ribot donne sa démission, après avoir été aux affaires 24 heures seulement. La crise est ouverte, plus aiguë que jamais, et ce n'est pas, vraisemblablement, le nouveau cabinet Viviani ou Combes, dont il est question, qui réussira à tirer de ce pétrin la malheureuse France politique.

En jugement de la Cour Supérieure, à Ottawa, décapité du même coup les quatre Commissaires de la capitale fédérale, pour causes d'irrégularités dans leur élection, en janvier passé.

Tout que la Grèce et la Turquie ont de nouveau très sérieusement en discussion, et l'on appréhende une déclaration de guerre renouvelée, à très brève échéance.

Les nouvelles arrivant d'Italie sont l'effet que le calme y renaît, après les premières explosions de la grève générale; les démonstrations révolutionnaires ont pris fin et les communications régulières se rétablissent.

Un premier protocole, orientant les négociations vers la paix définitive, est signé, à Niagara, par les représentants de Washington et de Buenos Aires, en présence des Conciliateurs.

On mande de Londres que John Redmond désapprouve le Comité des Volontaires nationalistes, auxquels il reprocherait de n'être point de véritables collaborateurs du parti irlandais.

Quatre banques nationales d'Etat, à Chicago, violent en même temps leurs portes fermées d'office par le Département des banques de l'Etat; les liquidateurs seront nommés.

Le "Droit" rapporte que dans son discours-programme de North-Bay, M. Rowell, chef de l'opposition ontarienne, aurait fait les déclarations suivantes qui suivent: "Tous les enfants doivent savoir l'anglais, c'est indispensable et il est du devoir du gouvernement d'y voir. Les enfants canadiens-français doivent apprendre le français et il est aussi du devoir du gouvernement d'y voir. Le français ne doit nullement être exclu des écoles."

Avec beaucoup de raison et d'opportunité, en face des vacances qui se multiplient au sein de la représentation ontarienne au Sénat, le "Droit" insiste sur les titres indiscutables des Canadiens français d'Ontario à obtenir un second siège pour un des leurs dans la Chambre haute.

M. Maurice Eblé, directeur de "la Vie Nouvelle", organe officiel de la Jeunesse Catholique de France, est venu à la vice-présidence de cette association. Nos compliments et nos vœux à l'honorable confrère de France.

Un nouveau journal franco-américain, "le Patriote", paraît, à Central Falls, R. I. Il se distingue par la netteté de son programme, affirmant qu'il sera "En religion: catholique sans réserve. En politique: impartial en autant que l'intérêt des Franco-Américains l'exigera. En tout: juste, franc et libre." Nous souhaitons au nouveau confrère de vivre longtemps, de prospérer et de maintenir toujours cette fière attitude.

La Faculté de Droit, à l'Université de Maine, confère les degrés de Maître de Lois (L. L. M.) à M. J.-B. Carlier, avocat franco-américain de Fall-River, Mass., après la soutenance victorieuse d'une thèse sur "Les Exécuteurs et Administrateurs, d'après les lois du Massachusetts". A ce brillant élève des écoles paroissiales catholiques franco-américaines nos hommages et nos vœux!

Les Etats-Unis font triompher leur manière de voir, à Niagara, dans les plans pour la pacification du Mexique; l'esprit de conciliation des délégués mexicains fait éviter une crise imminente.

Personnel

Lundi prochain, le 22 courant, M. Pabbé A. Gauthier, vicaire à Mont-Rouge, et MM. les abbés Alexandre Vachon, Alphonse Morel et Oscar Bergeron, tous trois du Séminaire de Québec, partiront pour New-York. Et le 2 juillet ils s'embarqueront sur l'"Aquitana", de la ligne Cunard, en route pour Liverpool. Les distingués voyageurs se joindront au pèlerinage, pour continuer ensuite leur course à travers l'Europe.

POUR LE CULTIVATEUR

COURRIER HORTICOLE

Circulation de la sève

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Un individu qui ne connaîtrait pas le premier mot de l'anatomie du corps humain, serait, en effet, bien en peine de faire une opération; de même, celui qui ne saurait rien de l'anatomie d'un arbre serait assez embarrassé s'il devait opérer cet arbre ou le tailler.

Nous sommes donc forcés de vous parler, avant toute chose, de la circulation de la sève; l'enseignement de la taille viendra ensuite.

La terre arable, pour être productive, doit—comme on le sait—posséder, outre les quatre éléments mécaniques qui la constituent: argile, calcaire, humus et silice, un certain nombre d'éléments chimiques, dont les principaux sont: l'azote, l'acide phosphorique, la chaux, la magnésie et la potasse, que toutes les plantes recherchent avec avidité, quoique à des degrés différents.

Or, ces sels, qu'ils se trouvent naturellement dans le sol ou y soient apportés par des engrais, fondent comme du sucre au contact des eaux de pluie ou d'arrosage, formant un liquide qui, descendant jusqu'aux extrémités des racines des arbres, pénètre dans celles-ci, monte dans la tige par des conduits que l'œil n'aperçoit pas mais qu'on devine avec un verre grossissant, et s'y mêlant au liquide qui renferme déjà le végétal, va de la tige aux branches, aux rameaux, aux bourgeons. C'est ce qu'on appelle la "sève" et qui est, pour les végétaux, le fluide nourricier, comme l'est le sang pour l'homme et les animaux.

Les conduits par où ce fluide monte sont ordinairement dans le bois tendre que nous appelons bois blanc ou "aubier", et surtout dans la partie la plus rapprochée de l'écorce. Dès que ce bois tendre durcit, les conduits se resserrent, se bouchent peu à peu, et la sève n'y passe plus. C'est pour cela que le cœur d'un arbre peut pourrir sans que la vie de cet arbre paraisse s'en ressentir.

Mais, comment est-on arrivé à savoir que la sève monte par le bois tendre et non par le bois dur? D'une manière bien simple: en versant sur les racines d'arbres choisis à cet effet des liquides de couleurs différentes, puis en suivant quelques jours après la tige des arbres ainsi traités. On a reconnu alors qu'une partie du bois blanc avait dans chaque arbre la couleur du liquide versé sur les racines, tandis que les autres parties ne l'avaient pas. La preuve du passage se trouvait donc suffisamment faite.

Quant à la montée de la sève des racines aux branches d'un arbre? Cela ne lui est pas plus difficile qu'à l'eau de monter dans un corps

de pompe ou à l'huile dans une mèche de coton. L'évaporation et les bourgeons de l'arbre font le vide dans les conduits du bois blanc, comme le fait le piston dans le corps de la pompe; la colonne d'air qui fait monter l'eau du puits en pesant dessus pèse aussi sur la sève et la fait monter. Et, de même encore qu'en raison de la capillarité, l'huile monte toute seule dans une mèche, la sève monte aussi toute seule dans un arbre, comme monte l'eau d'une mare au-dessus de son niveau dans la souche de bois que le charbon y a plongée par un bout, ou comme monte l'eau d'une soucoupe dans le morceau de sucre qui la touche.

Il y a certainement encore d'autres forces qui s'ajoutent à celle-ci pour aider la sève à circuler; mais savoir ce qu'est ce fluide, d'où il vient, par où et comment il monte, ou, enfin, il va, cela suffit! Nous allons voir maintenant pourquoi il monte dans l'arbre.

La sève qui monte par le bois tendre, se contente d'allonger, chaque année, les tiges, les branches, les rameaux ou de développer les bourgeons en longueur. Puis, elle se modifie au contact de l'air par l'intermédiaire des feuilles et, au moment, elle s'épaissit et descend des extrémités où elle était vers les racines d'où elle est partie. Mais il est tout clair qu'en revenant elle ne prend pas son premier chemin, puisqu'elle y trouverait la sève montante qui l'empêcherait de descendre. Elle passe donc tout bonnement à côté, c'est-à-dire entre l'aubier et la seconde écorce qui est nommée "libre", à cause de sa ressemblance prétendue avec les feuilles d'un livre (en latin libre). Et, en passant cette sève épaissie dépose de sa substance contre l'aubier de l'année précédente, afin d'en former une nouvelle couche qui devient l'aubier de l'année courante.

C'est donc cette sève épaissie qui, en descendant, travaille au grossissement des rameaux, des branches, des tiges et des racines.

Enfin, on ne saurait ignorer que la sève en montant, circule d'autant plus vite que les tiges, branches ou rameaux à développer, ont une direction verticale prononcée, et d'autant moins vite qu'elle est forcée de parcourir des courbes, de passer par des noeuds, d'aller dans des branches obliques ou renversées haut en bas; qu'elle est plus abondante dans les terrains frais que dans les terrains secs, dans les climats pluvieux ou brumeux que dans les climats chauds et secs, et que, plus elle est fourgueuse et rapide, plus elle est malaisée d'obtenir des fruits.

L. D. HUGUENIN, Prof., Ste Anne, Kam., P. Q.

AVICULTURE

L'élevage des canetons

REPOSE A M. D. E. KAMOURASKA

C'est le temps de s'occuper de l'élevage des canetons précoces car ceux-ci ont toujours sur les marchés une plus-value en saison, tandis qu'une belle saison, ils se vendent bien meilleur marché et souvent leur prix de vente ne couvre pas les frais de la nourriture qu'ils ont absorbés. Les canards sont en effet de gros mangeurs et l'intérêt de l'éleveur est de les nourrir copieusement afin de les pousser et de s'en débarrasser le plus tôt possible. Ajoutons que les canards, surtout les sujets de races perfectionnées, peuvent parfaitement s'élever sans eau, néanmoins pour être assuré d'avoir des oeufs fécondés, il vaut mieux que les reproducteurs puissent jouir d'un ruisseau ou d'une mare.

Il existe plusieurs variétés de canards domestiques:

1o Le canard commun, descendant direct du canard sauvage dont il a, à peu près, gardé le plumage quoique de nombreux croisements l'aient souvent modifié; il en existe une variété de taille moindre entièrement blanche. Cette race a le défaut d'ajouter à sa petite taille—poids 2 livres environ—une humeur courroucée et vagabonde et d'exiger essentiellement de l'eau pour prospérer.

2o Le "Canard de Rouen" n'est sans doute qu'un perfectionnement du canard commun, mais qu'il dépasse en grosseur, atteignant jusqu'à un poids de 6 à 7 livres. Il est beaucoup plus facile à élever que le précédent et demande moins d'eau, il peut entièrement s'en passer. La chair est des plus fines et des plus délicates. Il est d'une grande précocité de croissance et les jeunes peuvent être livrés à la consommation dès l'âge de

deux mois et demi à trois mois. 3o Le "Canard d'Allesbury", d'origine anglaise, est tout blanc avec le bec rosé; il est attelé à la grosseur du Rouen, il s'engraisse bien et ses canetons sont précoces; il est peut-être un peu plus délicat que les précédents.

4o Le "Canard de Pékin", d'origine chinoise, est également blanc avec des reflets jaunâtres, bec et pattes sont oranges. Sa démarche debout, sa tête haute et son oeil vif lui donne un aspect pittoresque et le fait ressembler un peu au pingouin. Au point de vue de la reproduction, cette race tient un des premiers rangs; la ponte des canes est des plus abondantes et les jeunes sont remarquables par leur précocité et la facilité avec laquelle on les élève; ils atteignent les poids les plus forts. Les éleveurs d'Allesbury sont excellents au point de vue productif. Nous signalerons encore les Labradors, Jolis petits canards noirs bruns, sujets presque de luxe quoique d'un élevage facile, et les Coureurs Indiens qui pondent plus que des poules. Ces deux races sont de trop petites tailles pour être intéressantes.

Lorsque les canes commencent à pondre, il faut les laisser enfermées la nuit et ne les laisser sortir que quand elles auront pondu leurs oeufs; sinon, comme elles pondent partout sans chercher de nid, il y aurait beaucoup d'oeufs d'égars. Les canes pondent à peu près tous les jours et en général le matin de bonne heure.

Les canes couvent rarement en domesticité; on confie les oeufs à une poule à raison de neuf à treize, suivant sa grosseur.

L'incubation dure 28 jours; à peine les jeunes sont-ils éclos qu'on les enlève pour les placer dans un panier couvert qu'on dispose dans un endroit chaud et sec; la poule couveuse est alors placée sous une mûse et on lui rend ses oeufs.

Aucune nourriture ne doit être donnée aux jeunes pendant les premières vingt-quatre heures. Les quatre ou cinq jours suivants, on leur donne des pâtées très humides, ce qui dispense de leur donner à boire tant que dure cette alimentation spéciale.

Ces pâtées sont de deux genres: le pain rassis largement détrempé dans du lait; 2o son mouillé et oeufs mollets cuits cinq minutes dans l'eau bouillante. Les oeufs sont écrasés avec une fourchette dans le son. On donnera ensuite des pâtées de farine, d'orge et de maïs (blé d'Inde), des déchets de pain, des pommes de terre; les canetons sont de grands mangeurs, mais heureusement ils ne sont pas difficiles sur le choix des aliments, ils font ventre de tout. Au bout d'une dizaine de jours, on peut leur donner du maïs, sarrazin détrempé dans de l'eau, puis à trois semaines de l'avoine; il est nécessaire de mélanger une certaine quantité de verdure aux pâtées: salades, choux, feuilles de trèfle et surtout feuilles d'orties. Comme il y a avantage à pousser le plus possible les élevés, on fera bien de leur donner des aliments d'origine animale: vers de terre, limaçons, etc., d'y mélanger de la viande ou du sang frais.

La principale précaution à prendre pour réussir est d'éviter pendant la première quinzaine que les canetons soient mouillés et qu'ils dorment au soleil. Pour éviter qu'ils ne se mouillent, on ne leur donnera à boire que dans des récipients où ils ne pourront pénétrer; on évitera qu'ils aillent à l'eau; et par hasard, à la suite d'un orage, par exemple, ils se sont mouillés, il faut les prendre tout de suite et les faire sécher devant un bon feu. Lorsqu'on les laissera aller à l'eau, il faut qu'ils puissent en sortir facilement, sans cela ils se noieraient infailliblement. S'ils s'endorment au soleil, on les fera lever et on les poussera à l'ombre. Parfois aussi dans leurs culottes ils tombent et demeurent le ventre en l'air; ces chutes seraient fâcheuses s'il n'y avait personne pour les tirer de cette mauvaise position.

Ainsi traités, les canetons de bonne race sont prêts pour le marché, c'est-à-dire auront les ailes croisées en deux ou trois mois.

L. DELAVALLÉE.

Une reculade de l'Oncle Sam

UN COUP DE THEATRE.—ARRANGEMENTS SUBITS.—LES CONSTITUTIONNALISTES MIS DE COTE.—L'ENERGIE DES ARBITRES VICTORIEUSE

Niagara, 13.—Spéc.—Au moment où les membres de la Commission d'arbitrage allaient déclarer dissoute la Conférence de la paix, à cause de la mauvaise volonté des Américains, il s'est produit un coup de théâtre. Les délégués américains et mexicains se sont subitement entendus et ont signé un acte d'arrangement en présence des trois arbitres.

Ceux-ci, las d'attendre et exaspérés par la lenteur des négociations, avaient décidé, hier, de jouer leur dernier atout et de dévoiler toute la correspondance échangée entre les médiateurs et le général Carranza, chef des constitutionnels. Les vives protestations des délégués américains ont été inutiles. Les délégués américains ont alors, enfin, annoncé que le gouvernement de Washington accepterait le premier plan soumis par les médiateurs, et y a plus de quinze jours, en vue de régler le différend américo-mexicain.

Le fait pour les médiateurs d'avoir décidé soudainement de mettre de côté Carranza et ne pas tenir compte des récriminations de Washington, a causé de l'étonnement dans les milieux officiels, chez les Américains, peu habitués à se voir résister de la sorte, en face. Dans l'espace d'une heure, grâce à l'énergie des arbitres, les Américains ont décidé de mettre fin à l'arrêt des négociations et le gouvernement de Washington a cessé d'insister pour que le gouvernement provisoire du Mexique soit confié aux chefs constitutionnalistes.

Le protocole signé par les délégués mexicains et américains est tout court. Il n'y est pas fait mention du président Huerta; il y est dit seulement qu'à partir de telle date le gouvernement américain reconnaîtra le gouvernement provisoire institué à Mexico. On n'y fait pas mention de la manière dont il sera formé, ce soin étant laissé aux médiateurs, qui eux, pourront désigner à Huerta quelqu'un dont il fera son ministre des Affaires Etrangères et qui lui succédera, d'après la Constitution. D'autre part, le nom de Huerta n'étant pas inscrit au protocole, de la sorte sont ménagées les susceptibilités américaines.

Carranza a annoncé qu'il envoyait deux délégués à la Conférence de Niagara. Mais les arbitres ont déclaré qu'ils ne les y recevront qu'à la condition que les rebelles mexicains cessent les hostilités.

Fin de la Session Fédérale

LE DISCOURS DE PROROGATION

Deadlock entre les Communes et le Sénat.—La mesure relative à l'augmentation de la représentation au Sénat.—Un incident qui a failli retarder la prorogation des chambres

Ottawa, 13.—Spéc.—La 3e session du 12e Parlement s'est terminée hier après-midi, ainsi que je vous l'ai télégraphié brièvement hier.

La majorité libérale du Sénat a fait des mises au ministre jusqu'à la dernière heure. Dans l'adresse votée au parlement impérial lui demandant d'amender la Constitution canadienne, le ministre demande que le gouverneur général puisse nommer huit sénateurs additionnels "at large" pour le Canada, dont deux pour chacune des grandes divisions territoriales.

Le leader libéral du Sénat, M. Bostock, propose de son côté que si cet amendement se fait à la constitution, il soit bien entendu qu'il ne pourra avoir force de loi qu'après les prochaines élections. Ceci retarderait de plusieurs mois encore la disparition de la majorité libérale du Sénat. M. Longhead, le leader conservateur à la Chambre Haute, déclare que le ministre ne peut accepter une telle modification de l'adresse du Roi. C'est le ministre qui est responsable de la législation, dit-il, et il entend retarder l'adoption du bill du remaniement si le Sénat persiste dans l'attitude de la majorité libérale. Pendant le discours du sénateur Longhead, la Chambre des Communes adopte le bill du remaniement en 3ème lecture avec un amendement établissant le minimum de représentation de 4 députés pour l'Île du Prince-Edouard, ce qui porte à 235 au lieu de 234 le nombre des députés aux Communes. Le bill du remaniement passe donc au Sénat et la déclaration de M. Longhead reste lettre morte.

Lorsque le Sénat s'est réuni à 2 heures p. m., le sénateur Bostock a de nouveau insisté sur son amendement à l'effet que la mesure relative à l'augmentation de la représentation au Sénat n'ait force de loi qu'après les prochaines élections.

L'amendement a été adopté par un vote de 13 à 8.

Et lorsque le sénateur Bostock demanda au leader du gouvernement si un message allait être envoyé à la Chambre des Communes pour l'informer de cet amendement, le sénateur Longhead refusa en disant: "C'est votre amendement et non le nôtre. Nous n'en prenons aucunement la responsabilité".

LE DISCOURS DU TRONE

C'est après cet incident qu'eut lieu la prorogation. Voici le discours du trône:

Honorables Messieurs du Sénat: MM. de la Chambre des Comm., Je suis heureux de vous relever de vos devoirs parlementaires après une session qui a été marquée par une législation de grande importance.

La tâche de remanier la représentation du peuple à la Chambre des Communes, en vertu des dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, sur une base à l'abri de toute juste critique s'est présentée entourée de difficultés, mais elle a été accomplie de façon, je l'espère, à satisfaire l'électorat. Ce remaniement va augmenter, dans une forte proportion, la représentation des quatre provinces occidentales.

Mes conseillers n'ont pas perdu de vue l'urgence de compléter, dans le plus bref délai possible, le réseau des grandes voies ferrées transcontinentales en construction, et les lois qui ont été faites pour procurer à ces grandes entreprises l'assistance nécessaire vont assurer, je l'espère, non seulement leur parachevement rapide mais produiront des résultats bienfaisants marqués dans toutes les parties du Canada.

Je vous remercie des subsides considérables que vous avez votés en vue du Service public. Honorables Messieurs du Sénat: MM. de la Chambre des Comm., La durée de mes fonctions touche à sa fin, et l'occasion présente est la dernière où j'aurai l'honneur de vous adresser la parole comme Gouverneur général.

Je regarde la présente occasion comme favorable pour vous exprimer mon ferme espoir dans les hautes destinées du Canada, et dans la manière dont les Canadiens rempliront cette destinée.

Je désire vous assurer qu'après la cessation de mes relations officielles avec vous, je continuerai toujours de porter la plus grande affection au peuple canadien et un intérêt perpétuel à tout ce qui regarde le progrès et la prospérité du pays.

Paris, 13.—Spéc.—Au milieu des cris de fauves réunis dans une ménagerie et des applaudissements frénétiques des députés de la gauche et de l'extrême gauche, le ministre Ribot s'est vu mettre en minorité immédiatement après que le premier ministre eut développé le programme politique qu'il entendait suivre.

Le débat qui amena la défaite du ministère fut un des plus agités, des plus orageux que l'on ait en-

des représentants du pouvoir.

Tout le monde sentait que c'était une partie terrible pour l'avenir de la France qui allait se jouer là. L'excitation la plus intense régnait dans la Chambre quand M. Ribot monta à la tribune pour prononcer son discours programme.

Chaque phrase de la déclaration de principes du premier ministre était absolument hachée par les hurlements, les quolibets, les protestations des radicaux et des socialistes.

En terminant son discours, M. Ribot annonça qu'on pouvait en passer immédiatement aux interpellations. Deux motions furent déposées sur le bureau de la Chambre. La première approuvait l'application de la loi du service militaire de trois ans inscrite au programme du nouveau ministère. L'autre proposait un vote immédiat de non-confiance à l'adresse du nouveau ministère, parce qu'il ne représentait pas l'opinion publique nettement affirmée aux dernières élections par le triomphe des socialistes et de leurs amis, tous opposés à la loi des trois ans.

M. Ribot déclara qu'il refusait d'admettre la seconde motion. Ce fut immédiatement un chahut sauvage du côté des radicaux et des socialistes. Le chef socialiste Jaurès bondit jusqu'à la tribune et demanda si oui ou non le vote sur la priorité de l'une ou de l'autre de ces deux motions renfermait un vote de confiance ou de non-confiance dans le ministère.

M. Ribot répondit que oui. Le vote fut donc pris immédiatement sur la question du service militaire. Et la loi des trois ans fut défilée par un vote de 306 à 262.

Immédiatement après, un autre vote de non-confiance envers le ministère fut proposé par les députés socialistes Dalimier et Fugère. Cette proposition fut adoptée par 374 voix contre 187.

M. Ribot et ses collègues ont alors quitté immédiatement le banc des ministres, et sont allés porter leur démission au Président Poincaré. Les Allemands jubilent en voyant le résultat de la journée. C'est leur influence qui triomphe au Parlement français. La chute du ministère Ribot vaut plusieurs grandes victoires.

En attendant qu'on puisse établir un gouvernement, c'est l'incertitude et l'anarchie qui régneront. Les finances de l'Etat sont dans un état désespéré. A moins d'une intervention énergique et immédiate, c'est la banqueroute qui s'avance, car le gouvernement, au 31 mai, n'avait plus que 116 millions de piastres à sa disposition, et à la fin du mois il n'aura plus un sou pour faire face à ses obligations. Et les banques ne veulent plus accepter ses titres et obligations. Déjà les salaires de foule de fonctionnaires ne sont pas payés.

S'il n'y a pas un gros emprunt fait d'ici au 20 juin, la Chambre se dispersera à cette date, il n'y aura rien à faire jusqu'au mois de novembre, et le gouvernement sera obligé de recourir, pour faire face à ses obligations, à des moyens illégaux.

A part cela, le gouvernement doit encore faire face au déficit qui s'élève à cent millions de piastres dans le budget de 1914.

On le voit, c'est dans une crise terrible que la République, avec ses institutions malaisées, a jeté la France.

On ne sait pas qui va succéder à Ribot comme premier ministre. Les radicaux annoncent qu'ils vont imposer au président Poincaré le ministre Combes, autour duquel radicaux et socialistes se réuniront et formeront le Bloc d'aujourd'hui.

Et sous ce régime de l'ex-ecclésiastique apostat, la France catholique vivra encore les jours de persécution violente de 1905.

Et voilà dans quel abîme d'ignorance en est rendu le gouvernement de la France. Elle est devenue la risée des nations. Son crédit public s'en va à la ruine. Elle est en pleine décadence sous un régime d'infériorité pourriture. C'est là la conséquence logique et nécessaire de la décadence religieuse et du manque de principes chrétiens qui y sévissent.

Les contrôleurs d'Ottawa

Leur élection est annulée par suite d'irrégularités

Ottawa, 13.—L'hon. juge MacTavish vient d'annuler l'élection des quatre contrôleurs de la ville d'Ottawa qui eut lieu au mois de janvier dernier, et ce, à cause d'irrégularités qui furent alors commises. Thomas Clary, qui avait contesté l'élection, avait aussi allégué pour justifier sa poursuite, qu'il s'était fait de la corruption lors de l'élection, mais il n'a pas été tenu compte de cet allégué, au cours du procès vu.

Les quatre contrôleurs dont il est question dans cette cause sont, MM. J. H. Kent, J. W. Nelson, E. R. McNeil et la docteur R. R. Parent.

CHAMPLAIN
A FUMER ET CHIQUER

L'INFORMATION

LUNDI, LE 15 JUIN 1914.

Les fervents catholiques de la paroisse du Sacré-Cœur, au Bassin de Chicoutimi, ont résolu de restaurer le monument public élevé au Sacré-Cœur, sur leur paroisse, en 1907, et qui marquait l'endroit de l'ancienne chapelle de desserte de cette paroisse.

Les Polonais catholiques de Winnipeg achètent quinze arpents de terrain, à six milles au nord de cette ville, pour s'en faire un cimetière.

La "Northwest Review" affirme qu'il est injuste de prétendre, comme l'a fait l'honorable M. Joseph Bernier, devant l'Union Nationale française, que "les Anglais du Canada veulent détruire la langue française et que les Irlandais sont de tout cœur avec eux dans ce dessein"; elle ajoute que, lors du "All western catholic banquet", si les orateurs de langue française n'ont pas parlé dans leur propre idiome, c'est tout simplement parce qu'ils ne l'ont pas jugé opportun...

Le "Progrès du Golfe" rend grâce à l'"Action Sociale" d'avoir bien voulu, avec la "Presse" et le "Devoir", défendre la population catholique de Rimouski contre les vilaines et menaçantes attaques de certains journaux de langue anglaise.

Mgr Benson, le fameux converti anglais, prêchant à Sheffield, Angl., prédit la ruine du gouvernement monarchique dans tout l'univers, et il avertit les catholiques de se préparer à une attaque furieuse et combinée, de la part des forces révolutionnaires du monde entier, contre la religion catholique, l'unique espoir, pourtant, du salut des sociétés.

Évoquant l'allocution, faite en langue italienne par S. E. le Cardinal Bégin à S. S. Pie X, le "Droit" commente ainsi: "C'est une belle vengeance pour le vieux Québec tant calomnié, tant méprisé. Le Cardinal Bégin est un élève des écoles arriérées du Québec et de l'Université Laval. Serait-il déplacé que de demander si l'Université de Toronto pourrait fournir un homme qui irait à Rome faire avec succès un discours en italien?"

Le "Droit" nous apprend que les enfants canadiens-français de l'Ontario répètent, cette année encore, quelques-uns de leurs beaux gestes héroïques de l'an dernier pour la défense de leurs écoles bilingues, si brutalement attaquées. C'est ainsi qu'un bon nombre d'entre eux sacrifient généreusement leurs parts de fin d'année et d'autres, une partie de leur petit budget des vacances, pour avoir une plus large obole à verser dans la caisse de l'Association d'Éducation. Le confrère a raison de le dire: "l'éducation qui forme de tels caractères est bien propre à faire germer les héros dont nous aurons besoin!"

Favorisée par une température délicate, la grande démonstration annuelle des processions de la Fête-Dieu, hier, dans nos paroisses de Québec, a été particulièrement solennelle et imposante. Dieu soit loué, qui permet ainsi qu'on Lui rende un peu de la gloire qui Lui est due!

On mande d'Athènes que la ville d'Alvalke, sur la terre ferme, vis-à-vis Mytilène, et où se trouvent 25,000 Grecs, a été attaquée par les Turcs.

Le "Chronicle", Québec, nous apprend que c'est en vertu d'un contre-ordre, expédié par le ministre de la Milice au Canada, M. Hughes, qui était de passage, samedi, à Québec et à Lévis, que le 65e bataillon, de Montréal, a pu parader en armes, à la procession du T. S. Sacrement de la paroisse Notre-Dame de Montréal, où il a été chaudement acclamé.

Le navire américain "Pretoria", de la ligne Hambourg-Amérique, subit une collision, dans la brume, tout comme l'"Empress of Ireland", à quelques milles de la côte yankee, en vue de Nantucket, et il arrive à New-York tout désemparé, n'ayant échappé que d'un cheveu au pire naufrage... et ayant prouvé, un fois de plus, que la navigation maritime est loin de n'offrir des dangers que dans le Golfe St-Laurent! Avis à la presse jaune yankee!

La guerre semble inévitable, entre la Turquie et la Grèce, et celle-ci poursuit activement ses préparatifs.

Décès de M. l'abbé N. Bastien

Professeur au séminaire des Trois-Rivières

Trois-Rivières, 15.—Spéc.—Ce matin est décédé à l'hôpital St-Joseph des Trois-Rivières, M. l'abbé N. Bastien, professeur au séminaire à l'âge de 38 ans, après quelques jours de maladie.

Une première service funèbre sera chanté demain au séminaire puis ses funérailles auront lieu mercredi matin, à St-Justin.

M. l'abbé N. Bastien naquit à St-Justin, de Maskinongé, le 21 octobre 1876, de M. Pierre Bastien et de Julie Bellemare; il fit ses études aux Trois-Rivières, où il fut ordonné par Mgr Cloutier, le 29 juin 1905; il était professeur au séminaire depuis ce temps.

COMMERCE

Le commerce ne manifeste aucun changement appréciable; il suit son cours ordinaire. L'état des affaires est passable. Chez les marchands détailliers, les affaires paraissent plus animées.

Produits de la ferme.—On remarque que les arrivages de beurre sont assez considérables depuis une quinzaine, et une baisse de un centin le livre a affecté les prix. Le beurre de crémères de choix vaut de 24c, le beurre de second choix 22c. Les prix du fromage restent fermes. La demande pour les oeufs est assez bonne et les arrivages sont en bon nombre. On paie encore les oeufs frais 23c et 24c la douzaine.

Provisions.—Chez les marchands de provisions en gros, les affaires sont un peu moins animées qu'elles n'étaient dans la dernière quinzaine. Tout de même le lard subit une bonne demande et les arrivages limités font que les prix se maintiennent fermes. Il règne de l'activité dans les viandes fumées. Le jambon se vend bien. Aucun changement n'affecte les différents cotés, cette semaine.

Pétrole.—Quelques changements dans les prix du pétrole et des huiles se sont produits au cours de ces derniers huit jours. L'austral au char qui l'on payait 20 1/2 le gallon vaut 20c et au quart 20 1/4. La gasoline a baissé de deux centins et vaut, au drum, de 18 1/4 à 19c le gallon et par un baril, de 21 1/4 à 22c. Dans les cotés des huiles, l'huile de Hu crue, pure, vaut de 60c à 70c le gallon et l'huile de lin bouillie pure 56c à 75c le gallon.

Grains et farines.—Dans les grains et farines, le commerce est devenu un peu plus calme, par suite de l'avancement de la saison, mais on peut dire qu'il est encore satisfaisant actuellement. Les commandes sont encore bonnes. Le seul changement enregistré cette semaine a trait au blé d'Inde qui vaut 55c.

Divers.—Rien d'important cette semaine dans les cotés du charbon, des peaux et suifs, des drogues et produits chimiques, des nouveautés en gros, du polisson, des articles de quincaillerie, des matériaux de construction, et du bois de chauffage. Dans les fruits et légumes on note que la rhubarbe vaut 45c. Dans les cotés des oeufs on remarque que le œuf à semelle 1 B., vaut de 34c à 35c la livre et le œuf à semelle 2 B., A. se paie de 35c à 36c la livre.

Bois de chauffage.—Érablé 3 pds, \$8.00; érablé 2 1/2 pds, \$7.00; érable 2 pds, \$6.00; érable 1 1/2 pds, \$5.00; cyprès 3 pds, \$5.50 à \$6.00; bouleau de 3 pds, \$5.00; bouleau de 2 1/2 pds, \$4.50; épinette 2 1/2 pds, \$5.00; épinette 2 pds, \$4.50; épinette rouge 3 pds, \$6.00; épinette rouge 2 1/2 pds, \$5.50; hêtre 3 pds, \$6.50; hêtre 2 1/2 pds, \$5.50; croutes ou slabs \$1.75 le voyage; slabs érablé 3 pds, \$7.00; blocs de bouleau, 1 pds, \$2.25 le voyage. Bois mâlé acé, fendu et livré à domicile, \$2.75 la demi corde.

Grains et farines.

Prix en gros	Prix se gros.
Avoine 34 lbs ord.	0 45 0 50
Orge ord. par 48 lbs	0 80 0 90
Orge à Drèche	0 60 0 65
Blé d'Inde	0 00 0 85
Sarrasin	1 10 1 10
Pois	2 00 2 40
Fèves	2 00 2 25
Farines:	
Patente d'hiver	5 25 5 25
Patente Man.	5 75 6 00
Straight Roller	4 90 5 00
Extra, par bri.	4 25 4 50
Superfine, par bri.	4 00 4 00
Far. boul. ass. bri.	0 00 5 50
Patent Hung, 98 lbs.	2 80 2 90
Far. forte à levains.	2 55 2 65
Patente d'Ontario	2 40 2 50

Un incendie à Montréal

DESTRUCTION D'UNE GRANDE MANUFACTURE.—UNE BRIQUETERIE EN DOMMAGE.—PERTES ENVIRON \$60,000.

Montréal, 12.—Spéciale.—Un incendie, activé par un vent très violent, a détruit hier soir la scierie et la manufacture de balcons de M. Paul Beaudry, No 607 rue Davidson, et une partie de la briqueterie de M. Camille Boardon.

Après un travail très pénible sous une chaleur torride dégage par l'immense foyer, les pompier arrivèrent à se rendre maîtres des flammes. Le chef mécanicien, M. Chevalier, nous a déclaré que la pression de l'eau a été excellente tout le temps.

Les causes de l'incendie sont absolument inconnues, tout le personnel avait abandonné l'ouvrage à six heures et à la fermeture rien ne faisait prévoir la calamité survenue quelques heures plus tard.

La manufacture est une perte totale. Une grande quantité de bois a aussi été brûlée.

À la briqueterie, les pertes sont moins considérables, mais importantes tout de même. Les pertes se chiffrent dans les \$60,000.

Attirée par la lueur qui se dégageait du foyer de l'incendie, une foule énorme, que l'on peut évaluer sans hésiter à 50,000 personnes, contemplait la gigantesque spectacle de l'incendie. La police eut fort à faire pour maintenir cette foule.

Straight Roller	2 30 2 30
Extra	1 90 1 90
Superfine	1 85 1 85
Fine	1 80 1 80
Son, par 100 lbs.	1 30 1 30
Gru Blanc	1 45 1 60
Moulée d'avoine	1 50 1 65
Avoine roulée	2 25 2 25
Farier	3 25 3 25
Far. de blé d'Inde	1 70 1 75

Provisions.		
Boeuf salé, mess		
200 barils	26 00	26 00
Lard short cut bri.	28 00	28 50
Lard clear back	27 50	27 50
Clear fat	26 50	26 50
Saindoux, cana. lb.	2 60	2 85
Saindoux com. aceau.	2 20	2 30
Porc abattu > 100 lb.	12 50	13 50
Cotténe, seuu 20 lb.	0 12	0 00
" tin. 10 lb.	0 12 1/2	0 00
" tin. 5 lb.	0 12 1/2	0 00
" tin. 3 lb.	0 12 1/2	0 00
Saindoux chaud. 3 lb.	0 13	0 15 1/2
" chaud. 5 lb.	0 12 1/2	0 15 1/2
" chaud. 10 lb.	0 10 1/2	0 15 1/2
Petits jambons	0 18 1/2	0 19
Gros jambons	0 00	0 16 1/2
Pic-Nics	0 14	0 14
Epauls roulées	0 15	0 15 1/2
Bacon	0 15	0 16 1/2

Produits de la ferme.		
Beurre:		
Frais de laiterie	0 22	0 22
Crémères choix. lb.	0 24	0 24
Second choix. lb.	0 23	0 23
Fromage:		
Coloré, vieux.	0 00	0 17
Nouveau, coloré.	0 15	0 15
Oeufs:		
Oeufs frais	0 23	0 24
" ordinaire	0 00	0 00
Sucre d'érable:		
Sucre d'érable, liv.	0 08 1/2	0 10
Sirup gal.	1 00	1 20
Pommes de terre:		
Par lot de char, sac.	0 00	0 55
Par job	0 00	0 00
Fèves:		
Blanches triées, 60 lb.	2 00	2 25
Yellow Eye	3 50	3 50
Prov. de Québec.	0 00	3 75
Fourrages:		
Poin pressé no 1 ton.	16 00	16 00
Paille oréeée tonne.	10 00	11 00

Insolence du maire Payan de St-Hyacinthe

UN MALHEUREUX INCIDENT PENDANT LA PROCESSION DE LA FÊTE-DIEU

S. Hyacinthe, 13.—Spéc.—Un malheureux incident qui a créé un grand malaise, s'est produit, hier, à la procession de la Fête-Dieu.

Le défilé passait rue Girouard, quand la fanfare du patronage S. Vincent de Paul, rendue vis-à-vis l'église protestante, reçut l'ordre du maire Payan, qui est protestant, de cesser immédiatement de jouer.

Pour ne pas faire de scandale, les musiciens firent silence, mais le tambour continua à marquer le pas.

Le maire, mécontent, revint de nouveau et intima l'ordre au tambour d'avoir à cesser. Celui-ci s'exécuta et le défilé poursuivit son chemin.

Pour les victimes de l'Empress of Ireland

LA CHAMBRE DE COMMERCE DE QUÉBEC OUVRE UNE SOUS-CRIPTION PUBLIQUE

Une réunion spéciale du Conseil de la Chambre de Commerce a eu lieu hier après-midi à laquelle il a été unanimement décidé d'ouvrir, sous les auspices de la Chambre de Commerce une souscription publique pour les victimes de la catastrophe de l'"Empress of Ireland".

M. Jos. Picard, président, et parmi les membres présents on remarquait: MM. J. G. Scott, O. W. Bédard, J. T. Ross, E. T. Nesbitt, Nap. Kirouac, Chas. Noré et Jos. Savard.

Des listes de souscription seront déposées au bureau de la Chambre de Commerce, rue St-Paul, où les citoyens sont invités à aller inscrire leur nom et leurs souscriptions. Les listes sont ouvertes dès aujourd'hui.

Lecture a été faite d'une lettre transmettant à Sir Thomas Shaughnessy, président du C. P. R., les suggestions faites par la Chambre de Commerce au gouvernement pour prévenir des désastres comme celui de l'"Empress of Ireland". Il a été lu aussi la réponse de Sir Thomas Shaughnessy qui approuve les suggestions faites et exprime l'opinion qu'avec de telles précautions il serait possible d'éviter de si désastreuses catastrophes. Le président du C. P. R. remercie aussi la Chambre de Commerce des sympathies qu'elle a témoigné à lui et à la compagnie à l'occasion de ce désastre.

UNE SOUSCRIPTION DE \$500

S. A. R. le duc de Connaught a informé aujourd'hui le secrétaire de la Chambre de Commerce qu'il ouvre cette liste avec une souscription de \$500.

La situation greco-turque

ELLE EST DEVENUE SI GRAVE QUE LA GUERRE MENACE DÉCLATER ENTRE LES DEUX PAYS.

Londres, 13.—Spéciale.—Une dépêche d'Athènes dit que la situation greco-turque vient d'entrer dans une phase très grave. La Grèce a informé les Puissances que bien qu'elle fut désireuse de maintenir la paix, elle ne pouvait demeurer plus longtemps indifférente à la continuation de l'expulsion des Grecs de la Thrace et d'ailleurs.

Athènes, Grèce, 13.—Un avertissement à la Turquie, avertissement qui permet de croire qu'une déclaration de guerre est sur le point d'être faite, a été donné hier à la Chambre des députés par M. Venizelos, président du Conseil des ministres, dans un discours sur le traitement auquel sont soumis les sujets grecs dans l'empire ottoman.

L'attitude de M. Venizelos indique qu'une rupture diplomatique entre la Grèce et la Turquie est sur le point de se produire et que la guerre est imminente.

M. Venizelos n'a pu que difficilement contenir son indignation en donnant des renseignements sur le sort de ses compatriotes en Turquie. Il a prononcé ces paroles: "Je ne veux pas manquer à la prudence en me servant d'un langage dangereux; mais mon devoir m'oblige à annoncer à la Chambre des députés que

Une course aérienne malheureuse

TROIS BALLONS SONT PERDUS.—L'UN D'EUX A ÉTÉ FRAPPÉ PAR LA Foudre.—IL Y A PROBABLEMENT PLUSIEURS PERTES DE VIE

Portland, Oregon, 13.—Hier avait lieu les premières courses nationales en ballons organisées dans le nord-ouest des États-Unis. Quatre concurrents y prirent part, mais, peu de temps après le départ des ballons, il s'éleva une tempête dans laquelle ils se trouvèrent pris; l'un d'eux, qui a nom "Uncle Sam", dirigé par le capitaine H. E. Honeywell, de St-Louis, a échoué près d'Oregon sans que le capitaine et le passager Stewart se fussent infligé aucune blessure.

On ne sait trop ce que sont devenus les trois autres. Un pigeon voyageur est arrivé hier après-midi aux quartiers généraux du club Aéro, portant un morceau de papier sur lequel étaient écrits ces mots: "Ballon frappé par un éclair. Berry blessé. Venez vite". Morrison.

Morrison est le passager du ballon que dirigeait le capitaine John Berry, le "Million Population Club", de St-Louis. Morrison ne dit pas où est ce ballon. Une heure après l'arrivée du premier pigeon voyageur, il en est passé un autre qui, croit-on, vient aussi du "Million Population Club", mais il n'avait pas de message.

On n'a reçu aucune nouvelle des deux autres ballons, le "Kansas City III", dirigé par John Watts, et le "Springfield" dirigé par Roy Donaldson.

Les membres du service forestier des États-Unis ont reçu l'ordre de faire toutes les recherches possibles des ballons perdus.

Le capitaine Berry est un des aéronautes les plus expérimentés des États-Unis et s'est le premier accident qui lui arrive.

Différend chez les volontaires irlandais

M. JOHN REDMOND DÉCLARE QUE LA MAJORITÉ DU COMITÉ PROVISOIRE N'EST PAS PARTISANE DU PARTI NATIONAL

Londres, 13.—MM. John Redmond chef du parti nationaliste irlandais, est entré en guerre contre le comité provisoire des volontaires nationalistes, dont il considère la majorité adversaire du parti irlandais.

À une réunion du Comité, à Dublin, le 10 juin, la coopération de M. Redmond au mouvement avait été approuvée, mais cette décision vient d'être renversée par une autre, invitant les volontaires de chaque comté à se choisir un représentant sur le comité, quand il avait été convenu que 25 députés nationalistes feraient partie de ce comité.

M. Redmond considère la décision du comité comme provisoire comme un refus de sa proposition du 9 juin.

La question a été discutée à une réunion des nationalistes irlandais, hier, aux Communes, et M. Redmond a lancé ensuite une déclaration disant que cette décision équivaut un refus de son offre de coopération. Le chef irlandais dit tenir de bonne source que la majorité des membres du comité provisoire ne sont pas partisans du parti irlandais, quand 95 pour cent des volontaires approuvent le parti et sa politique. Cet état de choses, dit-il, ne peut pas durer. Les volontaires et les chefs responsables du peuple irlandais sont en droit d'exiger la garantie qu'une tentative ne sera pas faite pour dicter au parti national la politique qu'il devra suivre et la meilleure garantie que l'on puisse avoir est la présence sur le comité d'un groupe d'hommes de jugement et de confiance. M. Redmond croit qu'il est d'importance vitale pour la cause irlandaise, que la question se règle à l'amiable, et à moins que le comité reconsidère sa décision et adopte la proposition du chef irlandais, celui-ci fera appel à tous les partisans du parti national enrôlés dans le mouvement des volontaires, en leur demandant d'organiser des comités indépendants du comité provisoire de Dublin et de maintenir un gouvernement indépendant dans chaque comté pour le mouvement des volontaires jusqu'à ce qu'il soit possible de former un comité qui aura la confiance du pays.

Le Prince de Galles

Londres, 13.—Spéciale.—Le Prince de Galles, qui atteint sa vingtième année aujourd'hui, fera son entrée dans la vie publique pour la pose, cet après-midi, de la pierre angulaire de l'église de Lambeth.

La situation est grave, même très grave.

"Si la situation ne se modifie pas, le gouvernement sera forcé de ne pas simplement unir ses plaintes à celles des malheureux réfugiés."

Depuis plusieurs semaines, des dépêches reçues de tous côtés, ne cessent de parler du malaise qui règne dans les Balkans, malaise qui s'accroît continuellement et met en péril la paix. On est sous l'impression, en Europe, que la Turquie a fait des préparatifs de guerre en vue d'attaquer la Grèce et de rentrer en possession des territoires qu'elle a perdus lors de la dernière guerre. Les sujets grecs sont chassés de l'Asie mineure et de la Turquie d'Europe depuis quelques semaines.

Victimes de la foudre

Londres, 13.—Pendant une forte tempête à Wandsworth Common, six personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées par la foudre. Quatre des morts sont de enfants. Plusieurs habitations au sud de Londres ont aussi été frappées par la foudre.

La situation est grave, même très grave.

"Si la situation ne se modifie pas, le gouvernement sera forcé de ne pas simplement unir ses plaintes à celles des malheureux réfugiés."

Depuis plusieurs semaines, des dépêches reçues de tous côtés, ne cessent de parler du malaise qui règne dans les Balkans, malaise qui s'accroît continuellement et met en péril la paix. On est sous l'impression, en Europe, que la Turquie a fait des préparatifs de guerre en vue d'attaquer la Grèce et de rentrer en possession des territoires qu'elle a perdus lors de la dernière guerre. Les sujets grecs sont chassés de l'Asie mineure et de la Turquie d'Europe depuis quelques semaines.

Le Prince de Galles

Londres, 13.—Spéciale.—Le Prince de Galles, qui atteint sa vingtième année aujourd'hui, fera son entrée dans la vie publique pour la pose, cet après-midi, de la pierre angulaire de l'église de Lambeth.

Une bonne marque de voiture se vend rapidement, c'est le cas des Voitures JULIEN

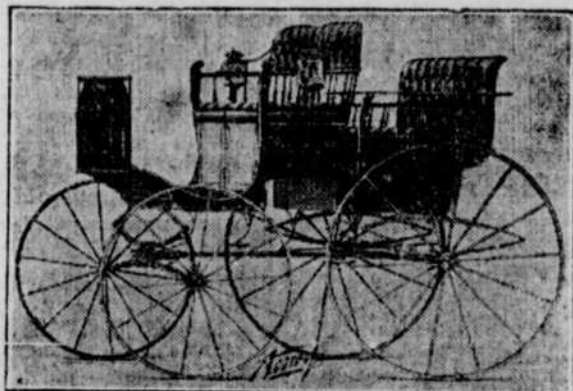
Toujours à votre disposition pour renseignements désirés.



Nos prix sont les plus bas du marché. Nos conditions sont des plus avantageuses. Nos Voitures sont Supérieures.

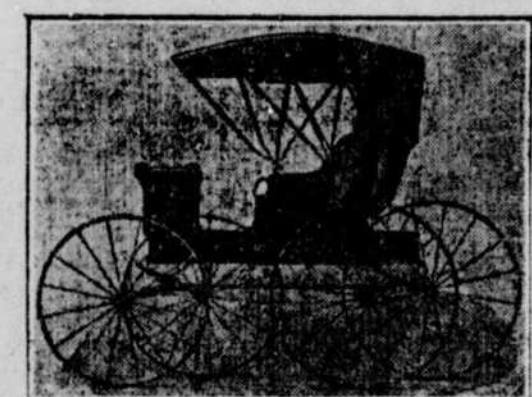


NOTRE CHOIX EST CONSIDÉRABLE. Elles sont les plus solides.



Elles ont le plus beau fini.

Nous demandons de bons agents dans toutes les paroisses.



Eug. JULIEN & Cie., Limitée
1230, RUE ST-VALIER QUÉBEC

MANUFACTURIERS

et IMPORTATEURS

Voitures de toutes sortes, Instruments Aratoires, Engins à Gazoline, Moulins à Battre, Moulins à Vanner, Centrifuges, Poêles, en acier et en fonte, Harnais, Etc. Pianos, Gramophones.

AVEC VIGORA



Les chevaux malades retrouvent la santé.

Les chevaux épuisés par le travail retrouvent leur ancienne vigueur.

Les chevaux ruinés par le souffle sont complètement guéris.

Le VIGORA est indispensable pour conserver un cheval sain et vigoureux.

DEMANDEZ LES CIRCULAIRES.

En vente chez tous les bons marchands.

J. B. MORIN,

318 1/2, rue St-Joseph, St-Roch, Québec.

Feuilleton de l'Action Sociale

Jean Lander

L'HÉRITAGE DE Mlle ROSAMÉE

— A toi ?...
— A moi.

— Sa Majesté Mme Courtejean, dit Julie d'un ton comique.

Mme Courtejean avait déjà fait apporter les malles des deux voyageurs ; ce que voyant, ils se mirent en devoir de faire toilette.

Julie ébouriffa ses cheveux plus encore que de coutume ; elle ajouta un foison de papillotes, et puis, elle se fit étincelante, brillante, piquante, reluisante et à part soi se promit d'éblouir son monde.

Ferdinand fut plus inquiet. Il vit avec un soin jaloux sur son visage de chemise, sur ses cheveux, et sur son cou, sur sa robe, elle se fit étincelante, brillante, piquante, reluisante et à part soi se promit d'éblouir son monde.

— Ciel ! tu vas à la noce ?
— Mais non, dit Ferdinand, je suis propre, voilà tout.

La table de Mme Courtejean, notaire à Hennebont, était fort simple, presque frugale, merveilleusement servie dans une vaisselle de vieux Japon. La conversation fut amicale. Mme Courtejean était insaisissable. Mme Courtejean grand amateur de musique et Mlle Courtejean musicienne, ah ! mais ! musicienne comme on l'est peu, comme on ne l'est pas. L'ainée surtout. Madeleine ! Jeanne n'était que le satellite de Madeleine, gravitant autour d'elle, la suivant et recevant d'elle vie, mouvement, lumière et chaleur ; c'était une chose curieuse de voir la bonne humeur, le mouvement, l'éclat, le rire naître du regard un peu fier quoique doux que Madeleine posait sur sa sœur. Il était plein de mystère, le regard de Madeleine : des teintes étranges passaient au travers, que Jeanne connaissait bien. Ce regard était son soleil. S'il brillait, une étourderie charmante emportait Jeanne ; s'il se voilait, Jeanne était inquiète.

Ce qui rend l'étourderie charmante, c'est le cœur. Le cœur ne lui permet jamais de s'égarer dans une maladresse, il arrête sur les lèvres le mot méchant, il tempère le rire, il éclaire le sourire, il retient et délie la langue à propos, il est le guide sûr. Dans les barrières qu'il pose, l'étourderie se joue librement sans risque pour personne et devient aimable, entraînante, communicative, et tout à fait charmante.

Ferdinand et Julie oublièrent ce jour-là qu'ils étaient dans une toute petite ville de province ; ils se crurent transportés non pas dans leur monde de Paris, mais dans quelque société inconnue de Paris aussi bien que de la province, dans quelque coin privilégié du monde. Là on était simple, vraiment simple ; dans la mise, dans les paroles et dans les sentiments. On n'était pas habillé, mais bien mis. On parlait sans recherche, sans négligence et sans vulgarité et, chose infiniment rare, on n'exprimait que les sentiments que l'on avait réellement. On les exprimait tels qu'ils étaient sans emphase, sans embarras, sans restriction.

Le lendemain, la famille Courtejean installa Ferdinand et Julie dans la maison de la tante Rosamée. Là tout était simple et presque pauvre.

Un tapis de moquette recouvrait le parquet du salon ; au mur pendait de vieux cadres où s'élevaient d'anciens portraits. Le soleil entra à flots dans cette vieille pièce où de vieux culvres, de vieilles dorures, de vieux meubles reluisaient. Le temps avait adouci toutes les teintes et arrondi tous les angles ; tout semblait doux et reposant, depuis la vieille table où Rosamée posait autrefois son ouvrage, jusqu'aux grands fauteuils de tapisserie qui occupaient l'embarcadere des croisées.

— C'est drôle, dit Julie, je ne connaissais pas Rosamée et j'ai envie de pleurer.

— Par exemple ! s'écria Ferdinand, que je te voie seulement pleurer ! pour avoir les yeux rouges, l'est-ce pas, et devenir laide ? c'est défendu, cela. Mais, ajouta-t-il, en parcourant le salon du regard, nous ne tirons pas de tout ceci cinq cents francs, aïeux compris ; regarde, ma chère, un magistrat, un amiral, une dame superbe, poudrée, crépée, empanachée, une autre toute ébouriffée sous sa coiffe, et tout, jadis, richement encadré, combien mets-tu cela ?

— Est-ce que nous allons vendre tout cela ? dit Julie, qui s'enfonça dans un fauteuil.

— Certainement.

— Ma foi non, dit Julie, je les ai vus ! le magistrat me plaît avec sa mine de chat toute renfrognée, on ne dirait pas qu'il est vicieux.

— Mais, enfin, que viennent faire ici les malades et les pauvres ?

— Dame, ils viennent chercher les drogues et l'argent qu'il leur faut, madame sait bien comment cela se passe.

— Julie un peu honteuse dit :
— Et ensuite ?
— Ensuite, on dine à midi et on va à la promenade.

— Il y a donc une promenade ?
— Dame, il y a des chemins, dit Marine, puis chez les cœurs, ou sur la route de Lorient, ou le long de la rivière vers le château.

La figure stupefaite de Julie aversait Marine, qui ajouta :
— Après cela, peut-être bien qu'à Paris ce n'est pas la même chose.

— Allez toujours, dit Julie.
— Sur le tantôt, reprit Marine, on vient trouver mademoiselle, maintenant ce sera madame, bien sûr, pour lui emprunter de l'argent ou pour lui en rendre, on ne peut pas savoir.

— Comment ! comment ! s'écria Julie, mais on me croit donc créée et mise au monde pour prêter et donner de l'argent et des drogues aux gens d'Hennebont ?

— Après cela, dit Marine d'un ton offensé, madame est bien libre.

— Et le soir ? dit Julie.
— Le soir, on va chez M. Courtejean et tout le monde chante en musique, que c'est aussi pire que dans un bocage.

Sur ce mot, Julie, prise du fou rire, se sauva, laissant la Marine ébahie.

— Jésus ! s'exclama Marine, voilà une dame qui ne connaît pas les usages du monde !

— Enfin, dit Ferdinand qui écoutait le récit de sa femme, vas-tu mener ici cette charmante vie, te lever à cinq heures du matin, et le reste ?

— Oui, dit Julie, ce sera drôle.

Certes, Julie était loin de penser qu'on ne peut changer ses habitudes qu'en changeant son esprit et son cœur. Il lui parut tout à fait facile de mener, un moment, la vie qu'avait menée Mlle Rosamée de Kergouane sans pour cela rien perdre ou rien gagner. Elle ne soupçonnait pas l'influence de la vie sur l'âme, pas plus qu'elle ne soupçonnait l'influence de l'âme sur la vie.

Elle avait l'habitude de se lever tard, elle allait prendre l'habitude de se lever tôt pour s'amuser, pour rire, pour voir ; sans se douter qu'elle ne pouvait faire cela sans changer son esprit, et que cela ne pouvait se faire sans que tout changeât à ses yeux dans la vie.

Les pensées qui accompagnaient le réveil d'une femme qui se lève à l'aurore ne sont point celles qui agitent la cervelle fatiguée, lourde et embarrassée de celle qui se lève au grand soleil, quand déjà tout ce qui est matinal a fait sa première œuvre ; l'église ses premières prières, et l'oiseau son premier chant.

Le matin, le cœur s'ouvre à des tendresses plus fraîches, plus jeunes, plus confiantes et plus sages. Le cœur est plus aimant, le jugement plus sain. Le cœur bat dans un rythme plus calme et plus fort. Il semble que les pensées, soumises aux sentiments, marchent d'un pas égal sans course folle. Cette harmonie produit un repos actif et léger, plein de joie, de paix, de force et de gaieté. Toute chose apparaît dans son jour et se fait à son heure, dans la mesure qu'il faut, sans hâte et sans retard. Les jours sont remplis et semblent courts, et quand vient l'heure du repos, il se fait dans la paix.

Julie ne savait rien de tout cela, et si on lui eût dit que tant de merveilles étaient contenues dans ce fait : se lever tôt, elle eût bien ri ! Si elle avait connu Mlle Rosamée, Mlle Rosamée lui en eût appris bien d'autres !

Mlle Rosamée avait connu le prix des heures et le prix de l'argent ; deux choses que tant de monde ignore. Elle avait connu le prix de l'amitié fidèle et le prix de la charité.

Julie ignorait cela : elle en ignorait presque le nom.

Mais Julie n'était point mauvaise et je ne sais quoi dans le langage et l'attitude de Marine la touchait un peu. Elle commençait à se demander si dans cette vie, en apparence dépourvue d'élément de plaisir ou de distraction, il n'y avait pas quelque attrait puissant.

Mme Courtejean apparaissait à son souvenir avec sa fille Madeleine toute grave et toute joyeuse, et déjà elle avait hâte de se trouver au soir pour la revoir et peut-être pour l'interroger.

Cette impression lui fit ouvrir avec moins de hâte et moins d'étonnement les armoires de Mlle Rosamée, et, tandis que Ferdinand examinait les alentours de la ville, elle plourait les alentours de son petit ménage. Aimable ordre à son petit ménage. Aimable ordre à son petit ménage. Aimable ordre à son petit ménage.

— C'est drôle, pensait Julie, pour la première fois de ma vie il me semble que je suis chez moi ; moi, appartement de Paris me fait l'effet d'un hôtel meublé. Le bruit des voisins, d'ici me semble odieux ; au-dessus de moi, trois enfants piétinent ; au-dessous un piano, des larmes, c'est-à-dire vers dix heures, commence des ritournelles ; les cris de la rue m'assourdissent.

— Navets, navets ! — Richard d'habits ! — Parapluie ! parapluie ! Ici j'entends le rossignol !... huit jours ne sont pas difficiles à passer ici, quinze même s'il le faut... et

ici les malades et les pauvres ?

— Dame, ils viennent chercher les drogues et l'argent qu'il leur faut, madame sait bien comment cela se passe.

— Julie un peu honteuse dit :
— Et ensuite ?
— Ensuite, on dine à midi et on va à la promenade.

— Il y a donc une promenade ?
— Dame, il y a des chemins, dit Marine, puis chez les cœurs, ou sur la route de Lorient, ou le long de la rivière vers le château.

La figure stupefaite de Julie aversait Marine, qui ajouta :
— Après cela, peut-être bien qu'à Paris ce n'est pas la même chose.

— Allez toujours, dit Julie.
— Sur le tantôt, reprit Marine, on vient trouver mademoiselle, maintenant ce sera madame, bien sûr, pour lui emprunter de l'argent ou pour lui en rendre, on ne peut pas savoir.

— Comment ! comment ! s'écria Julie, mais on me croit donc créée et mise au monde pour prêter et donner de l'argent et des drogues aux gens d'Hennebont ?

— Après cela, dit Marine d'un ton offensé, madame est bien libre.

— Et le soir ? dit Julie.
— Le soir, on va chez M. Courtejean et tout le monde chante en musique, que c'est aussi pire que dans un bocage.

Sur ce mot, Julie, prise du fou rire, se sauva, laissant la Marine ébahie.

— Jésus ! s'exclama Marine, voilà une dame qui ne connaît pas les usages du monde !

— Enfin, dit Ferdinand qui écoutait le récit de sa femme, vas-tu mener ici cette charmante vie, te lever à cinq heures du matin, et le reste ?

— Oui, dit Julie, ce sera drôle.

Certes, Julie était loin de penser qu'on ne peut changer ses habitudes qu'en changeant son esprit et son cœur. Il lui parut tout à fait facile de mener, un moment, la vie qu'avait menée Mlle Rosamée de Kergouane sans pour cela rien perdre ou rien gagner. Elle ne soupçonnait pas l'influence de la vie sur l'âme, pas plus qu'elle ne soupçonnait l'influence de l'âme sur la vie.

Elle avait l'habitude de se lever tard, elle allait prendre l'habitude de se lever tôt pour s'amuser, pour rire, pour voir ; sans se douter qu'elle ne pouvait faire cela sans changer son esprit, et que cela ne pouvait se faire sans que tout changeât à ses yeux dans la vie.

Les pensées qui accompagnaient le réveil d'une femme qui se lève à l'aurore ne sont point celles qui agitent la cervelle fatiguée, lourde et embarrassée de celle qui se lève au grand soleil, quand déjà tout ce qui est matinal a fait sa première œuvre ; l'église ses premières prières, et l'oiseau son premier chant.

Le matin, le cœur s'ouvre à des tendresses plus fraîches, plus jeunes, plus confiantes et plus sages. Le cœur est plus aimant, le jugement plus sain. Le cœur bat dans un rythme plus calme et plus fort. Il semble que les pensées, soumises aux sentiments, marchent d'un pas égal sans course folle. Cette harmonie produit un repos actif et léger, plein de joie, de paix, de force et de gaieté. Toute chose apparaît dans son jour et se fait à son heure, dans la mesure qu'il faut, sans hâte et sans retard. Les jours sont remplis et semblent courts, et quand vient l'heure du repos, il se fait dans la paix.

Julie ne savait rien de tout cela, et si on lui eût dit que tant de merveilles étaient contenues dans ce fait : se lever tôt, elle eût bien ri ! Si elle avait connu Mlle Rosamée, Mlle Rosamée lui en eût appris bien d'autres !

Mlle Rosamée avait connu le prix des heures et le prix de l'argent ; deux choses que tant de monde ignore. Elle avait connu le prix de l'amitié fidèle et le prix de la charité.

Julie ignorait cela : elle en ignorait presque le nom.

Mais Julie n'était point mauvaise et je ne sais quoi dans le langage et l'attitude de Marine la touchait un peu. Elle commençait à se demander si dans cette vie, en apparence dépourvue d'élément de plaisir ou de distraction, il n'y avait pas quelque attrait puissant.

Mme Courtejean apparaissait à son souvenir avec sa fille Madeleine toute grave et toute joyeuse, et déjà elle avait hâte de se trouver au soir pour la revoir et peut-être pour l'interroger.

Cette impression lui fit ouvrir avec moins de hâte et moins d'étonnement les armoires de Mlle Rosamée, et, tandis que Ferdinand examinait les alentours de la ville, elle plourait les alentours de son petit ménage. Aimable ordre à son petit ménage. Aimable ordre à son petit ménage. Aimable ordre à son petit ménage.

— C'est drôle, pensait Julie, pour la première fois de ma vie il me semble que je suis chez moi ; moi, appartement de Paris me fait l'effet d'un hôtel meublé. Le bruit des voisins, d'ici me semble odieux ; au-dessus de moi, trois enfants piétinent ; au-dessous un piano, des larmes, c'est-à-dire vers dix heures, commence des ritournelles ; les cris de la rue m'assourdissent.

— Navets, navets ! — Richard d'habits ! — Parapluie ! parapluie ! Ici j'entends le rossignol !... huit jours ne sont pas difficiles à passer ici, quinze même s'il le faut... et

ici les malades et les pauvres ?

— Dame, ils viennent chercher les drogues et l'argent qu'il leur faut, madame sait bien comment cela se passe.

— Julie un peu honteuse dit :
— Et ensuite ?
— Ensuite, on dine à midi et on va à la promenade.

— Il y a donc une promenade ?
— Dame, il y a des chemins, dit Marine, puis chez les cœurs, ou sur la route de Lorient, ou le long de la rivière vers le château.

La figure stupefaite de Julie aversait Marine, qui ajouta :
— Après cela, peut-être bien qu'à Paris ce n'est pas la même chose.

— Allez toujours, dit Julie.
— Sur le tantôt, reprit Marine, on vient trouver mademoiselle, maintenant ce sera madame, bien sûr, pour lui emprunter de l'argent ou pour lui en rendre, on ne peut pas savoir.

— Comment ! comment ! s'écria Julie, mais on me croit donc créée et mise au monde pour prêter et donner de l'argent et des drogues aux gens d'Hennebont ?

— Après cela, dit Marine d'un ton offensé, madame est bien libre.

— Et le soir ? dit Julie.
— Le soir, on va chez M. Courtejean et tout le monde chante en musique, que c'est aussi pire que dans un bocage.

Sur ce mot, Julie, prise du fou rire, se sauva, laissant la Marine ébahie.

— Jésus ! s'exclama Marine, voilà une dame qui ne connaît pas les usages du monde !

— Enfin, dit Ferdinand qui écoutait le récit de sa femme, vas-tu mener ici cette charmante vie, te lever à cinq heures du matin, et le reste ?

— Oui, dit Julie, ce sera drôle.

Certes, Julie était loin de penser qu'on ne peut changer ses habitudes qu'en changeant son esprit et son cœur. Il lui parut tout à fait facile de mener, un moment, la vie qu'avait menée Mlle Rosamée de Kergouane sans pour cela rien perdre ou rien gagner. Elle ne soupçonnait pas l'influence de la vie sur l'âme, pas plus qu'elle ne soupçonnait l'influence de l'âme sur la vie.

Elle avait l'habitude de se lever tard, elle allait prendre l'habitude de se lever tôt pour s'amuser, pour rire, pour voir ; sans se douter qu'elle ne pouvait faire cela sans changer son esprit, et que cela ne pouvait se faire sans que tout changeât à ses yeux dans la vie.

Les pensées qui accompagnaient le réveil d'une femme qui se lève à l'aurore ne sont point celles qui agitent la cervelle fatiguée, lourde et embarrassée de celle qui se lève au grand soleil, quand déjà tout ce qui est matinal a fait sa première œuvre ; l'église ses premières prières, et l'oiseau son premier chant.

Le matin, le cœur s'ouvre à des tendresses plus fraîches, plus jeunes, plus confiantes et plus sages. Le cœur est plus aimant, le jugement plus sain. Le cœur bat dans un rythme plus calme et plus fort. Il semble que les pensées, soumises aux sentiments, marchent d'un pas égal sans course folle. Cette harmonie produit un repos actif et léger, plein de joie, de paix, de force et de gaieté. Toute chose apparaît dans son jour et se fait à son heure, dans la mesure qu'il faut, sans hâte et sans retard. Les jours sont remplis et semblent courts, et quand vient l'heure du repos, il se fait dans la paix.

Julie ne savait rien de tout cela, et si on lui eût dit que tant de merveilles étaient contenues dans ce fait : se lever tôt, elle eût bien ri ! Si elle avait connu Mlle Rosamée, Mlle Rosamée lui en eût appris bien d'autres !

Mlle Rosamée avait connu le prix des heures et le prix de l'argent ; deux choses que tant de monde ignore. Elle avait connu le prix de l'amitié fidèle et le prix de la charité.

Julie ignorait cela : elle en ignorait presque le nom.

Mais Julie n'était point mauvaise et je ne sais quoi dans le langage et l'attitude de Marine la touchait un peu. Elle commençait à se demander si dans cette vie, en apparence dépourvue d'élément de plaisir ou de distraction, il n'y avait pas quelque attrait puissant.

Mme Courtejean apparaissait à son souvenir avec sa fille Madeleine toute grave et toute joyeuse, et déjà elle avait hâte de se trouver au soir pour la revoir et peut-être pour l'interroger.

Cette impression lui fit ouvrir avec moins de hâte et moins d'étonnement les armoires de Mlle Rosamée, et, tandis que Ferdinand examinait les alentours de la ville, elle plourait les alentours de son petit ménage. Aimable ordre à son petit ménage. Aimable ordre à son petit ménage. Aimable ordre à son petit ménage.

— C'est drôle, pensait Julie, pour la première fois de ma vie il me semble que je suis chez moi ; moi, appartement de Paris me fait l'effet d'un hôtel meublé. Le bruit des voisins, d'ici me semble odieux ; au-dessus de moi, trois enfants piétinent ; au-dessous un piano, des larmes, c'est-à-dire vers dix heures, commence des ritournelles ; les cris de la rue m'assourdissent.

— Navets, navets ! — Richard d'habits ! — Parapluie ! parapluie ! Ici j'entends le rossignol !... huit jours ne sont pas difficiles à passer ici, quinze même s'il le faut... et

ici les malades et les pauvres ?

— Dame, ils viennent chercher les drogues et l'argent qu'il leur faut, madame sait bien comment cela se passe.

— Julie un peu honteuse dit :
— Et ensuite ?
— Ensuite, on dine à midi et on va à la promenade.

— Il y a donc une promenade ?
— Dame, il y a des chemins, dit Marine, puis chez les cœurs, ou sur la route de Lorient, ou le long de la rivière vers le château.

La figure stupefaite de Julie aversait Marine, qui ajouta :
— Après cela, peut-être bien qu'à Paris ce n'est pas la même chose.

— Allez toujours, dit Julie.
— Sur le tantôt, reprit Marine, on vient trouver mademoiselle, maintenant ce sera madame, bien sûr, pour lui emprunter de l'argent ou pour lui en rendre, on ne peut pas savoir.

— Comment ! comment ! s'écria Julie, mais on me croit donc créée et mise au monde pour prêter et donner de l'argent et des drogues aux gens d'Hennebont ?

— Après cela, dit Marine d'un ton offensé, madame est bien libre.

— Et le soir ? dit Julie.
— Le soir, on va chez M. Courtejean et tout le monde chante en musique, que c'est aussi pire que dans un bocage.

Sur ce mot, Julie, prise du fou rire, se sauva, laissant la Marine ébahie.

— Jésus ! s'exclama Marine, voilà une dame qui ne connaît pas les usages du monde !

— Enfin, dit Ferdinand qui écoutait le récit de sa femme, vas-tu mener ici cette charmante vie, te lever à cinq heures du matin, et le reste ?

— Oui, dit Julie, ce sera drôle.

Certes, Julie était loin de penser qu'on ne peut changer ses habitudes qu'en changeant son esprit et son cœur. Il lui parut tout à fait facile de mener, un moment, la vie qu'avait menée Mlle Rosamée de Kergouane sans pour cela rien perdre ou rien gagner. Elle ne soupçonnait pas l'influence de la vie sur l'âme, pas plus qu'elle ne soupçonnait l'influence de l'âme sur la vie.

Elle avait l'habitude de se lever tard, elle allait prendre l'habitude de se lever tôt pour s'amuser, pour rire, pour voir ; sans se douter qu'elle ne pouvait faire cela sans changer son esprit, et que cela ne pouvait se faire sans que tout changeât à ses yeux dans la vie.

Les pensées qui accompagnaient le réveil d'une femme qui se lève à l'aurore ne sont point celles qui agitent la cervelle fatiguée, lourde et embarrassée de celle qui se lève au grand soleil, quand déjà tout ce qui est matinal a fait sa première œuvre ; l'église ses premières prières, et l'oiseau son premier chant.

Le matin, le cœur s'ouvre à des tendresses plus fraîches, plus jeunes, plus confiantes et plus sages. Le cœur est plus aimant, le jugement plus sain. Le cœur bat dans un rythme plus calme et plus fort. Il semble que les pensées, soumises aux sentiments, marchent d'un pas égal sans course folle. Cette harmonie produit un repos actif et léger, plein de joie, de paix, de force et de gaieté. Toute chose apparaît dans son jour et se fait à son heure, dans la mesure qu'il faut, sans hâte et sans retard. Les jours sont remplis et semblent courts, et quand vient l'heure du repos, il se fait dans la paix.

Julie ne savait rien de tout cela, et si on lui eût dit que tant de merveilles étaient contenues dans ce fait : se lever tôt, elle eût bien ri ! Si elle avait connu Mlle Rosamée, Mlle Rosamée lui en eût appris bien d'autres !

Mlle Rosamée avait connu le prix des heures et le prix de l'argent ; deux choses que tant de monde ignore. Elle avait connu le prix de l'amitié fidèle et le prix de la charité.

Julie ignorait cela : elle en ignorait presque le nom.

Mais Julie n'était point mauvaise et je ne sais quoi dans le langage et l'attitude de Marine la touchait un peu. Elle commençait à se demander si dans cette vie, en apparence dépourvue d'élément de plaisir ou de distraction, il n'y avait pas quelque attrait puissant.

Mme Courtejean apparaissait à son souvenir avec sa fille Madeleine toute grave et toute joyeuse, et déjà elle avait hâte de se trouver au soir pour la revoir et peut-être pour l'interroger.

Cette impression lui fit ouvrir avec moins de hâte et moins d'étonnement les armoires de Mlle Rosamée, et, tandis que Ferdinand examinait les alentours de la ville, elle plourait les alentours de son petit ménage. Aimable ordre à son petit ménage. Aimable ordre à son petit ménage. Aimable ordre à son petit ménage.

— C'est drôle, pensait Julie, pour la première fois de ma vie il me semble que je suis chez moi ; moi, appartement de Paris me fait l'effet d'un hôtel meublé. Le bruit des voisins, d'ici me semble odieux ; au-dessus de moi, trois enfants piétinent ; au-dessous un piano, des larmes, c'est-à-dire vers dix heures, commence des ritournelles ; les cris de la rue m'assourdissent.

— Navets, navets ! — Richard d'habits ! — Parapluie ! parapluie ! Ici j'entends le rossignol !... huit jours ne sont pas difficiles à passer ici, quinze même s'il le faut... et

ici les malades et les pauvres ?

— Dame, ils viennent chercher les drogues et l'argent qu'il leur faut, madame sait bien comment cela se passe.

— Julie un peu honteuse dit :
— Et ensuite ?
— Ensuite, on dine à midi et on va à la promenade.

— Il y a donc une promenade ?
— Dame, il y a des chemins, dit Marine, puis chez les cœurs, ou sur la route de Lorient, ou le long de la rivière vers le château.

La figure stupefaite de Julie aversait Marine, qui ajouta :
— Après cela, peut-être bien qu'à Paris ce n'est pas la même chose.

— Allez toujours, dit Julie.
— Sur le tantôt, reprit Marine, on vient trouver mademoiselle, maintenant ce sera madame, bien sûr, pour lui emprunter de l'argent ou pour lui en rendre, on ne peut pas savoir.

— Comment ! comment ! s'écria Julie, mais on me croit donc créée et mise au monde pour prêter et donner de l'argent et des drogues aux gens d'Hennebont ?

— Après cela, dit Marine d'un ton offensé, madame est bien libre.

— Et le soir ? dit Julie.
— Le soir, on va chez M. Courtejean et tout le monde chante en musique, que c'est aussi pire que dans un bocage.

Sur ce mot, Julie, prise du fou rire, se sauva, laissant la Marine ébahie.

— Jésus ! s'exclama Marine, voilà une dame qui ne connaît pas les usages du monde !

— Enfin, dit Ferdinand qui écoutait le récit de sa femme, vas-tu mener ici cette charmante vie, te lever à cinq heures du matin, et le reste ?

— Oui, dit Julie, ce sera drôle.

Certes, Julie était loin de penser qu'on ne peut changer ses habitudes qu'en changeant son esprit et son cœur. Il lui parut tout à fait facile de mener, un moment, la vie qu'avait menée Mlle Rosamée de Kergouane sans pour cela rien perdre ou rien gagner. Elle ne soupçonnait pas l'influence de la vie sur l'âme, pas plus qu'elle ne soupçonnait l'influence de l'âme sur la vie.

Elle avait l'habitude de se lever tard, elle allait prendre l'habitude de se lever tôt pour s'amuser, pour rire, pour voir ; sans se douter qu'elle ne pouvait faire cela sans changer son esprit, et que cela ne pouvait se faire sans que tout changeât à ses yeux dans la vie.

Les pensées qui accompagnaient le réveil d'une femme qui se lève à l'aurore ne sont point celles qui agitent la cervelle fatiguée, lourde et embarrassée de celle qui se lève au grand soleil, quand déjà tout ce qui est matinal a fait sa première œuvre ; l'église ses premières prières, et l'oiseau son premier chant.

Le matin, le cœur s'ouvre à des tendresses plus fraîches, plus jeunes, plus confiantes et plus sages. Le cœur est plus aimant, le jugement plus sain. Le cœur bat dans un rythme plus calme et plus fort. Il semble que les pensées, soumises aux sentiments, marchent d'un pas égal sans course folle. Cette harmonie produit un repos actif et léger, plein de joie, de paix, de force et de gaieté. Toute chose apparaît dans son jour et se fait à son heure, dans la mesure qu'il faut, sans hâte et sans retard. Les jours sont remplis et semblent courts, et quand vient l'heure du repos, il se fait dans la paix.

Julie ne savait rien de tout cela, et si on lui eût dit que tant de merveilles étaient contenues dans ce fait : se lever tôt, elle eût bien ri ! Si elle avait connu Mlle Rosamée, Mlle Rosamée lui en eût appris bien d'autres !

Mlle Rosamée avait connu le prix des heures et le prix de l'argent ; deux choses que tant de monde ignore. Elle avait connu le prix de l'amitié fidèle et le prix de la charité.

Julie ignorait cela : elle en ignorait presque le nom.

Mais Julie n'était point mauvaise et je ne sais quoi dans le langage et l'attitude de Marine la touchait un peu. Elle commençait à se demander si dans cette vie, en apparence dépourvue d'élément de plaisir ou de distraction, il n'y avait pas quelque attrait puissant.

Mme Courtejean apparaissait à son souvenir avec sa fille Madeleine toute grave et toute joyeuse, et déjà elle avait hâte de

Courriers de la Province

S. PAULIN

Le 28 mai, est décédée à l'âge de 83 ans, après quelques jours de maladie, Mme Veuve Félix Lafond, née Elmière Boucher.

Le service fut chanté par le R. V. J. E. Lafond.

Conduisaient le deuil son fils Félix Lafond et sa femme; ses gendres: Joseph Brochu et sa femme; Georges Plourde; Louis, Georges et Alcide Plourde de Joliette, petit-fils de la défunte ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

Les porteurs étaient: MM. Frs Paquin, père, Ed. Gagnon, Thomas Milneau, Alphonse Vincent; portaient les cercueils: Mme Dora Guillemont, Mme Thomas Jubeau, Mme Philéas Desmarais, Mme Joseph Boucher.

Mme Lafond était tierce et du Chemin de Croix.

Le service se fit au domicile de la défunte, au service et de communion pour elle.

Nos condoléances à la famille.

Funérailles.

Le 19 mai, avaient lieu les funérailles de M. Hercule Abram, marchand de S. Paulin.

Le Révérend Père Morin, assistant-supérieur du séminaire de Joliette, a officié au service. M. J. E. Lafond, sous-diacre.

Assistaient, les Religieuses et les élèves de l'Assomption, MM. Joseph et Elphège Abram, étudiants, fils du défunt; MM. Louis Abram, de Montréal, Joseph Abram de Pointe du Lac, ses frères; Mme Z. Bergeron de Montréal, sa sœur; M. T. M. Odilon Lamy de S. Elie, beau-frère; les institutrices et leurs élèves ainsi qu'un grand nombre d'amis.

Les porteurs étaient: MM. Alfred Blais, Odilon Brodeur, Siméon Veillette et Edmond Gagnon.

Des bouquets spirituels furent offerts par les religieuses et les élèves des Soeurs de l'Assomption, les séminaristes de Joliette ainsi que par les familles Z. Bergeron, Louis et Joseph Abram, P. Samson, A. Beaulieu, Z. Lafontaine, Néré Ferron et Alfred Blais.

Une offrande de messe par le docteur W. J. Ferron.

Le défunt laisse pour le pleurer deux garçons, Joseph et Elphège, et trois filles, Marie Anna, Yvonne Bernadette, Marie Anne dite Marie l'Eucharistie au noviciat des Soeurs de l'Assomption de Nicolet.

M. Abram était tierce et du chemin de la Croix.

Les tierces ont assisté au service et fait la communion pour le repos de son âme.

Nos sympathies à la famille.

Divers.

Les semences sont presque terminées; la pluie que nous avons eue a fait du bien à l'herbe et au grain, elle a aussi arrêté le feu qui faisait rage dans les forêts.

—L'eau manque pour le flottage des bilots, et nous avons pas de pluie et les bilots vont rester en arrière.

M. Néré Ferron a acheté la terre de Mme Philéas Julien pour la somme de \$8,000. Il a ensemencé toute la terre. Des hommes ont à démolir les vieilles bâtisses pour les remplacer par des neuves. Il a fait peindre la maison au dehors et en dedans.

C'est une ancienne maison mais ainsi restaurée, c'est une belle résidence.

Communauté solennelle.

Le 28 mai avait lieu au Couvent des Soeurs de l'Assomption la communauté solennelle de 17 jeunes filles. Le sermon de circonstance a été donné par M. J. E. Lafond. Il y a eu du beau chant par les élèves du Couvent.

S. ROMAIN DE WINSLOW

Première communion.

S. Romain de Winslow, 9.—Dimanche le 24 mai, en l'église de notre belle paroisse de S. Romain avait lieu la belle cérémonie de la première communion solennelle. C'était un jour de grande fête pour nos petits enfants. De beaux cantiques rehaussaient la fête et furent chantés par des jeunes filles de la paroisse sous la direction de Madame B. Hall, organiste, tenant l'orgue.

Voici le programme:

Entrée: "Troupe innocente", solo, Mlle Anna Arguin.

"Célébrons ce grand jour", solo, Mlle Marie Roy et Mme Evariste Arguin.

"Il va venir le Dieu de ma jeunesse", solo, Mlle Napoléon Gosselin.

"Nous voulons Dieu", solo, Mlle Alexandra Roy.

"Vous en êtes témoins", solo, Mlle Ludvine Campeau.

"Je l'adore, mon Dieu", solo, Mlle Laura Marceau.

"Oh! Jésus doux et humble de cœur", cantique en chœur.

"J'engage ma promesse au baptême", solo, Mlle Berthe Bélanger.

A tous ces dames et demoiselles qui ont bien voulu se dépenser pour l'éclat de la fête nous remercions un cordial merci.

Visite pastorale.

Le 26 mai, nous avions le bonheur de recevoir en notre paroisse notre premier pasteur du diocèse, Mgr Paul Laroque, venant donner le sacrement de Confirmation à nos petits enfants et les enrober tous dans la belle société de tempérance. Il y eut une cérémonie imposante à la grande messe, mercredi le 27. Un chœur de petits garçons a chanté le beau cantique "En avant marchons" à la cérémonie de la tempérance.

Départ.

M. et Mme Evariste Arguin, nous ont quittés ces jours derniers pour la ville de Grand-Mère. Nous leur souhaitons bonjour et heureux succès.

Réparation.

On est à faire un nouveau clocher à notre église, c'est le sujet d'un de nos articles de nos gens qui sont tous heureux et contents de la chose. Nous aurons aussi un carillon de trois cloches dont la bénédiction aura lieu prochainement à la belle saison.

N. D. DU LAC

Première messe.

N. D. du Lac, Témiscouata, 9.—Lundi, 29 juin, M. l'abbé A. A. Fortin qui aura été ordonné la veille à Rimouki, par Sa Grandeur Mgr A. A. Blais, célébrera sa première messe en notre paroisse. M. l'abbé Fortin qui est un enfant de la paroisse est le fils de M. Louis Fortin, cultivateur.

Il y aura sermon de circonstance par le R. V. P. F. Tessier, C. S. C. du collège S. Joseph de Mamramcook, où M. l'abbé Fortin a fait ses études théologiques.

Après quelques semaines au milieu des siens le jeune levite ira exercer le saint ministère dans son diocèse à Régina.

Décès.

Samedi, 29 mai, s'est éteint dans le Seigneur Mlle Thérèse Dubé, fille de Frs Dubé, elle fut inhumée le premier juin au milieu d'une foule immense de parents et d'amis. C'est la deuxième fille de M. Dubé qui disparaît depuis un mois, le 25 avril c'était Mlle Adèle Dubé, 58 ans, qui partait pour un monde meilleur.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

RIVIERE AU DORÉ

Grande fête.

Rivière au Doré, Lac St. Jean, 9.—Le 30 mai dernier, il y avait grande fête chez M. Jean Coullombe, de Rivière au Doré, Lac St. Jean. On y célébrait avec éclat le 25^e anniversaire de mariage de M. et Mme Jean Coullombe. Mme Arthémise Tanguay s'est mise à la tête du mouvement et secondée généreusement par les membres de la famille et plusieurs amis, prépara en secret toute une série de petits complots et de jolies surprises. M. le curé voulut bien rehausser de sa présence l'éclat de cette fête.

Ont pris part à la fête: M. le curé, M. et Mme Henri Tremblay, M. et Mme François Lepage, M. et Mme T. Demers, maître, M. J. T. Demers, marchand, M. Wilfrid Demers, M. Aimé Duchesne, Mme Jean Paquet, Mlle Jeanne et Joséphine Paquet, Mlle Armande Bois, institutrice de l'école modèle et Mlle L. Bergeron.

Une magnifique adresse fut lue par M. Henri Tremblay, enfant des jubilés accompagnée d'une jolie bourse de \$25.00, en outre d'autres précieux et utiles cadeaux.

M. le curé, en termes bien choisis, félicita les heureux jubilaires et rappela d'une manière toute aimable la carrière toute de travail, de dévouement, de piété de M. et Mme Jean Coullombe.

On s'amusa pendant plusieurs heures qui ne furent pas trouvées longues, et on se sépara en se souhaitant mutuellement de revenir dans 25 ans, célébrer les noces d'or des héros de la fête.

M. et Mme Jean Coullombe désirent remercier de tout cœur ceux qui ont pris part à cette belle démonstration qui sera inoubliable pour eux, particulièrement M. le curé, qui voulut bien en rehausser l'éclat par sa présence. Ils désirent encore exprimer particulièrement leur reconnaissance à Mme Arthémise Prévoist, tante et mère adoptive de Jean Coullombe, qui constamment a entouré la famille de ce dernier de soins tout maternels, secondant laborieusement Madame Jean Coullombe dans ses travaux, comme dans l'éducation des nombreux enfants de cette famille visiblement bénie de Dieu, et qui la première a eu l'idée de commémorer par une fête magnifiante le 25^e anniversaire du mariage de M. et Mme Jean Coullombe.

S. TITE

Nouvelle victoire.

S. Tite, Champlain, 9.—Martin Lawless, le fameux coureur de longue distance, champion du P. A. C. de New-York, vient de remporter une nouvelle victoire dans une course de marathon de 10 milles sur le rond de S. Stanislas.

Martin a eu comme concurrent le célèbre cheval appartenant à M. Branelle, de S. Stanislas, lequel cheval a été vaincu, mais a couru pendant ses longues courses. Un handicap de 20 minutes a été accordé à Martin qui est sorti victorieux en faisant 10 milles en 59 minutes, 25 secondes, et arrivait avec plus d'un demi-mille en avant du cheval.

Il est à noter que l'inclemence de la température a beaucoup retardé les concurrents.

Malgré la pluie qui tombait de temps à autre, le nombre des spectateurs se chiffrait à près de 1000 personnes, tant de S. Stanislas que des paroisses avoisinantes.

En outre de cette course de 10 milles, nous avons eu également deux autres courses, dont une de 1 mille et l'autre de 1/2 mille.

Dans la course de 1 mille, M. T. Turmel, de S. Tite est arrivé le premier en faisant son mille en 5 minutes, 8 secondes. MM. Côté et Pageau, aussi de S. Tite, se sont classés troisième et troisième en faisant le mille en 5.15 et 5.30.

Dans la course de 1/2 mille, MM. Pageau et Turmel, sont arrivés respectivement premier et deuxième en 2.06 et 2.10. M. A. Barrette, de Grand-Mère est arrivé troisième en 2.25 et M. M. Lacoursière est arrivé quatrième en 2.40.

Une partie de balle au camp a été commencée sur le champ des courses entre les clubs de S. Tite et de St. Genevieve. La mauvaise température a forcé nos joueurs à en jouer qu'un (innings) tous les deux.

La victoire de cette partie de balle est restée au club de S. Tite par un résultat de 16 à 2.

Nous sommes heureux de féliciter vainqueurs et vaincus ainsi que tous les spectateurs qui tous se sont si bien conduits en cette occasion.

Nous devons également de grandes félicitations aux membres de la Famille de S. Tite qui nous ont joints avec succès de très beaux morceaux.

Divers.

M. Augustin Lacoursière, E. A. D. à Chicago, Ill., passe quelques semaines de vacances dans sa famille, chez le Dr. E. Lacoursière.

—Les offices du mois du Sacré-Cœur ont lieu tous les soirs à 7 heures et qui dureront tout le mois de juin sont des plus suivis par nos

bonnes gens. Les chœurs des demoiselles et de l'orgue font admirablement bien les frais du chant.

STE GERMAINE

Conférence.

Ste Germaine, Dorchester, 9.—Dimanche, le 7 courant, nous avions le plaisir d'entendre M. l'abbé P. Groulx, du collège de Lévis, dans une conférence sur les bienfaits de l'agriculture et sur la désertion des campagnes. Il nous a aussi parlé des avantages des Caisse Populaires.

Sa parole convaincante a été très écoutée.

Mariage.

Lundi, le 8 courant a été célébré à 5 heures, le mariage de Mlle Marie Roy, fille de M. Michel Roy, cultivateur, avec M. Hormidas Nolet, le S. Odilon de Crémont.

Les mariés sont partis immédiatement après la cérémonie par convoi du Québec Central pour voyage.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

S. LAMBERT

Mariage.

S. Lambert, Lévis, 8.—Mardi, le 9, M. J. Gendron, photographe, actuellement de S. Patrice de Beauvoir, a été marié à celle de Mlle A. Gagner, fille de M. Théophile Gagner, rentier du village. Jolie et bonheur aux nouveaux époux.

Rapports.

Le 26 du mois dernier, M. et Mme Jos. Lavertu, une fille, baptisée sous les noms de Marie Thérèse Alice. Parrain et marraine M. et Mme Philéas Proulx, oncle et tante de l'enfant.

—Le 5, M. et Mme Emile Dumont, une fille, Marie Germaine Blaindine parrain et marraine, M. et Mme Jos. Blais, de S. Isidore.

Communauté solennelle.

Le 27 mai, une trentaine d'enfants s'approchèrent de la Table Sainte avec un réel bonheur, puisqu'ils avaient le bonheur d'être admis à faire leur première communion solennelle. Puissent-ils profiter des bons conseils de leur père dévoué pasteur, M. l'abbé Cloutier n'a cessé pendant quatre semaines de prodiguer à leurs jeunes cœurs. Ce jour reste à jamais, un point lumineux, dans la vie et son souvenir est ineffaçable.

Construction.

Les travaux des maisons de MM. Léonidas Pelchat et Charles Turgeon avancent rapidement. Ce dernier malgré la cruelle épreuve qu'il a eue de la frappe en mars dernier lui enlever un peu de temps, sa maison, par un incendie considérable, semble encouragé de toute la population.

L'aide fraternelle n'a jamais fait défaut à S. Lambert, et si parfois on a à déplorer certains désordres, on se rappelle avec confiance "qu'un verre d'eau, donné au nom de Dieu, ne reste pas sans récompense et que la charité est une précieuse qualité.

De retour.

Mlle Célestine Proulx qui nous avait quittée pour Montréal, l'autonomie dernier, est de retour depuis lundi le 1^{er} juin.

M. Valère Dumont, de Saint S. Marie, Ont., chez son père, M. Pierre Dumont.

En visite.

M. et Mme J. Roberge de Lévis, étaient vendredi dernier les hôtes de M. Louis Lemieux, marchand.

M. et Mme Edmond Bouffard, de Montréal est en promenade, avec ses deux jeunes enfants, chez son père M. Louis Nadeau.

Départ.

M. Edmond Bouffard et sa famille nous quittent, jeudi le 4, pour Ste Anne de la Pocatière où l'attendait un emploi très lucratif, au service de M. St-Hilaire, entrepreneur de S. Romuald.

S. GERVAIS

Communauté.

S. Gervais, Belleschasse, 9.—Mercredi, le 3, avait lieu dans l'église paroissiale la communauté solennelle de 23 enfants, petites filles et petits garçons.

M. le curé Lessard a chanté la messe et M. l'abbé Fontaine, vicaire, a fait une belle allocution après l'évangile, disant et essayant pour une dernière fois de bien faire comprendre aux enfants ce qu'ils allaient faire.

Après, s'adressant aux parents, il leur dit qu'il leur remettait les enfants purs et bons et qu'il avait l'assurance qu'avec leurs exemples, tous persévéreraient dans leurs bonnes résolutions.

Mme le notaire MacKenzie touchait l'orgue, les enfants par deux fois ont fait entendre leurs voix par de jolis cantiques de circonstance.

Au couvent le 4, jeudi, avait lieu aussi la communauté solennelle de 17 petites filles. La chapelle de la communauté avait été décorée de beaux ornements, qui semblaient inviter les gens à plus de piété et de dévotion.

M. le curé Lessard a chanté la messe et a fait une allocution avant la communion et une autre après.

Les élèves pensionnaires ont aussi chanté de beaux cantiques préparés pour la circonstance.

Mercredi après-midi, le 3, les petits garçons, renouvelaient leurs promesses de baptême et se consacrent au Sacré-Cœur.

Jeudi, au couvent, les jeunes filles renouvelaient aussi leurs promesses et se consacrent à la Ste Vierge. Après ce jour la bénédiction solennelle du Très Saint Sacrement.

Beaucoup de parents ont assisté à ces belles fêtes.

Combien devons-nous remercier tous ceux qui se sont tant dévoués, pendant plus d'un mois à instruire et à faire saisir aux enfants le grand acte qu'ils allaient faire.

Merci à notre bon curé M. Lessard et à M. l'abbé Fontaine, vicaire, pour leur zèle et leur dévouement auprès des enfants.

Merci aussi aux bonnes Dames Religieuses pour tous les soins qu'elles ont pris pour préparer ces cœurs à recevoir notre Seigneur Jésus-Christ.

Divers.

Il y aura la semaine prochaine un Triduum Eucharistique prêché par un Père étranger.

—La sortie des élèves du Couvent

aura lieu le 21, beaucoup de cœurs seront en joie à la pensée de revoir des parents et des amis quittés depuis dix mois.

Monument.

Les paroissiens ont fait élever un magnifique monument au S. Cœur de Jésus devant l'église. La bénédiction aura lieu lundi prochain le 15 à l'ouverture des Quarante-Heures.

RIVIERE BLEUE

Divers.

Rivière Bleue, Témiscouata, 10.—Quelques jours passés, arrivait tel le Seigneur Thomas, MM. Rob. England, James Crawford, qui sont les principaux en tête de la Blue River Lumber Co.

Ils ont visité le moulin et ont été bien satisfaits. Ils ont déclaré que le moulin fonctionnait parfaitement.

—Il arrive beaucoup de monde dans la Rivière-Bleue, tel que colons, commerçants, etc.

—La température n'est pas bonne du tout depuis quelques temps.

—La semaine dernière il est venu une automobile tel, ce n'est pas souvent que les automobiles viennent à la Rivière Bleue.

—Il se construit beaucoup de maisons depuis un mois.

GRAND-MÈRE

Grand-Mère, Champlain, 10.—Le 8 courant, M. Johnney Vigneault de Ste Eulalie était en visite chez des parents. Après avoir visité les principales usines, il est retourné chez lui très enchanté de son voyage.

Mme O. Desautels est partie pour une quinzaine à Yamachiche et Louiseville chez ses parents. Bon voyage.

BAIE S. PAUL

Les futures fêtes.

Baie S. Paul, Charlevoix, 10.—Il y a un entrain et un enthousiasme extraordinaires dans la préparation des fêtes pour le 25^e anniversaire de l'Hospice Sainte Anne, que l'on célébrera les 8, 9 et 10 juillet prochain dans notre paroisse.

Beaucoup de nos lecteurs, à cause de l'éloignement, connaissent mal cette magnifique institution qui rend de si grands services à notre Province.

Partie de commencements bien humbles, cette Communauté que quelques saintes femmes fondèrent, il y a 25 ans, sous la direction de M. l'abbé Amb. Fafard, est devenue aujourd'hui une des maisons de refuge les plus importantes du pays.

Les voyageurs qui arrivent à la Baie Saint-Paul remarquent en la plaine bleue partie de la ville, dans une plaine immense, au milieu des riches terrains qui forment la fertile vallée de la Baie Saint-Paul, les splendides bâtisses de l'Hospice Sainte Anne qui ont remplacé l'humble maison des premiers jours.

L'édifice, qui contient une magnifique chapelle, des salles spacieuses pour ses malades et ses infirmes, est pourvu de toutes les améliorations modernes et la ferme expérimentale dont l'initiative des directrices a entouré l'institution assure aux patients une nourriture saine et variée, en même temps que l'occasion d'un léger travail qui est pour eux une récréation propre à leur faire oublier les infortunes de leur condition. Les Soeurs Franciscales de Marie dirigent 111 maisons au Canada et aux Etats-Unis où elles ont soigné, hospitalisé et donné de l'instruction à 21267 vieillards, infirmes, idiots, malades, orphelins et enfants.

M. Fafard, qui joignait à sa piété d'apporter les qualités d'un financier de premier ordre, avait doté l'Hospice Sainte Anne d'un pouvoir électrique qui alimente, non seulement l'institution, mais toute la ville.

Nous encourageons cordialement tous ceux qui le peuvent à aider cette belle institution de leur argent et nous souhaitons aux organisateurs tout le succès possible pour les fêtes du 25^e anniversaire, en juillet prochain.

LA BAIE

La Baie, 10.—La température froide que nous avons eu la semaine dernière retarde beaucoup l'égouttement et les quelques gelées blanches ont compromis la récolte des tomates.

Conseiller.

M. Alphonse Proulx a été élu conseiller du village en remplacement de M. D. Martel, démissionnaire.

La Commune (Suite).

Le semaine dernière je disais que LaBaie avait perdu des milliers de piastres avec la Commune inexorable. Voici comment: Les terrains avoisinant se vendent aujourd'hui de \$100.00 à \$125.00 l'arpent et les 4700 acres de la Commune seront estimés d'après le coût primitif au prix ridicule de \$2.50 l'arpent et c'est encore exagéré car les droits au nombre de 144 se sont vendus jusqu'à 1912 pour \$100.00 chacun faisant \$14,400.00. Depuis 10 ans au moins le terrain de la commune vaut certainement au minimum \$50.00 l'arpent soit au total \$235,000.00. Et le revenu brut est de \$1,800.00 au maximum moins qu'un pour cent de revenu annuel. Ces chiffres sont renversants mais positifs.

La Baie est une des paroisses les plus riches de la rive sud.

La semaine prochaine je vous donnerai les détails sur la valeur productive de nos terrains exploités.

Divers.

Mme Vve H. Allie a mis en vente l'outillage et le roulant de la manufacture de Tuxaux de béton de feu H. Allie. C'est une bonne occasion de faire un marché magnifique.

M. J. Adrien Courchesne, cultivateur du Pays Brûlé est à se bâtir une très belle résidence dans la Haute-Ville pour venir l'habiter comme rentier.

M. Philippe Duplessis de Manchester chez son frère J. A. Duplessis, orfèvre.

S. GREGOIRE

Funérailles.

S. Grégoire, Nicolet, 10.—Nous enregistrions avec chagrin la mort d'un des plus distingués citoyens de cette paroisse, M. Joseph Tourigny, culti-

vateur au Lac S. Paul.

Les funérailles ont eu lieu avec une grande pompe, vendredi, 5 juin. Tous les membres de la Ligue du Sacré-Cœur y assistèrent, marchant processionnellement à la suite de leur drapeau.

M. Tourigny est mort à l'âge de 61 ans, après quelques jours de maladie seulement, entouré des meilleurs soins de sa famille et de son médecin et après avoir reçu les secours religieux avec la foi du chrétien.

Il laisse une épouse et des enfants auxquels nous offrons nos condoléances sincères.

Nouvelle bâtisse.

M. Luc Thibodeau, maire de La Rochelle, est à faire construire une nouvelle demeure à l'extrémité de la rue Buissard. Il espère en terminer les travaux avant deux mois.

Fonderie.

M. Ludger Poirier avec M. Louis LaRivière fait ériger une bâtisse près de la gare du chemin de fer du sud afin d'y installer une fonderie. Le but principal est de faire des moules de moulages, dont M. LaRivière a la patente. On en dit partout du bien.

Visiteur distingué.

La paroisse avait la joie de recevoir dimanche dernier la visite d'un de ses fils prédestinés. Le R. V. Frs Omer Hébert de la Communauté des Pères du Sacrement est venu pour la première fois depuis son élévation au sacerdoce passer le dimanche avec ses co-paroissiens. Le soir, à l'heure d'adoration chez les hommes de la Ligue du Sacré-Cœur font chaque mois, il donna un joli sermon. L'assistance nombreuse ne manqua pas de l'applaudir, d'en tirer de douces émotions.

L'ANSE AU GRIFFON

En plein hiver.

AU FOYER

VOIX DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

ESTO VIRI

Au FOYER de "L'Action Sociale"

Savoir travailler

CONSEILS A UN JEUNE HOMME QUI A TERMINE SES ETUDES

Les classes terminées, il faut étudier encore, autrement le petit bagage scientifique, acquis si péniblement, ne tarde pas à disparaître.

C'est un grand malheur, que tant de jeunes gens cessent à peu près d'étudier aussitôt qu'ils ont fini leurs classes. Bien loin d'être savants, les meilleurs élèves ont à peine la clef de la science : s'ils savent étudier, c'est beaucoup.

Le jeune homme de dix-huit à vingt-cinq ans qui, même après de brillantes études, renonce au travail de la pensée, se condamne à une grande médiocrité, pour ne pas dire à une nullité absolue.

Que de carrières brisées ! que d'espérances trompées, même après la conquête de plusieurs diplômes, mal acquis du complet abandon des études.

Dans quelque position que l'on se trouve, on a toujours des heures qui ne sont pas réclamées par les devoirs professionnels. Ces heures libres, mal employées, exposent à de grands dangers.

Si l'on n'a pas l'amour des livres, la passion du savoir, d'autres passions moins nobles viendront frapper à la porte du cœur. On aimera des visites inutiles, la bonne chère, les joies bruyantes, auxquelles on sacrifiera le respect de soi-même, sa dignité, sa vertu.

Le jeune homme capable de goûter les plaisirs de l'esprit échappera facilement à la séduction des sens, à tout ce qui déforme le cœur et paralysé l'intelligence. Il dédaignera les plaisirs grossiers, qui alourdissent l'âme et l'empêchent de s'élever vers le beau et le bien ; il ne connaîtra pas les tourments de l'ennui et ceux de l'oisiveté.

"L'homme qui ne travaille pas, dit Lacordaire, tombe par une pente rapide, de la langueur dans les désordres du cœur."

"La culture des lettres, dit Fousa-grives, fournit un fonds inépuisable de distractions élevées qui maintiennent l'âme haute et la prémunissent contre les pièges que le désœuvrement tend à la santé comme à la dignité morale."

La culture des lettres, qui nous procure de si douces jouissances, est indispensable au succès. Comment réussir dans une carrière, quelconque si l'on est incapable d'exprimer sa pensée avec clarté et même avec élégance ? Il faut donc apprendre à parler et à écrire convenablement. Pour cela il faut lire de bons auteurs.

La lecture enrichit la mémoire, féconde l'imagination et préserve de l'ennui. Conduite avec intelligence, c'est le plus sûr moyen d'apprendre à penser, à parler et à écrire.

"Le plaisir de la lecture est, entre tous, le plus noble et le plus doux. Les autres plaisirs ne sont ni de tous les temps, ni de tous les lieux ; mais la lecture est l'aliment de la jeunesse, le charme de la vieillesse ; elle embellit la prospérité et dans l'adversité, elle est une consolation." (Cicéron).

"Ce sont les livres qui nous donnent les plus grands plaisirs, et les hommes qui nous causent les plus

sus, quand survient un des aides-dela-camp du roi, avec Victor Hugo se trouvait en relations par la chambre des pairs.

Le poète s'élançait : il lui expliquait qu'il y avait une mesure de clémence, qu'il n'y avait pas une seconde à perdre. En même temps, il a brusquement saisi une feuille de papier sur la table, et d'un trait il a écrit les quatre vers admirables que l'on connaît :

Par votre ange envolée ainsi qu'une colombe...

— Veuillez seulement porter cela au roi, je vous en supplie ! L'objet était si touchant que l'aide-de-camp se décida.

Un quart d'heure après (quart d'heure d'angoisses profondes), il revenait avec un billet ne contenant que cette ligne :

"Accordez. Je vous en remercie." Et la signature de Louis-Philippe. En même temps paraît à bride abattue l'estafette portant l'ordre de surseoir à l'exécution.

Le Samedi

Un soir j'écrivais : C'est l'heure crépusculaire répandue dans tous les cœurs, sur toutes les choses d'ici-bas ! Il semble que tous doivent être meilleurs les uns que les autres, à l'approche du soir, de la nuit, mort éphémère qui s'avance.

Je m'achemine vers notre vieille église paroissiale ; qu'elle est belle dans sa sombre, son allure un peu fière et toute maternelle. C'est là que

Le Rayon

Il faut croire jusqu'à mourir pour la moindre des saintes croyances ; et que la dernière parole, et que le dernier souffle, et que le dernier regard et que le dernier frémissement du corps qui retourne à la poussière dise encore : Je crois.

LOUIS VEUILLLOT.

grandes douleurs." (Joubert).

"C'est dans la lecture que je trouve un délassement pour mon esprit ; c'est elle qui repose mon oreille fatiguée du tumulte du forum et des cris de la foule. Qui osera me blâmer de donner à l'étude des lettres le temps que d'autres consacrent aux fêtes, aux divertissements, au repos, aux festins et aux jeux de hasard." (Cicéron).

Il ne faut jamais lire les ouvrages, même bien écrits, qui flattent les passions. La lecture des romans est particulièrement dangereuse. Elle gâte le goût, fausse le jugement et pervertit le cœur. Elle fait vivre dans un monde imaginaire, fantasque, qui n'a rien de commun avec la vie réelle.

Le lecteur de romans fait des rêves chimériques, des projets irréalisables ; il poursuit un idéal qui ne saurait atteindre. Alors il souffre, s'ennuie, se dégoûte ; la vie lui devient à charge.

Il est tel livre dont les résultats ont pu équivaloir à une épidémie. Qui calculera le nombre des jeunes gens victimes de mauvaises lectures ?

Il faut lire peu et bien, lentement, avec réflexion, la plume à la main. Les bons ouvrages sont innombrables. Vouloir les lire tous serait se condamner à un travail aussi écrasant qu'inutile.

Il faut savoir se restreindre, ne lire que des livres choisis capables d'exercer la pensée et de la nourrir ; des livres bien écrits, les chefs-d'œuvre de nos grands écrivains.

"Vraiment, dit un philosophe, si j'avais lu autant de livres que tels et tels, je serais aussi ignorant qu'ils le sont."

"L'écrivain le plus original sera toujours celui qui a lu le plus souvent un petit nombre d'excellents livres et moins d'ouvrages médiocres." (Verniolles).

La seconde condition d'une bonne lecture est de lire lentement.

Lire avec précipitation, voler d'une page à l'autre, courir après des faits nouveaux, c'est faire comme le papillon, qui voltige de fleur en fleur et n'en rapporte jamais aucun suc utile. Les lectures rapides énervent les facultés, engendrent la confusion, ne laissent que de vagues souvenirs. Après quelques années, on se rappelle à peine le titre des ouvrages qu'on a lus trop précipitamment.

"Les lectures rapides, dévorantes, dit Montaigne, forment des ânes savants."

La Fontaine se moque très spirituellement de ceux qui, "les livres rougeant, se font savants jusqu'au bout des dents".

Lire c'est examiner, approuver ou discuter les pensées de l'auteur, se les assimiler ou les rejeter. Tout cela demande du temps, de l'attention et de la réflexion.

C'est par la méditation que la lecture devient la nourriture de l'âme, un banquet intelligent. Lire sans réfléchir est une perte de temps.

"Ceux qui manient le mieux la

parole, a dit un grand écrivain, ont moins lu que médité sur leurs lectures."

C'est en lisant lentement, en passant de la lecture à la méditation, qu'on fortifie ses facultés et qu'on les développe. Le meilleur moyen pour obtenir ce résultat est, comme le conseille Mgr Dupanloup, "de lire la plume à la main".

Quand on veut tirer un bon profit de la lecture d'un ouvrage, on jette d'abord un coup d'oeil sur la Préface et sur la Table ; puis on lit cet ouvrage en entier, pour suivre la marche de l'auteur, l'enchaînement et la progression des idées, le déroulement logique de la pensée. On prend ensuite des notes on indique les faits saillants, les expressions particulièrement heureuses, les passages remarquables.

On exprime ses impressions personnelles ; on apprécie le talent de l'auteur ; et, si l'ouvrage le comporte on en fait le résumé.

"Pour profiter de vos lectures, lisez lentement, arrêtez-vous souvent, réfléchissez beaucoup, revenez plusieurs fois sur ce qui vous a paru le plus sublime ou le plus profond ; résumez et analysez ce que vous avez lu, recueillez vos impressions, faites des extraits, notez les maximes et les pensées les plus saillantes, et les lectures deviendront pour vous une véritable étude des modèles." (Verniolles).

En lisant ainsi, on s'assimile les pensées et les sentiments de l'auteur. On lui emprunte son style, ses idées, ses convictions, et les lectures sont très profitables.

COMMUNIQUE.

Nous rappelons à nos amis que, pour profiter de la réduction accordée pour le Congrès de Montréal, ils doivent prendre leurs billets en bloc et que le mieux est de s'adresser au Comité régional. Tous ceux qui le pourront n'hésiteront pas à venir à Montréal afin

Nous avons appris avec un sentiment de légitime fierté les succès remportés par les nôtres à l'Université. La médaille du Gouverneur Général a été remportée par le camarade Léon Pelland, du cercle Casault et vice-président du Comité régional de l'U. R. Q. Le prix de notariat a aussi été attribué à un de nos camarades, Edmond Beaumont, du cercle Casault.

Nous félicitons nos amis de leur franc succès et leur souhaitons un avenir heureux et prospère.

Notre pensée va aussi vers le camarade Art. Duval, membre du cercle Charest, un des fondateurs et le premier président de l'U. R. Q., qui, mardi matin, à un si destinée à celle de Mlle Gabrielle Chaffour. Mgr Roy, aumônier de l'U. R. Q., a donné la bénédiction nuptiale, voulant témoigner par là l'estime dans laquelle est tenue le notaire Duval. A celui-ci la "Voix de la Jeunesse catholique" souhaite prospérité et bonheur.

Nous sommes informés que les cercles de la région de Québec ont répondu généreusement à l'invitation faite par M. l'abbé Groulx et que les communions furent nombreuses le 19 pour nos frères d'Ontario.

consoles, les bénissez, les pardonnez, les aimez ; heureux, trois fois heureux !

Est-ce illusion ? Il me semble que bientôt après, ces mêmes figures ont dans leur physionomie plus de sérénité et de résignation, transformées qu'elles sont par la prière et le pardon !

J'apprends par cette grave révélation, souvent renouvelée, ce que peuvent la Foi et l'Amour. Je désire ardemment la bonté, la douceur, le dévouement ; je m'empare l'âme d'idéal apostolique et à mon tour, quittant le bon Dieu, je le remercie de me faire entendre son sublime langage.

PASCALE.

Mgr de Ségur avait appris à un enfant malade le "chapelet de l'Amour de Dieu", qui consistait à réciter sur chaque grain une formule de l'acte d'amour :

— Mon Dieu, je vous aime !... L'enfant fit la mort d'un élu et, depuis, sa chère famille, dans toutes les maillades, a adopté le chapelet de Mgr de Ségur...

C'est une merveille

LA PINCETTE NIP-IT est de toutes les Nouveautés, celle dont vous ne pouvez vous passer. Elle arrache les cheveux des têtes, sans tacher les doigts. Elle enlève les petites plumes des toilettes, sans en excepter une seule. Elle défait la perfection. Envoyez-nous 5 centimes d'aujourd'hui et vous recevrez cette MERVEILLE par le retour du courrier. SATISFACTION GARANTIE.

LA MAISON D'AMOUR, Division Y MONTREAL, CAN.

Futurs triomphes du Sacré-Cœur

POUR LA FETE DU SACRE-COEUR, 19 JUIN 1914

C'est en vain que Satan dans sa haine profonde
T'offre un défi moqueur ;
Cœur sacré, cœur divin, tu soumettras le monde
A ton pouvoir vainqueur.

Le crime audacieux contre ton nom conspire ;
Il se montre au grand jour ;
Mais la terre bientôt deviendra ton empire,
Auguste roi d'amour.

Ton sceptre souverain brisera les sarcasmes
Des sceptiques mépris,
Et les cœurs subjugués, de saints enthousiasmes
Se sentiront épris.

Par ton regard puissant l'injure et le blasphème
Seront anéantis,
Et ceux qui follement te jettent l'anathème
Se verront démentis.

Hier, on t'a maudit ; des sectes misérables
De nos lois t'ont chassé.
Mais, c'en est fait, demain par des cœurs innombrables
Tu seras embrassé.

Avec le temps grandit de ta divine image
L'idéal infini ;
Toutes les nations viendront te rendre hommage,
O Sacré-Cœur béni !

Je vois à l'horizon tes lumineuses flammes
Eclairer les esprits,
Et les rayons divins répandre sur les âmes
D'ineffables souris.

De ton souffle sacré ranimant les courages
Par l'épreuve abattus,
Tu feras resplendir, en dépit des orages
D'héroïques vertus.

Les princes de l'Eglise, en vêtements de fête,
Viendront te consacrer
Tous les pieux chrétiens, devenus ta conquête,
Et fiers de t'adorer.

Tu ne porteras plus ces épines cruelles,
Divin Cœur déchiré,
De lis aux doux parfums, de roses immortelles
Tu seras entouré.

Ta croix disparaîtra dans des gerbes de flammes
Qui monteront vers toi ;
Souverain bien aimé, des myriades d'âmes,
Observeront ta loi.

Dessables du désert aux pics de nos montagnes
Ton nom retentira ;
Dans les grandes cités et les humbles campagnes
On te glorifiera.

Cœur sacré, tu seras le maître, le seul maître,
Le Seigneur et le Dieu ;
Les cœurs désabusés se sentiront renaitre
Aux châteaux de ton feu.

Sur le haut des sommets s'élèvera ton trône
Et ton temple immortel ;
Les peuples et les rois t'offriront la couronne
D'un amour éternel.

Sous les dômes parés de précieuses pierres
Et de purs diamants,
Nuit et jour devant toi brûleront des prières
Et de pieux serments.

Les poètes ravis, transportés, en délire,
Par tes attraits charmés,
Féeront d'amour les cordes de leur lyre,
Sous leurs doigts enflammés.

Le genou des puissants, fièrement, avec gloire,
Fléchira devant toi,
Et l'univers entier, affirmant ta victoire,
Te proclamera Roi.

Nous verrons ton emblème incrusté sur les armes
De nos braves soldats ;
Il les rendra plus forts au milieu des alarmes
Des terribles combats.

Nous verrons ton symbole au fronton des portiques
De nos vieilles cités ;
Et tu commanderas dans les palais antiques
Des princes respectés.

Peint sur nos étendards, illuminant l'espace,
Les aîres et le forum,
Tu seras à jamais le signe de la grâce,
Le divin Labarum.

L'abbé L. BOULET.

Charité féminine

Dans le grand couvent où, depuis plusieurs mois, je vis en compagnie des bonnes Soeurs, d'un noyau choisi de dames pensionnaires et d'un personnel nombreux, il m'arrive, tous les jours, d'être enthousiasmée par les belles actions coutumières à ces héroïnes obscures qui ont adopté l'étroit sentier du devoir, le rude chemin du sacrifice volontaire et de l'oubli ; et qui, infatigables, se dévouent au soulagement des humbles infortunes.

Et ce contact journalier des favorisées de la richesse, qui, après une vie sociale ou mondaine interrompue ou terminée inopinément, aspirent au repos, à la solitude, parce que accablées sous le fardeau d'épreuves familiales ; parce que laissées seules, brisées par le départ éternel d'être aimées ; ou, parce que simplement neurasthénisées par un intérieur inquietant, apporté, avec la paix salutaire qui émane de ces providentielles demeures, la soif du dévouement, la recherche du bien à accomplir.

Dans l'espoir d'une bonne oeuvre à encourager, ces favorites, oui ! ces ex-favorites de la société trouvent un immense champ d'action. Côté à côté avec les vierges de la meilleure part, elles défrichent le terrain grandiose de la charité. A leurs frais, elles organisent des assistances maternelles, des patronages, des fêtes de bienfaisance. Ardentes, infatigables, elles se rapprochent des pauvres, des abandonnés, des malheureux ; et la charité féminine ainsi publiquement comprise et pratiquée se trouve être un puissant instrument de rénovation sociale et de préservation morale.

Les femmes, de l'aveu même des plus acerbes antagonistes du féminisme, excellent dans l'art ou la science des découvertes qui conduisent aux moyens sûrs de venir en aide aux déshérités de la vie heureuse. Elles ont le don de comprendre la souffrance et savent panser, en même temps que les blessures corporelles, les plaies morales et les meurtrissures du cœur.

Et n'est-ce pas là le grand rôle de la religieuse qui est et restera toujours l'instigatrice des sublimes abnégations, des héroïques générosités, des stoïques vertus ?

C'est aussi celui de toutes ces ferventes adoptées de la charité qui se groupent dans les couvents, y font leur demeure et sur le déclin de leur carrière, en attendant l'heure des célestes récompenses que l'Evangile, en ses sublimes béatitudes, promet aux âmes miséricordieuses, reçoivent, dès ici-bas, forces bénédictions et terrestres joies, car l'aumône et la bienfaisance, par un étrange revirement, deviennent, en réalité, très souvent, plus profitables à ceux qui donnent qu'à ceux qui reçoivent.

SOLANGE D'IBERVILLE.
Ce 13 juin 1914.

Hâtons-nous

A toutes les femmes honnêtes
de cette province, paix, félicité
et bonheur !

Mesdames,
Ne vous semble-t-il pas que le temps est enfin venu de faire un effort généreux sur nous-mêmes ; de secouer un peu le respect humain, de le secouer même assez rudement pour le laisser tomber, de nous lever libres de tout lien et de tout "entrave" de regarder bien en face la mauvaise mode et de lui dire : "Passe ! tu n'entreras pas dans mon foyer ! trop de ruines morales se sont déjà accumulées sur ton passage, maintenant l'opinion est éclairée ! fuis honteusement de notre camp, nous ne voulons plus subir ton joug exécré !"

Vous le savez, Mesdames, depuis environ 6 mois une campagne de presse contre les modes immorales a été menée par tous les journaux catholiques de la province : des protestations s'élèvent de toutes parts ; et de tous les degrés de l'échelle sociale des femmes se sont levées et ont pris la plume pour fêtrer la mode tyrannique qui tient la femme ficelée et enchaînée sous son sceptre de fer ; mais que servent les paroles, si elles ne sont soutenues par une action efficace ! Il faut donc agir et agir immédiatement ! n'attendons pas que le mal soit sans remède ; nous ne sommes plus aux jours où l'on déplorait le mal en se croisant les bras — le temps est à l'action. Nos ennemis ne dorment pas, sans cesse sur la brèche, ils machinent dans l'ombre les plus hardis complots, chaque jour ils inventent de nouveaux pièges et tendent leurs perfides filets ! Et nos femmes catholiques acceptent tout les yeux fermés parce que c'est la mode ! étrange mentalité, n'est-ce pas ?

O femmes ! rappelons-nous la mission que nous avons, avant tout autre considération, de nous opposer à la mode.

Que conclure de ces raisonnements : c'est que la "Ligue de la bonne Mode" s'impose ; il est urgent que cette ligue s'établisse dans nos campagnes et dans nos villes, nul doute que l'autorité religieuse nous prêterait son concours bienveillant. Déjà cette ligue est à s'établir dans le diocèse des Trois-Rivières et l'on y prend les noms.

Voici le règlement qui a été adopté dans ces paroisses : c'est le programme publié dans "La Bonne Parole" et qui a été reproduit dans notre journal :

1. Donner son nom.
2. Ne pas tolérer le décolletage.
3. S'abstenir autant que possible même de cols légèrement ouverts qui sont un achèvement vers le décolletage et favorisent l'introduction de cette mode.

3. Ne pas tolérer de jupes plus ou moins fendues ou scandaleusement enveloppantes.
Eviter de porter des jupes trop étroites qui, étant une entrave aux mouvements, sont à la fois un outrage à la dignité et même à la grâce féminine.

ber sous la loi de la religion et de l'honneur.

4. S'efforcer de porter des manches longues ou tout au moins trois quarts.
Ne pas tolérer pour les blouses l'usage d'étoiles transparentes sans y ajouter un bon sous-vêtement approprié.

5. Le programme est lancé. En avant, Mesdames, que chacune de nous prenne part à la croisade ! Nous aurons pour mot d'ordre cette parole brûlante des premiers croisés : "Dieu le veut !" notre étendard sera la modeste chrétienne et notre chant de guerre ce pieux refrain.

Nous voulons Dieu ! la mode impie
Veut envahir notre foyer ;
Nous t'en prions, Vierge bénie,
Viens la bannir, sans plus tarder.

En avant, Mesdames, Marchons courageusement et librement. "A bas l'ennemie !"

BERTHE.

Hugo et Barbès

On sait comment Barbès, sous Louis-Philippe, après l'insurrection de mai, fut jugé et condamné à mort. Peu de temps après cette condamnation, Victor Hugo se trouvait en soirée. Il était environ minuit.

Un personnage officiel qui remplissait de hautes fonctions au ministère de la justice, causait dans une embrasure de fenêtre avec un général. Or, au moment précis où Victor Hugo passait devant eux, une phrase de leur conversation arrive à son oreille sans qu'il ait rien fait pour la saisir au vol.

Cette phrase disait :
— C'est ce matin qu'on exécute Barbès.

L'ordre a été envoyé dans la soirée.

La qualité de la personne qui parlait ne permettait aucun doute sur la véracité de l'affirmation.

Victor Hugo, surpris et ému, n'en veut pas écouter davantage. Une idée soudaine a traversé son cerveau.

Il s'empresse de quitter la soirée, saute dans une voiture et se fait conduire aux Tuileries.

Comme de raison, on l'arrête au guichet de l'Echelle.

— Que désirez-vous ?
— Parler au roi, répondit-il le plus naturellement du monde.

Le concierge du château le regarda avec stupeur, croyant avoir affaire à un fou.

A minuit et demi, sans autre forme de procès, se présenter pour faire une visite à Sa Majesté ! Il y avait, en effet, de quoi plonger l'estimable fonctionnaire dans l'aburissement.

Il riposte donc par un "On ne passe pas !" énergique, et fait mine de barrer la route.

— Je suis Victor Hugo, pair de France. Il faut absolument que je parle au roi, je vous le répète, pour une affaire d'Etat de la plus haute importance, qui ne peut attendre.

Le poète y met tant d'autorité que le concierge, ébranlé, cède en partie.

— Alors, monsieur, je vais vous faire conduire par un planton jusqu'à la salle des officiers d'ordonnance.

Et, en effet, on escorte Victor Hugo.

Dans la salle des officiers d'ordonnance, nouvel assaut infructueux. Le roi est couché ; il dort depuis une heure ; personne n'oserait le réveiller.

Pendant ce temps-là, les minutes marchent toujours. Victor Hugo croit entendre le marteau qui plante la guillotine sur ses rochers supports. Il redouble d'instance, de supplications. La résistance n'est pas moins

autre considération, avaient se cour-opiniâtre. Elle menace d'avoir le des-

L'INFORMATION

MARDI, LE 16 JUIN 1914.

En septembre 1921, il y aura quatre cents ans qu'est mort le grand poète catholique italien le Dante Alighieri. L'Italie entend commémorer ce centenaire par des fêtes grandioses, dignes de son poète immortel, et les Fraternités franciscaines, dont le Dante fut un membre pieux, après avoir été novice dans le Premier Ordre de S. François, se préparent à prendre une large part au succès de ces belles fêtes.

Un décret de la Curie archiepiscopale de Milan ordonne l'ouverture des procès préparatoires à l'introduction de la cause en béatification de l'édifiant professeur à l'Université milanaise, Contardo Ferrini. Ce pieux serviteur de Dieu naquit à Milan le 4 avril 1853; il devint Tertiaire franciscain en 1883, et sa mort ne remonte pas au-delà du dernier quart de siècle.

L'ancien couvent des Franciscains, à Padoue, vient d'être rendu, par les soins de l'Evêque du lieu, aux religieux de cet Ordre. Les persécutions et les exactions napoléoniennes les avaient chassés, il y a plus d'un siècle, de leur cher couvent de S. François le Grand, qui vit dans ses murs S. Bernardin de Sienne, S. Jean de Capistran, le Bienheureux Bernardin de Feltri, et qui est sis à proximité du tombeau de l'illustre S. Antoine de Padoue.

"La Lumière", de Lévis, reproduit à son tour le bel article où un collaborateur de "La Vérité" disait excellemment combien heureuse fut la pensée de confier à nos pèlerins de Lourdes et de Rome un riche modèle de notre drapeau national canadien-français aux armes du Sacré-Cœur, qui portera dans ses plis toute l'âme canadienne-française aux pieds du Christ-Roi, de la Vierge Immaculée et du Souverain Pontife.

La paroisse de S. Gervais, au comté de Bellechasse, marchant sur les traces de plusieurs autres en notre diocèse et au dehors, dresse un monument au Sacré-Cœur de Jésus sur la place publique, en face de l'église paroissiale. C'est la répétition louable d'un noble geste, d'une féconde initiative.

Les troubles, en Italie, semblent devenir de plus en plus sérieux, et la presse de Rome n'hésite pas à y voir un plan politique et révolutionnaire savamment monté.

Les Méthodistes de Montréal décident de renvoyer à plus tard les propositions qui leur ont été soumises relativement à l'union des Eglises protestantes.

On prétend que la ville de Montréal a fait des déboursés pour \$100,000,000 depuis qu'elle est sous la régie de Commissaires-administrateurs.

Les suffragettes d'Angleterre avaient tramé le complot, heureusement mis à jour, de faire sauter les réservoirs de Woolwich, qui fournissent l'eau à toute la section orientale de la ville de Londres.

Une conférence internationale siège présentement au Palais de la Paix, à La Haye, pour la suppression du trafic de l'opium.

La Conférence des Conciliateurs, à Niagara, fait savoir au général Carranza que s'il lui envoie des délégués, il devra le faire selon les conditions d'abord posées.

Les cheminots, en Italie, décident de prendre part à la grève générale, en vue d'épargner aux autres grévistes le danger de représailles de la part de l'Etat.

Un candidat pur socialiste, Byron Wing, se présente, aux élections provinciales d'Ontario, dans la circonscription de Brockville.

Les Grecs jugent que la guerre avec la Turquie est, de plus en plus inévitable; on rapporte même, déjà, un engagement où 40 hommes auraient été tués.

La presse de Londres félicite le Président Wilson, qui vient de signer la loi abolissant le tarif de faveur yankee à Panama.

Lord Lansdowne, chef de l'opposition à la Chambre des Lords, propose un vote de censure contre le gouvernement Asquith, parce que celui-ci tarde à soumettre le bill d'amendement au Home Rule.

ON DEMANDE

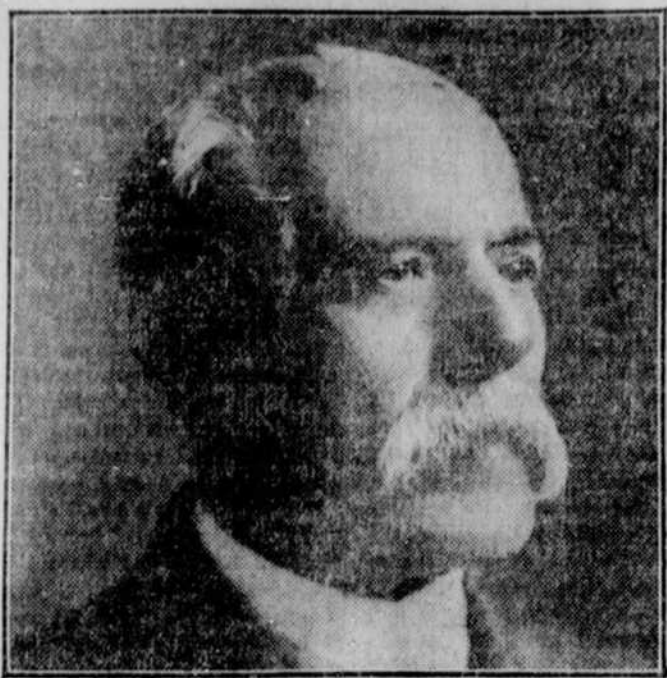
INSTITUTEUR.—On demande une institutrice pour enseigner le français et l'anglais; salaire \$225. S'adresser au Secrétaire-Trésorier de la municipalité de Tewkesbury. 11-35-b

Montres Gratuites

Garçons et Filles—Vos choix pour vos moments libres. Montres gratuites très belles. S'adresser au Secrétaire-Trésorier de la municipalité de Tewkesbury. 11-35-b

Il a combattu sous Lord Roberts

Un Vétéran de la Guerre de Crimée et de la Rébellion Indienne, a souffert horriblement du rhumatisme, jusqu'à ce qu'il fut soulagé par les "Fruit-a-tives".



M. GEORGES WALKER

Chatham, Ont., 3 avril 1913.

"Je suis vétéran de la guerre de Crimée et de la Rébellion Indienne passant comme volontaire de l'Artillerie Royale aux Ingénieurs Royaux, j'ai servi sous Lord Roberts durant la Rébellion Indienne et je suis pensionnaire du gouvernement anglais. De terribles combats, et des dangers continus avaient fait de moi une victime du rhumatisme, à un tel point que mes jambes s'enflaient et qu'il me fut impossible de marcher. Mes intestins devinrent tellement coulés que je n'avais qu'une seule par semaine jusqu'à ce que je prisse les "Fruit-a-tives". Ils m'ont guéri de la Constipation et du Rhumatisme. Maintenant, mes intestins fonctionnent immédiatement après déjeuner, et pour mon travail régulier, je marche trente milles par jour, et je jouis d'une parfaite santé. Plus de rhumatisme ni de Constipation. Vous êtes parfaitement libre de publier cette lettre et mon portrait, si ça peut être utile aux "Fruit-a-tives".

Cette lettre de M. Walker dit comment le rhumatisme a été guéri mais ne dit pas POURQUOI les "Fruit-a-tives" guérissent cette maladie. Le rhumatisme est le résultat d'un empoisonnement du sang, dû à la faiblesse ou au mauvais fonctionnement des intestins, des reins ou de la peau. Dans le cas de M. Walker, le rhumatisme était le résultat d'une constipation opiniâtre. Les matières empoisonnées demeurant trop longtemps dans le système, étaient absorbées par le sang et produisaient l'inflammation des nerfs et des membranes des jambes. Quand il commença à prendre les "Fruit-a-tives", ces pastilles agèrent immédiatement sur le foie. Une plus grande quantité de bile était fournie aux intestins. Aussitôt que les intestins furent débarrassés, et les matières empoisonnées parties, le sang redevenait pur et les nerfs ne restaient pas plus longtemps irrités. Maintenant, M. Walker jouit de la vigoureuse santé qu'il avait quand il combattait sous Lord Roberts et aidait à affermir le drapeau anglais dans les possessions d'outre-mer. Il est aussi actif qu'un homme de quarante ans et ne peut assez louer les "Fruit-a-tives". Essayez-les vous-même, dès la boîte, 6 boîtes pour \$250, boîte échantillon, 25c, chez tous les pharmaciens ou à la Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

Le renflouement de l'Empress

C'EST LA ST. LAWRENCE STEVEDORE COY. DE QUEBEC, QUI SE CHARGE DE CETTE ENTREPRISE DIFFICILE

Rimouski, 16.—Spéc.—On va entreprendre incessamment le renflouement de "l'Empress of Ireland". C'est la Saint Lawrence Stevedore Co. de Québec qui est chargée de cette tâche difficile. Vingt hommes sont arrivés pour se mettre à l'œuvre sans retard. Le travail calculé-t-on durera trois ou quatre mois. Le chef de l'équipe ne sait pas encore si on aura recours à l'air comprimé ou si l'on devra vider le vaisseau de sa cargaison pour y introduire des réservoirs d'air comprimé.

Les nationalistes irlandais

LE DIFFEREND ENTRE M. REDMOND ET LE COMITE PROVISOIRE DES VOLONTAIRES NATIONALISTES.

Londres, 15.—Spéciale.—Le "Morning Post" déclare que le différend qui s'est élevé entre M. Redmond et le comité provisoire des volontaires nationalistes donne de fortes raisons de croire que l'Irlande se trouve sur le point de subir une lutte comparable, peut-être, à la tourmente déchaînée par Parnell à l'aurore du dix-neuvième siècle.

Chose certaine, ajoute le même journal, Redmond s'y prend trop tard pour avoir la main mise sur les volontaires; jusqu'ici il ne leur a donné non seulement aucune sympathie, mais encore il les a regardés avec mépris.

Le "Daily News" dit qu'il y a un différend entre Redmond et Devlin. La grande majorité des volontaires sont nationalistes, tandis que la plupart des officiers exécutifs sont les créatures du "Sinn Féin". Ne confit, quoiqu'il regrettable, ne serait pas fatal.

La Chambre des Lords se réunit aujourd'hui. Et l'on s'attend à ce que Lord Crewe annonce la date de la deuxième lecture du bill du Home Rule et de l'introduction du bill amendé.

R. P. Emile

David, O. M. I.

Il est décédé ce matin à Montréal

Montréal, 16.—Spéciale.—Le R. P. Emile David, O. M. I., est décédé ce matin à l'Hospice des incurables, à l'âge de 49 ans. Il était né à Montréal. Il fit ses études à Ottawa, fut ordonné prêtre en 1892 par Mgr Duhamel et fut professeur à Ottawa jusqu'en 1898 alors qu'il tomba malade. Les funérailles auront lieu jeudi à Lachine. Le R. P. David a été l'âme de l'Association d'Education d'Ontario à sa fondation.

Le goût de la bombe chez ces dames

ENCORE UN "COUP D'ECILAT" DE CES ENRAGEES.—UNE BOMBE DANS L'EGLISE ST-GEORGES.—CHAHUT A LA CATHEDRALE ST-PAUL.—INDIGNATION POPULAIRE.

Londres, 15.—Spéciale.—Les anarchistes en jupon qui terrorisent la ville de Londres ont fait éclater encore une bombe, hier, en pleine église de St-Georges, Hanover Square. Plusieurs verrières de grand prix ont été brisées par l'explosion. Heureusement qu'il n'y avait personne dans l'église à ce moment-là.

Les pompiers, prévenus du fait, arrivèrent presque immédiatement. L'église était remplie d'une fumée blanchâtre et suffocante. Au milieu des débris on trouva une pancarte avec l'inscription:—"Nous protestons contre les tortures infligées aux femmes".

Comme lors de l'explosion de la bombe déposée dans le chœur de l'abbaye de Westminster, la police n'a pu faire aucune arrestation.

Evidemment ces hystériques prennent le goût de la bombe. Avant-hier c'était à l'abbaye de Westminster qu'elles s'attaquaient, hier c'était à l'église St-Georges. On se demande quels dégâts elles vont commettre aujourd'hui.

L'église de Saint-Georges avait été construite en 1723. Depuis longtemps c'était une des églises favorites de la haute société londonienne. C'est là que furent mariés le premier ministre, M. Asquith, en 1894, et l'ancien président des Etats-Unis, M. Roosevelt, en 1886.

L'église de Saint-Georges n'est pas le seul théâtre sur lequel les suffragettes aient fait entendre de leurs nouvelles, hier. A la cathédrale St-Paul, pendant un office religieux très solennel auquel assistaient le Lord-maire et les juges de la Cour Suprême, un groupe de suffragettes se mirent à vociférer et à protester contre les traitements infligés à leurs congénères emprisonnées. L'office a dû être interrompu pendant qu'on les expulsait.

Deux nouveaux magistrats

M. F.-X. DROUIN, DE QUEBEC, ET M. L. DUFLESSIS SONT NOMMES JUGES DE LA COUR SUPREME.

Ottawa, 16.—Spéc.—M. F. X. Drouin, de Québec, vient d'être nommé juge aux Trois-Rivières, en remplacement de M. le juge Cook, et M. N. L. Duflessis, des Trois-Rivières, est nommé juge pour le district du Saguenay, qui aura maintenant deux juges.

Plusieurs autres postes qui dépendent du gouvernement fédéral seront remplis cette semaine. On nommera, notamment, deux commissaires à la Commission des Chemins de fer, et quatre sénateurs pour l'Ontario.

L'hon. juge E. J. Flynn

LA CEREMONIE DE LA PRESTATION DU SERMENT PAR LE NOUVEAU MAGISTRAT DE LA COUR SUPERIEURE

L'hon. E. J. Flynn, le nouveau magistrat de la Cour Supérieure, a prêté, hier, suivant le cérémonial accoutumé, le serment d'allégeance et le serment d'office.

L'hon. juge Lemieux présidait, et l'hon. Amédée Robitaille, agissait comme protonotaire.

Parmi les personnes présentes, nous avons remarqué les honorables juges Malouin, McKinnell, Pelletier, Belleau, Dorion, Roy et Cannon; Sir Louis Jetté, M. Eusèbe Belleau, bâtonnier, et MM. L. T. Maréchal, J. A. Lane, Arthur Lachance, M. P. Adjuitor Rivard, Ferdinand Roy, Louis St-Laurent, Omer Drouin, J. A. Savard, Aimé Dion, Charles Darveau, A. Marchand, L. T. Larue, Hector Laferté et Percy Flynn.

Ce matin, le nouveau juge est parti pour St-Joseph de Beauce, où il présidera au terme de cette Cour.

COURRIER DU TEMISCAMINGUE

De retour

Meaux, 13.—M. Jos. B. Perreault, qui, il y a une quinzaine de jours, était appelé par télégramme auprès de son frère qui demeurait à Los Angeles, Californie, est de retour au milieu des siens après un heureux voyage. De plus il ramène son frère Denis qui n'avait pas revu le Canada depuis 36 ans. M. Denis Perreault vient pour demeurer définitivement parmi les siens.

Départ

Plusieurs familles vont nous quitter prochainement pour d'autres lieux plus avantageux pour eux.

Pour quelle raison ces familles nous quittent-elles? Il est très aisé de répondre à cette question. Ces familles quittent le Temiscamingue, ce n'est pas parce qu'elles sont de méchantes terres, au contraire, ce sont de très belles propriétés, faciles à cultiver, mais les propriétaires ne peuvent trouver à vendre leurs produits et ceux qui ont besoin de gagner ne trouvent de l'ouvrage que très difficilement. Pourquoi? Parce qu'il n'y a pas de chemin de fer pour écouler les produits, le pont qu'on nous promet depuis si longtemps est encore à l'état de rêve; les chutes où devaient se bâtir des usines à papier et des usines électriques sont toujours dans le même état.

On doit pourtant savoir que le Temiscamingue est appelé à devenir le grenier de la province de Québec, mais du train que les choses vont c'est plutôt un endroit où l'on s'ennuie que d'abondance. Il n'est pas étonnant que les gens se découragent et s'en aillent ailleurs pour vivre.

Le centenaire Cartier

Une grande fête champêtre sera donnée à New-York

New-York, 15.—New-York ne veut pas rester en dehors des préparatifs des grandes fêtes qu'on organise au Canada pour célébrer le centenaire de Sir Georges Elienne Cartier, l'illustre homme d'Etat canadien-français qui fit la Confédération des provinces anglaises de l'Amérique-Nord.

Désireux de participer aux fêtes du centenaire et à l'érection du monument grandiose qu'on doit élever à celui qu'on appelle à juste titre le père du Canada, les Canadiens-français de New-York, organisent pour le samedi, 4 juillet, une grande fête champêtre qui aura lieu au Liberty Park, d'Astoria, Long Island. Ce parc est situé au coin de la 66 avenue et de Vandeventer avenue.

Les sociétés sous les auspices desquelles la fête aura lieu sont: la Ligue St-Joseph, de New-York, la Société St-Jean-Baptiste, de New-York, l'Association démocratique des Canadiens et Français, du Greater New-York, l'Union des menuisiers Local 707, et le Club démocratique franco-américain du comté de Kings.

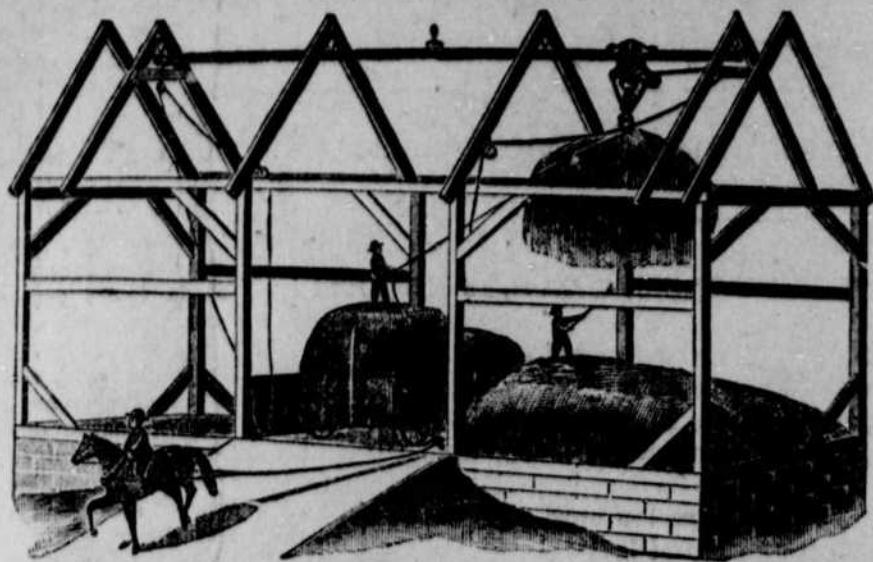
Le président du comité d'organisation des fêtes est M. Adolphe Bell, et le président d'honneur, M. J. C. Hogue.

La visite pastorale

RETOUR DE S. G. Mgr ROY A QUEBEC

S. G. Mgr Roy a interrompu la visite pastorale à S. Marc des Charières et est revenu à Québec hier. La visite pastorale sera reprise à S. Casimir, le 9 septembre prochain.

VOUS DEVRIEZ AVOIR DANS VOTRE GRANGE UN APPAREIL POUR DECHARGER LE FOIN



N'ATTENDEZ PAS A L'AN PROCHAIN

Pour en faire l'installation. Vous connaîtrez tous les avantages d'une fourche à foin seulement lorsque vous en aurez fait l'essai.

TOUS LES ACCESSOIRES

requis pour l'installation d'une fourche à foin, NOUS LES AVONS EN MAGASIN pour livraison immédiate.

Nos charriots, fourches, poulies, lisses, etc., sont des plus améliorés, ceux qui travaillent le mieux.

PRIX LES PLUS AVANTAGEUX.

DEMANDEZ NOTRE CIRCULAIRE SPECIALE ET NOTRE CATALOGUE GENERAL

Tél. 612 **P. T. LEGARÉ** **QUÉBEC** 613
273-287 RUE ST PAUL
32-38 RUE ST VALIER
A MONTRÉAL, - 180, RUE AMHERST.

Rumeurs d'élections

ELLES RESULTENT DE L'ADOPTION DU BILL DE REDISTRIBUTION.—L'HON. R. LEMIEUX A DORCHESTER.

On rapporte que comme conséquence de l'adoption du bill de redistribution, hier, aux Communes, un mouvement s'organise parmi les libéraux de la région dans le but d'amener l'hon. Rodolphe Lemieux, dont le siège, Rouville, disparaît avec le remaniement de la carte électorale, à se porter candidat dans le comté de Dorchester.

Les libéraux escomptent que les élections d'Ontario et du Manitoba ne sont que des ballons d'essai qui seront suivis de la dissolution des Chambres fédérales, et on se prépare en conséquence à trouver des comités aux principaux lieutenants que la redistribution a jetés par-dessus bord.

Les rumeurs d'élections générales sont courantes. D'après un politicien généralement bien renseigné, les Chambres fédérales seraient dissoutes cet hiver; plusieurs autres croient plutôt que les élections auront lieu à l'automne. A tout événement, tout indique qu'il y aura appel au peuple à brève échéance.

Le centenaire Cartier

Une grande fête champêtre sera donnée à New-York

New-York, 15.—New-York ne veut pas rester en dehors des préparatifs des grandes fêtes qu'on organise au Canada pour célébrer le centenaire de Sir Georges Elienne Cartier, l'illustre homme d'Etat canadien-français qui fit la Confédération des provinces anglaises de l'Amérique-Nord.

Désireux de participer aux fêtes du centenaire et à l'érection du monument grandiose qu'on doit élever à celui qu'on appelle à juste titre le père du Canada, les Canadiens-français de New-York, organisent pour le samedi, 4 juillet, une grande fête champêtre qui aura lieu au Liberty Park, d'Astoria, Long Island. Ce parc est situé au coin de la 66 avenue et de Vandeventer avenue.

Les sociétés sous les auspices desquelles la fête aura lieu sont: la Ligue St-Joseph, de New-York, la Société St-Jean-Baptiste, de New-York, l'Association démocratique des Canadiens et Français, du Greater New-York, l'Union des menuisiers Local 707, et le Club démocratique franco-américain du comté de Kings.

Le président du comité d'organisation des fêtes est M. Adolphe Bell, et le président d'honneur, M. J. C. Hogue.

La visite pastorale

RETOUR DE S. G. Mgr ROY A QUEBEC

S. G. Mgr Roy a interrompu la visite pastorale à S. Marc des Charières et est revenu à Québec hier. La visite pastorale sera reprise à S. Casimir, le 9 septembre prochain.

Tentative de meurtre

UN MARI TIRE TROIS COUPS DE REVOLVER SUR SA FEMME A LA PORTE D'UN RESTAURANT A MONTREAL.

Montréal, 15.—Spéciale.—Samedi soir, une femme a été victime d'une tentative d'assassinat au sortir du restaurant Plaza, de la part de Henri H. Bell, son mari, un nègre dont elle vit séparée.

La femme déclare qu'à sa sortie du restaurant, Bell se dirigea vers elle et lui braqua un revolver, essaya par trois fois de tirer sur elle. Par bonheur, l'arme rata les trois fois.

Des détectives furent chargés de retrouver Bell. Hier soir, ils sont parvenus à l'arrêter. Ils ont trouvé un revolver non chargé sur lui. Il subira un procès pour tentative de meurtre.

Bell est le même qui, l'an dernier, fut arrêté sur une accusation de meurtre à Chicago, mais comme son identification ne put être établie de façon positive il dut être relâché.

Quatre banques fermées à Chicago

Chicago, 13.—Quatre banques, dont une a pour président William Lorimer, qui a perdu son siège au Sénat, ont été fermées par l'Etat, hier. Les représentants du département des banques de l'Etat ont immédiatement entrepris une inspection minutieuse des livres.

Ces quatre banques sont: The LaSalle Street Trust, The Trust and Savings Bank, Broadway State Bank, The Illinois State Bank et The Ashland-Twelfth State Bank, connue sous le nom de Lorimer-Munday série de banques. La banque de LaSalle Street est la plus importante.

Les dépôts combinés se chiffrent à \$6,411,997 et l'argent en banque est de \$1,434,692. L'auditeur en chef du département, M. Daniel Harkin, a déclaré qu'il espérait voir la LaSalle Street Trust and Savings Bank ouverte de nouveau, la semaine prochaine. On ne croit pas que cette fermeture affecte les autres banques de Chicago.

A l'Université d'Oxford

Une comédie de Molière représentée en français

A l'université d'Oxford, un groupe d'étudiants vient de s'acquitter fort convenablement d'une représentation de "l'Ecole des femmes" de l'immortel Molière. On se propose de jouer chaque année, en français, un chef-d'œuvre d'un classique français. Le but de ces étudiants, en préparant et en représentant ces pièces, est de se rendre maîtres de la langue française. Evidemment ces jeunes gens à l'esprit ouvert saisissent l'avantage de connaître la langue française. Leur culture intellectuelle élevée les empêche de tomber dans cette phobie, cette manie de la haine du français qui est propre à certains cerveaux obtus d'anglo-saxons, de certains fanatiques enragés, surtout en Amérique.

Le volcan Lassen en éruption

HUIT HOMMES QUI S'ETAIENT AVENTURES JUSQU'AU CRATERE AURAIENT ETE TUES

Redding, Cal., 15.—Le mont Lassen, qui était en activité depuis quelque temps, est aujourd'hui en pleine éruption. Un homme a été tué, un autre blessé et deux autres perdus la raison lorsque l'éruption s'est produite. On rapporte aussi, cela semble authentique, que les hommes qui s'étaient aventurés jusqu'au cratère, ont été tués par explosion qui a lancé à 2,000 pieds dans les airs un amas de pierres, cendres et une colonne d'épaisse fumée.

Une nouvelle explosion s'est produite hier soir et on rapporte des flammes apparaissant à l'entrée de l'immense cratère. Le volcan était en activité depuis des semaines.

CHAMPLAIN A FUMER CHIQUEN

La veuve de Saverne

Les trente deniers de Judas

Saverne.—"La veuve de Saverne" voilà le surnom sous lequel est connue une certaine dame Ewers, dont la fortune aujourd'hui fort enviable provient des incidents qui provoquèrent l'hiver dernier, la polissonnerie Lieutenant Forstner.

La dame Ewers tenait à cette fois un modeste débit de tabac, au coin de la place où les troupes du général von Reuter, après avoir arrêté le juge et le procureur, chargés sans provocation des passants inoffensifs. Appelée comme témoin au procès, la débitante fit une position aussi fautive que partielle, chahutée en faveur des militaires. La conséquence ne s'en fit pas attendre: tous les civils de la ville boycottèrent la boutique de celle qui avait trahi les siens par un parti. Mais les trente deniers de Judas tardèrent pas à affluer chez la veuve.

La presse pangermaniste s'empare de l'incident, fit de la veuve Ewers une martyre et ouvrit une souscription en sa faveur. A dater de ce jour, la débitante n'a cessé de recevoir des chèques et des commandes venant d'officiers et d'ex-officiers, presque toujours accompagnés d'un mot de gratitude pour sa "conduite si hautement patriotique". D'ailleurs, marchande en gros, la veuve Ewers dut ouvrir des succursales et les journaux nous apprennent que, fournisseur officielle des pangermanistes, elle va se retirer, après fortune faite.

EPILEPSIE

GUÉRIE

Guérir l'épilepsie, la migraine, les névralgies, les maux de tête, les vertiges, les étourdissements, les troubles du sommeil, les troubles de la digestion, les troubles du système nerveux, les troubles du système circulatoire, les troubles du système respiratoire, les troubles du système excrétoire, les troubles du système reproducteur, les troubles du système urinaire, les troubles du système musculo-squelettique, les troubles du système cutané, les troubles du système sensoriel, les troubles du système moteur, les troubles du système intellectuel, les troubles du système émotionnel, les troubles du système social, les troubles du système moral, les troubles du système spirituel, les troubles du système physique, les troubles du système psychique, les troubles du système métaphysique, les troubles du système théologique, les troubles du système philosophique, les troubles du système scientifique, les troubles du système artistique, les troubles du système littéraire, les troubles du système musical, les troubles du système dramatique, les troubles du système cinématographique, les troubles du système télégraphique, les troubles du système téléphonique, les troubles du système électrique, les troubles du système mécanique, les troubles du système chimique, les troubles du système biologique, les troubles du système géologique, les troubles du système astronomique, les troubles du système météorologique, les troubles du système climatologique, les troubles du système océanographique, les troubles du système géophysique, les troubles du système géochimique, les troubles du système géomorphologique, les troubles du système géobotanique, les troubles du système géozéographique, les troubles du système géohistorique, les troubles du système géopolitique, les troubles du système géoéconomique, les troubles du système géosociologique, les troubles du système géoanthropologique, les troubles du système géoethnologique, les troubles du système géoethnographique, les troubles du système géoethnohistorique, les troubles du système géoethnopolitique, les troubles du système géoethnoéconomique, les troubles du système géoethnosociologique, les troubles du système géoethnoanthropologique, les troubles du système géoethnoethnographique, les troubles du système géoethnoethnohistorique, les troubles du système géoethnoethnopolitique, les troubles du système géoethnoethnoéconomique, les troubles du système géoethnoethnosociologique, les troubles du système géoethnoethnoanthropologique, les troubles du système géoethnoethnoethnographique, les troubles du système géoethnoethnoethnohistorique, les troubles du système géoethnoethnoethnopolitique, les troubles du système géoethnoethnoethnoéconomique, les troubles du système géoethnoethnoethnosociologique, les troubles du système géoethnoethnoethnoanthropologique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnographique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnohistorique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnopolitique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoéconomique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnosociologique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoanthropologique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnographique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnohistorique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnopolitique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoéconomique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnosociologique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoanthropologique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnographique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnohistorique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnopolitique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoéconomique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnosociologique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoanthropologique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnographique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnohistorique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnopolitique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoéconomique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnosociologique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoanthropologique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnographique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnohistorique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnopolitique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoéconomique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnosociologique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoanthropologique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnographique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnohistorique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnopolitique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoéconomique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnosociologique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoanthropologique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnographique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnohistorique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnopolitique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoéconomique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnosociologique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoanthropologique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnographique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnohistorique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnopolitique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoéconomique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnosociologique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoanthropologique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnographique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnohistorique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnoethnopolitique, les troubles du système géoethnoethnoethnoethnoethnoethno

Le nouveau ministère français à l'oeuvre

UN EMPRUNT DE 900 MILLIONS.—LA LOI MILITAIRE.—PRONOSTICS PEU ENCOURAGEANTS.—LE CITOYEN AUGAGNEUR ET UN COIN DE SON PASSE.—EMISSION DE BONS POUR 80 MILLIONS.—DIFFICULTE DE LES NEGOCIER.—DECLARATIONS DE M. RIBOT

Paris, 16.—M. Viviani a présenté, hier matin, ses collègues à M. Poincaré, et on annonce que le nouveau ministère se présentera mardi devant les Chambres.

A un conseil tenu par les nouveaux ministres, il a été décidé que l'on demanderait à la Chambre de voter l'emprunt immédiatement. Les députés du projet de loi à soumettre au Parlement seront arrêtés demain; cependant, on sait que le gouvernement demandera un emprunt de 900 millions. Le prix d'émission sera probablement 99 et le taux d'intérêt 4 1/2, au lieu de 5 et 6, que proposait M. Ribot. Cet emprunt sera amortissable en 25 ans.

M. Viviani a consenti à remanier la formule, relative à la loi militaire, laquelle que repousserait l'autre jour M. Godart et Ponsot dans la déclaration ministérielle. La nouvelle formule affirmera la volonté du gouvernement d'appliquer loyalement la loi des trois ans, mais elle fera connaître l'intention de déposer prochainement les projets de loi sur la préparation militaire de la jeunesse dans les écoles de l'Etat et sur la réorganisation des réserves. Quand ces projets auront été adoptés et appliqués, le gouvernement, tenant compte des répercussions et des exigences de la défense nationale, pourra proposer l'allégement des charges militaires.

Les radicaux unifiés accueillent avec enthousiasme la combinaison Viviani. On assure que les adhérents au programme de Pau voteront contre le ministère ou bien s'abstiendront; quand aux socialistes unifiés, ils voteront contre lui.

M. Augagneur, ministre de l'Instruction publique, a prononcé aujourd'hui, à Lyon, un discours dans lequel il s'est déclaré partisan du retour à la loi de deux ans, lorsqu'on aura adopté les mesures nécessaires pour éviter toute perturbation dans la défense nationale. M. Augagneur est un des plus sévères du gouvernement français. Comme gouverneur général de Madagascar, il a fait un tort incalculable à la France en entravant de toutes façons l'oeuvre des missionnaires catholiques, en encourageant de tout son pouvoir les agents de l'Angleterre déguisés en missionnaires protestants, en détournant les capitaux de la colonie et en s'efforçant par ses vaines tentatives de sauter la corde d'une fortune scandaleuse, ce, pendant que tous les services publics périssaient dans

l'Etat. Et voilà à quel point et à quel vaurien on confie le soin de faire la guerre à Dieu dans l'âme des enfants.

En attendant de se présenter devant le Parlement, le gouvernement a émis hier pour 80 millions de bons du trésor à 3 1/2 %, remboursables en 1916.

Seulement la difficulté, et cela montre bien dans quel discrédit est tombé le crédit du gouvernement français, c'est que les banques ne peuvent qu'avec les plus grandes difficultés négocier ces bons sur le marché.

A l'Elysée, le président Poincaré n'a pas dissimulé ses sympathies pour le ministère Ribot. Il a chaudement remercié M. Ribot, après sa démission, des efforts qu'il avait tentés pendant les dix-huit heures qu'a duré son cabinet, cabinet qui a eu l'exaltation la plus éphémère de tous ceux pas en émettre davantage, car c'est qui aient été constitués depuis 1870.

M. Ribot fut acclamé par le public au moment où il regagnait son domicile, situé dans le quartier Latin, près du Luxembourg, et où, après avoir dîné en simple tête-à-tête avec sa femme, il a reçu quelques amis.

—Ah ! dit M. Ribot, ce qui m'a le plus étonné, c'a été de voir des députés républicains refuser leur confiance à un cabinet ayant pour membres des républicains aussi zélés que MM. Bourgeois, Delcassé, Peytral et Clémentel et de voir aussi ces mêmes députés n'apporter la moindre attention à la crise financière, aggravée encore par ce fait que la limite d'émission des bons et obligations à court terme permise par la loi étant de 600 millions, des bons représentant une somme de 85 millions sont déjà en circulation, et on ne pourra pas en émettre davantage, car c'est avec la plus grande difficulté que les banques négocient les bons qui sont actuellement sur le marché.

—Maintenant, dit-il en finissant, je vais partir pour la campagne avec ma femme et mon fils, le docteur Ribot, pour prendre quelque repos avant de reprendre mes occupations au sénat et à l'Académie française.

On voit que l'ancien homme d'Etat a été fort ému par les attaques qu'il a eu à souffrir de la part des socialistes pendant la séance de l'autre jour.

Aujourd'hui-même le ministère Viviani va se présenter devant la Chambre. Souhaitons-lui une prompte culbute à l'égoût d'où il a été tiré.

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

La grève de la faim et de la soif

SYLVIA PANKHURST L'ENTREPREND ENCORE. — ASSEMBLÉES TUMULTUEUSES. — LE ROI INSULTE

Londres, 16.—Spéc.—Sylvia Pankhurst, la "générale" des suffragettes anarchistes semble tourner pour tout de bon à la folie. D'après une déclaration faite à une assemblée de suffragettes, hier soir, elle a recommencé la grève de la faim et commencé celle de la soif non plus, cette fois, pour jusqu'au moment où on la laissera sortir de prison, mais pour jusqu'à l'heure où le Premier Ministre Asquith consentira à recevoir une députation de suffragettes. Ce serait le bon moment pour Asquith de se débarrasser sans grands frais de cette folle en la laissant jeûner ad libitum.

Au cours de cette assemblée, qui fut tout à fait tumultueuse, un orateur, partisan des suffragettes, attaqua violemment la personne du Roi, qu'il accusa de n'être qu'un pauvre individu peureux et sans initiative, complètement indigne des honneurs qui lui sont rendus, et prudemment caché derrière les têtes de bois de ses ministres.

—Ah ! dit M. Ribot, ce qui m'a le plus étonné, c'a été de voir des députés républicains refuser leur confiance à un cabinet ayant pour membres des républicains aussi zélés que MM. Bourgeois, Delcassé, Peytral et Clémentel et de voir aussi ces mêmes députés n'apporter la moindre attention à la crise financière, aggravée encore par ce fait que la limite d'émission des bons et obligations à court terme permise par la loi étant de 600 millions, des bons représentant une somme de 85 millions sont déjà en circulation, et on ne pourra pas en émettre davantage, car c'est avec la plus grande difficulté que les banques négocient les bons qui sont actuellement sur le marché.

—Maintenant, dit-il en finissant, je vais partir pour la campagne avec ma femme et mon fils, le docteur Ribot, pour prendre quelque repos avant de reprendre mes occupations au sénat et à l'Académie française.

On voit que l'ancien homme d'Etat a été fort ému par les attaques qu'il a eu à souffrir de la part des socialistes pendant la séance de l'autre jour.

Aujourd'hui-même le ministère Viviani va se présenter devant la Chambre. Souhaitons-lui une prompte culbute à l'égoût d'où il a été tiré.

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

Visite royale à Lotbinière

L. A. R. LE DUC ET LA DUCHESSE DE CONNAUGHT ET LA PRINCESSE PATRICIA SONT L'OBJET D'UNE CORDIALE RECEPTION

S. A. R. le Duc de Connaught, accompagné de la Duchesse et de la Princesse Patricia, a visité, dimanche, le manoir seigneurial de M. Joly de Lotbinière, à Platon, comté de Lotbinière, et le village de Lotbinière, où les distingués visiteurs ont été l'objet d'une réception des plus dignes.

Déjà décorées à profusion pour la Fête-Dieu, les rues de Lotbinière présentaient un aspect de fête et de réjouissance, pendant que la population faisait haie au passage de leurs Altesses.

Le parti vice-royal se rendit au manoir du seigneur Joly de Lotbinière, à bord du "Lady Grey", à midi. Après le lunch, les hôtes royaux du Seigneur de Lotbinière visitèrent le domaine seigneurial et se rendirent ensuite à Lotbinière pour saluer le curé de la paroisse, M. l'abbé Paradis, et visiter les institutions religieuses du village.

La visite à Lotbinière eut lieu à 3 heures. Un joli kiosque avait été érigé sur la place de l'Eglise et décoré des portraits de leurs Majestés le Roi et la Reine, pour la réception. A l'arrivée des visiteurs à cet endroit, le curé Paradis leur présenta les hommages de la population dans une magnifique adresse, à laquelle S. A. R. le Duc de Connaught répondit dans une brève allocution en français. Une magnifique gerbe de fleurs fut présentée à la Duchesse par une fillette. Il y eut aussi musique par la fanfare de la localité puis les distingués visiteurs se rendirent successivement à l'église, au presbytère, au couvent et aux autres institutions, où la visite fut agréablement interrompue.

Leurs Altesses ont été accueillies chaleureusement par la population et ont paru touchées de la réception qui leur a été faite. Le retour à Québec eut lieu vers la fin de l'après-midi, sur le "Lady Grey".

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique; \$10,000 à la "Numismatic and Antiquarian Society."

—On vient de faire connaître aussi le testament de M. Henry Herbert Lyman, qui a péri avec sa femme dans le naufrage de l'"Empress of Ireland". Sa fortune est évaluée à 400,000. Les principaux dons qu'il a faits sont les suivants: \$20,000, ainsi que de la collection des ouvrages d'entomologie de Lyman et une bibliothèque à l'Université McGill; \$25,000 au "Children's Memorial Hospital"; \$125,000 pour aider à la fondation d'une bibliothèque publique à Montréal; \$10,000 à la Société Historique

Religion

Littérature

Science

Français et Irlandais

AU CANADA

(La Revue Française)

Aux heures vraiment chrétiennes toutes les chrétiens paraissent également précieuses. Il en est une cependant qui occupe une place de choix dans nos affections : c'est l'Eglise du Canada, qui, toute modeste qu'elle semble, compte déjà trois siècles de fastes héroïques, et nous a offert au Congrès eucharistique de Montréal le spectacle d'une ferveur et d'une vitalité admirables.

Laissons d'abord parler les chiffres : les chiffres ne mentent pas ; ils possèdent une éloquence qui impose aux esprits les plus prévenus. Sur une population totale de 7,206,613 habitants, le recensement de 1911 au Canada a donné un ensemble de 2,951,548 catholiques. Les Canadiens français en représentent la principale force : plus de deux millions. Viennent ensuite les Irlandais qui n'approchent du demi-million que de fort loin. Le reste se compose surtout d'Allemands, d'Italiens, de Polonais, de Ruthènes et d'Indiens. Si donc à ces 500,000 Irlandais environ on oppose les 2 millions de Canadiens français, si l'on considère que ceux-ci, en vertu du droit des premiers occupants, demeurent depuis trois cents ans les véritables possesseurs héréditaires de ce fief religieux, qu'ouvriers de la première heure, ils ont dû tout créer dans ce pays neuf et rude au milieu de populations barbares, que tous les chemins des missions furent arrosés du sang de leurs martyrs, que cet Mgr de Laval dont le rôle apostolique a jeté les solides assises de cette magnifique chrétienté de Québec, mère de toutes les chrétiens de l'Amérique du Nord, il ne paraît pas douteux que les catholiques de race française devraient exercer un rôle prépondérant proportionné aux services rendus comme à leur puissance numérique et morale.

Et cependant il n'en est rien. Les Irlandais, derniers recrues du catholicisme canadien, dont ils constituent tout ou plus un cinquième, partagent avec leurs coreligionnaires français, sinon les tâches les plus pénibles, du moins les postes les plus honorifiques, et possèdent des sièges archiepiscopaux comme celui d'Ottawa, capitale de la Confédération, ou cependant leur minorité semblait les empêcher de prétendre au premier rang.

Quand donc et dans quelles conditions s'est produite l'arrivée de ces émigrés d'Irlande au Canada ? Quel accueil y ont-ils rencontré ? Quelles relations entretiennent-ils avec leurs frères de langue française ? C'est ce qu'il convient de montrer en ne laissant pas parler que les faits eux-mêmes.

Quel Français de France ne s'est étonné avec raison sur le sort de ces malheureux fils d'Érin, tourmentés depuis sept cents ans par leurs conquérants anglais, asservis, rançonnés, saignés sans merci, spoliés de tous leurs biens, de leur liberté, de leur idole, de leurs terres, de leurs troupeaux, des instruments de travail nécessaires pour le commerce ou l'industrie ? Nous avons tous frémi d'indignation au récit de ces évènements douloureux qui ont forcé des millions d'habitants à s'expatrier dans toutes les colonies de la Grande-Bretagne. On estime que de 1791 à 1829 le Canada a reçu de 30,000 à 40,000 Irlandais. C'est dans la période de 1829 à 1849 qu'il a donné asile au plus grand nombre : 428,000, dit-on. C'est en effet l'époque de la Grande Famine qui causa tant de ravages et amena l'exode de la moitié de la population. Les fils des victimes, qui ne craignent pas d'évoquer ces souvenirs, nous peignent leurs pères chassés de la terre natale, détrempés par la faim et la peste, entassés dans la cale des navires, où ils mouraient en foule : notamment, pendant l'été de 1847, la station de la Quarantaine à la Grosse-Île ne vit pas moins de 7,000 décès, 50 par jour. C'est alors qu'à de si cruelles souffrances répondirent les dévouements les plus généreux. Les Canadiens français accueillaient les nouveaux venus à bras ouverts comme des frères de même croyance que Dieu leur envoyait. À Québec et à Montréal, ecclésiastiques et laïques rivalisaient de zèle. Mgr Casault et Mgr Bourget se distinguèrent à la tête de leur clergé. Sur ce champ de bataille de la charité, 83 prêtres et 13 religieuses — sur 71 qui furent atteintes du typhus — firent le sacrifice de leur vie. Tous les habitants, plus particulièrement les mères canadiennes, se prodiguèrent sans compter pour veiller les malades, ensevelir les morts, abriter et nourrir les survivants, adopter les orphelins. Il existe encore à Saint-Basile un bon nonagénaire, acteur et témoin de

ces temps héroïques, le R. P. Dandurand. C'est lui qui, avec le R. P. Molloy, entoura de ses soins les plus empressés les infortunés étendus sous les tentes, au bord de la Chaudière, sur l'emplacement actuel du Parlement fédéral. Aussi les relations s'établirent-elles d'abord, faciles et cordiales, entre ces deux races qui, réunies sous le drapeau d'un même maître, avaient également souffert pour la nationalité et pour la foi de nos ancêtres. Les journaux de l'époque nous rapportent des témoignages touchants de cette bonne entente. Le "Packet" du 26 juin 1847 nous apprend notamment la manière dont fut célébrée la fête de la Saint-Jean-Baptiste à Ottawa. "Après la messe, Irlandais et Canadiens français déambulèrent à travers les rues Sussex, Rideau et Saint-Patrice. Chaque groupe portait sa bannière, proclamant la paix, la charité et la tempérance. Les processions finirent par se réunir à l'église et entonnèrent les chants : A la Claire Fontaine et St-Patrick's day..."

Qu'est-ce que sont devenus ces émigrés d'Irlande et leurs descendants ? Sans doute plus d'un, fidèle à son passé, a conservé la mémoire du cœur, et ne s'est pas séparé des amis que la Providence lui avait permis, à lui ou à ses ascendants, de trouver dans la détresse. Mais combien, hélas ! séduits par l'attrait de l'argent ou du pouvoir, ont oublié le drapeau vert d'Érin avec la harpe et les trois tours, et le spectre meurtrier de la "Shan van Vocht", de la "Pauvre vieille femme" ! Combien ont oublié les misères, les tortures et les larmes de la sainte patrie, ainsi que l'ancien adage des pères agonisants qui répétaient à leurs enfants : "Souvenez-vous de votre âme et de votre liberté !" Combien même, — la moitié, dit-on, au Canada — quinze ou vingt millions aux États-Unis, — par la facilité des mariages mixtes, ont "apostasié", ont trahi la religion pour laquelle leurs ancêtres n'avaient pas craint de verser le sang du martyr ! Combien surtout ont oublié, avec les gloires communes de Pontenoy et de Lawfield, les 500,000 des leurs tombés dans toutes les guerres pour le drapeau fleurdelisé, et l'antique devise, expression de leur noble attachement à la France qui avait toujours cherché à adoucir leurs maux : "Semper et ubique fidelis" ! Et voici la chose invraisemblable, mais pourtant réelle et douloureuse qu'il faut qu'on sache bien en France : les fils des vaincus, à qui fut ravi leur idole, la gaélique, prétendent imposer l'usage exclusif de l'anglais, la langue de leurs vainqueurs, à leurs coreligionnaires de sang français, qui cependant ne leur ont jamais fait que du bien !

On comprend très aisément que le gouvernement d'Ontario, obéissant aux vœux des "Orangeistes", qui craignent de voir leur province devenir, comme Québec, catholique en même temps que française, ait cherché depuis 1812 à limiter, à supprimer presque l'enseignement du français, comme à décréter la surveillance d'inspecteurs protestants anglais dans toutes les écoles séparées. Cela peut être contraire à toute équité comme à l'esprit de la Constitution fédérale de 1867 ; c'est cependant très naturel, très humain que les vieux ennemis du catholicisme poursuivent de haine héréditaire tout ce qui peut servir à l'expansion de l'Eglise qu'ils abhorrent. Mais que faut-il penser de ces représentants des intérêts catholiques, prélats ou prêtres d'origine irlandaise, qui, au mépris des instructions pontificales elles-mêmes, manifestent ouvertement leurs préférences pour l'enseignement public et neutre, où dans leurs propres journaux, en encourageant la persécution protestante contre l'école indépendante et catholique, parce que celle-ci réclame le maintien des deux langues ? Que penser de ces pasteurs imprudents qui, en s'affirmant les agents les plus passionnés de l'anglicanisation, préparent sans doute au sein de leur Eglise des déflections nouvelles qu'ils évitent la conservation de la langue française, la première des langues d'Europe qui ne soit parlée dans l'Amérique du Nord, et du reste reconnue l'égale de l'anglais dans la confédération bilingue du Canada ? On est heureux de constater que quelques voix d'Irlande ont fait entendre leurs généreuses protestations, comme celles du vénérable abbé Quinn, du docteur Kennedy, président de la Société Saint-Patrick, de MM. Thomas O'Hagan, Armstrong, Freehand, Foran, Phalen,

des rédacteurs du "Casket", d'Antigonish, Nouvelle-Ecosse ; ou de la "Northwest Review", de Winnipeg, Manitoba. Mais pourquoi faut-il ajouter que les partisans du "fair play", du "franc jeu" ou de la justice, ne constituent chez les catholiques irlandais, surtout chez leurs chefs, qu'une honorable minorité ?

On souhaiterait chez un certain nombre moins de prévention et d'hostilité aveugle, chez la plupart moins d'indifférence avec plus d'esprit de charité. N'existe-t-il pas entre catholiques canadiens des deux langues des raisons de sympathie mutuelle ? Le grand apôtre de l'Irlande, saint Patrice, n'était-il pas originaire des Gaules ? La France chrétienne n'a-t-elle pas toujours regardé l'Irlande comme une sœur qu'elle s'est efforcée de secourir ? Canadiens français et Irlandais ne représentent-ils pas deux nationalités de même croyance, également soumises à la loi britannique, et qui, au lieu de se combattre, devraient puiser des motifs de rapprochement dans la similitude de leurs épreuves anciennes ?

Que les Irlandais du Canada veuillent bien songer aussi à ce qui se passe en ce moment même en Irlande, où, depuis 1892, date de fondation de la Ligue gaélique, ont assisté à une véritable résurrection de la langue irlandaise, encouragée surtout par les prêtres dans toutes les écoles. Quand donc les prêtres irlandais d'Irlande travaillent activement à développer l'enseignement

A propos de récentes controverses

Le domaine de la liturgie

Ironie des choses ! Nous pensions que la liturgie ne devait donner aux chrétiens qu'une leçon d'unité, de paix, de charité. Nous le disions tous, nous le proclamions : elle est un lien entre tous les chrétiens ; elle est le ciment le plus solide de l'unité chrétienne, elle réunit tous les fidèles dans une prière commune, dans un même élan de foi, d'espérance, d'amour, qui se traduit par une même prière, un même chant ; elle les sanctifie par les mérites ; elle les sanctifie par les mérites.

Et voici que la liturgie menace de devenir un brandon de discorde ; c'est depuis quelques mois une levée de bouillies pour ou contre la liturgie. Oh ! je sais bien que les combattants ne s'injurient pas à la façon des héros d'Homère, et qu'ils s'efforcent de rester dans les termes d'une discussion courtoise et charitable.

Mais là où il y a une lutte, il y a des coups échangés, et qui dira qu'il n'y en ait pas eu quelques-uns d'égarés et qu'il ne reste plus dans les cœurs quelque sentiment d'amertume.

Le sujet est vaste et compliqué, et nous ne pouvons avoir la prétention de le traiter en un article. Comme le héros de Virgile il faut dire :

Longae ambages sed summa sequar fastidia rerum.

En toutes ces controverses, le point principal me paraît celui-ci : délimiter d'une façon un peu nette le domaine de la liturgie. N'est-ce pas pour l'avoir étendu outre mesure, n'est-ce pas pour avoir fait des incursions, parfois triomphantes, je le veux bien, mais après tout inutiles, sur des terrains qui ne sont pas les siens, ou d'autre part, pour l'avoir resserrée dans un champ trop étroit, que la plupart des malentendus sont survenus ?

C'est bien le cas de dire que la liturgie n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Ce n'est pas la science des cérémonies ou des rubriques, art compliqué, difficile, utile incontestablement, où se complaisent souvent des esprits méticuleux et formalistes, mais qui n'est pas plus la liturgie que la direction du progymnasie. La liturgie, ce n'est pas davantage la partie sensible, cérémonielle et décorative du culte catholique ; je ne me contenterais même pas d'y voir, ce qui serait pourtant plus exact, le culte extérieur que l'Eglise rend à Dieu. Je la définirais plus volontiers une science et un art qui nous apprend à connaître, à aimer et à pratiquer les rites et les prières qui constituent le culte public et officiel de l'Eglise.

Il faut bien, en effet, et il semble que tout le monde peut tomber d'accord sur ce point avec un peu de réflexion — et de bonne volonté, — que la liturgie comprend les sacrements, en tant que rites

bilingues dans leur pays, les prêtres irlandais du Canada peuvent-ils trouver que les Canadiens français ont tort de réclamer le droit de faire apprendre avec l'anglais à leurs enfants la langue de leurs pères dans les écoles qu'ils entretiennent de leurs deniers ?

Et puis, ce qui pour des catholiques doit l'emporter sur toute considération, c'est l'avantage de l'Eglise, à laquelle ils se glorifient d'appartenir. Et donc, si à l'heure présente on compte au Canada plus de deux millions de catholiques français, si, à n'en pas douter, c'est leur langue qui est restée la plus sûre protectrice de leur Credo, les catholiques irlandais, non contents de respecter ce que leurs coreligionnaires peuvent avoir de plus cher, devraient les aider à défendre leurs droits en même temps que le principe de l'école libre, conservatrice de l'âme catholique. Peut-on mieux conclure qu'en rappelant avec un bon Irlandais, ami de la paix et de l'union, la vieille légende de la cloche, où deux métaux différents avaient dû se fondre et s'allier pour n'en former qu'un même son harmonieux. Les Irlandais du Canada ne devraient-ils pas d'ailleurs comprendre qu'il leur sied de se montrer encore plus justes et conciliants, au moment même où le ministère libéral s'apprête à faire passer, avec l'octroi du Home Rule, la vieille persécution de leurs frères catholiques d'Irlande ?

JEAN DESLIER.

— La Revue Française.

duction dans le monde chrétien. Les évangiles, les stations à Saint-Paul, à Saint-Pierre, au Latran, au baptistère, les lectures, les oraisons, nous aident à reconstituer la liturgie du baptême.

Or, ce que nous disions de la sacrement, il faudrait l'appliquer à la Confirmation, à la Pénitence, à l'Ordre, pour les prêtres, au Mariage, pour ceux qui vivent dans cet état.

Ainsi, à elle seule, la liturgie sacramentelle suffirait à alimenter une vie chrétienne. Mettre de côté, laisser dans l'ombre, ou même reléguer à l'arrière-plan, ces trésors de grâce et de doctrine, c'est se priver et priver les âmes qui nous sont confiées, d'une nourriture saine et forte que rien ne peut remplacer.

Il semble qu'avec les sacrements toutes les avenues de la vie chrétienne soient occupées. L'Eglise cependant a encore institué les rites que l'on appelle les *sacramentaux*, comme pour prendre possession des actes de la vie qui resteraient en dehors des sacrements. Quel nouveau et inépuisable chapitre de l'histoire de la grâce, de celui de la profession religieuse, de la consécration virginale, du sacre des rois, de la dédicace des églises, de la bénédiction du feu et de l'eau, de la bénédiction de ces bénédictions presque innombrables qui sanctifient tous les moments de la vie chrétienne, jusqu'à ses moindres événements, et même les objets qui nous servent de vêtements !

Et ce n'est encore que l'un des aspects de la liturgie. Il faudrait étudier l'Eucharistie en tant que

service liturgique, l'office divin, la semaine et l'année liturgiques, l'influence de la liturgie sur la vie ascétique et mystique, sa valeur au point de vue dogmatique. Peut-être aurons-nous l'occasion quelque jour d'y revenir.

Amis des maintenant ne pouvons-nous pas dire, en manière de conclusion : Trêve aux disputes et aux controverses ! La liturgie est le bien de tous. Que personne ne fasse mine de l'accaparer ; sa nature même se refusait à un amoindrissement de ce genre. Qui dit liturgie, dit le culte officiel de l'Eglise ; ce culte n'est pas le patrimoine d'une famille religieuse ou d'un groupe à l'exclusion d'un autre ; il est celui de tous les chrétiens. Ce culte qui est l'expression de la vertu de religion, s'impose à tout chrétien, parce que le chrétien n'est pas un être isolé, mais un membre de ce corps qui est l'Eglise dont le Christ est la tête. Le membre vit de la vie du corps, il ne peut vivre à part sans s'étouffer ou se paralyser ; qu'il cherche dans son union étroite avec le corps sa force et son sang.

La liturgie, c'est l'Eglise qui prie, qui intercède, qui offre, qui sacrifie, qui supplie, qui rend grâce qui sanctifie.

En union avec elle, dans ses églises consacrées, aux heures qu'elle a fixées, avec nos frères, prions, supplions, rendons grâce ; tel est le vœu que doit former, pour ses frères et pour lui-même, tout liturgiste digne de ce nom.

Fernand GABROL.

— La Croix.

Jeanne d'Arc

Si vous voulez bien, nous ne parlerons pas de la Chambre nouvelle. Les prophètes s'épuisent à nous annoncer ce qu'elle fera et ce qu'elle ne fera point. Une seule chose paraît bien certaine, c'est qu'elle fera le mal. On peut affirmer encore, sans crainte d'erreur, que la patrie et l'Eglise catholique seront les victimes de ces luttes qui n'ont entre eux d'autre lien possible que le paradoxe humanitaire et la haine sectaire. Quelque "grande pitié" se prépare au pays de France. Et puisque les drapeaux vont flotter demain pour célébrer la sainte Pucelle de Domrémy, c'est le moment d'évoquer son image et de méditer les espérances que nous offre son souvenir.

Dieu n'a fait cela pour aucune nation. Aucune non plus ne gaspillerait avec autant d'insouciance le magnifique présent de Dieu. Avoir ce chant dans notre épopée française, cette figure dans notre musée national, cet exemple dans notre histoire... et nous chicaner autour de Jeanne d'Arc comme si sa chaise n'était qu'une urne électorale et comme s'il s'agissait de tailler en son manteau de guerre de quoi faire une demi-douzaine d'écharpes pour députés ! Non, vraiment, on n'a jamais vu cela et il faut que ce peuple soit frappé de quelque mystérieuse malédiction pour ne pas entendre l'appel que lui jette l'ange, la martyre de l'unité française.

Il est écrit — on le dirait du moins — que jamais nous ne pourrions nous hausser jusqu'à elle. Nulle légende n'est plus digne d'inspirer les poètes que le simple récit de la vie de Jeanne. Pastorale naïve, épopée militaire, drame lugubre, tout y est. Une aube fraîche, très douce, en laquelle passent des ailes d'anges ; un midi glorieux dans le bruit des batailles, dans l'éclat des victoires et des chants de triomphe ; et puis le soir soudain, avec la mélancolie des larmes qui tombent, des voix qui se font plus rares, du soleil qui se couche dans l'apothéose d'un ciel ensanglanté. Il n'y a rien de plus beau en aucune littérature et, pour une fois, la réalité dépasse le rêve. Et cependant avec nous comptent les poètes qui, pour avoir balbutié le nom de Jeanne, sont demeurés "stupides", comme on disait au temps de Chapelain ? Ils sont là quatre ou cinq, cinq ou six, dont la mémoire reste accablée sous l'écrasement d'un effort malheureux : une ébauche ruineuse leur assure à jamais les sarcasmes de l'histoire littéraire. Je ne parle point des sacrilèges ; n'aurait-ils commis que sa Pucelle, Voltaire mériterait le sifflet que J. de Maistre a mis sur sa joue : "le dernier des hommes après ceux qui l'aiment." Les autres furent des incapables ; ils ont éprouvé devant la Vierge d'Orléans ce sentiment d'impuissance qui est le sursaut et le désespoir

de l'homme devant les chefs-d'œuvre de Dieu.

C'est que Jeanne d'Arc est plus belle que toute poésie. Il y a Marie et il y a Jeanne d'Arc. Il semble que Dieu ait voulu épurer une seconde fois en notre héroïne nationale toute sa puissance et toute sa grâce créatrices. Elle est jeune ; elle a dix-sept ans ! Elle est charmante comme un enfant, elle est pure comme un ange, faible comme une femme, forte comme un héros. Elle est de la terre, de notre terre, mais si proche du Ciel qu'elle converse avec lui. Elle se dresse au milieu de nos annales comme un grand lis immaculé, belle comme "les lys de France", plus belle encore, belle comme ces lis que le Maître cueillait aux pentes de la montagne et dont il disait que la robe des rois n'était point comparable à leur robe... Et elle meurt, elle est holocauste. De loin, le bûcher de Rouen surgit avec des aspects d'autel. Jeanne est quelque chose comme l'hostie de France et les flammes composent autour de son front le soleil de quelque fulgurant ostensorio. Dieu est le plus grand des poètes ; il a fait ce chef-d'œuvre, il l'a jeté en défi à toutes les lyres et à tous les pincesaux.

Quelques-uns ont relevé ce défi en le blasphémant. Hier encore, A. France essayait sornoisement de souiller l'idéal figure. Le vieux maniaque parlait de Jeanne à peu près comme un médecin de la Salpêtrière parle de ses clients. Il y a je ne sais quoi de morbide dans le cas de ce vieillard qui, sur ses derniers jours, trouve le moyen de marier l'impudicité de Voltaire avec la pornographie de Zola. Le blanc l'irrite comme le rouge irrite les taureaux. Son châtiment est une chute lamentable dans la priapée ignoble. Voltaire, avant de mourir, fourrageait gloutonnement dans sa table de nuit ; A. France n'attend pas l'agonie pour s'accorder ces ripailles nauséabondes.

Mais, plus encore que sa beauté, c'est la pensée et la mission de Jeanne d'Arc qui nous échappent. Pour celui-ci, elle n'est que le type accompli du soldat de France ; il reste ébaîchi devant cette jeune fille qui se jette dans la mêlée avec des mots superbes, insoucieuse du danger, les yeux au ciel et la sourire aux lèvres. Pour celui-là, elle est surtout un grand capitaine ; il exalte son génie militaire, vraiment prestigieux, ses inspirations soudaines, ce coup d'oeil d'angle avec lequel elle juge de la valeur d'une position et du moment décisif de l'assaut suprême. Elle ne savait ni A ni B ; elle ne lisait que dans le grand ciel, plein d'étoiles ; elle ne connaissait de la carte de France que la vallée de Domrémy où la Meuse promène son long ruban d'argent ; elle n'avait jamais conduit d'autre armée que le troupeau

de brebis de son père ;... et du jour au lendemain, cette bergère ignorante ordonne les batailles, remporte des victoires, si bien qu'unanimes à la saluer de l'épée et lui demander des leçons. Elle est le général audacieux, sublime, et les plus grands sont à peine ses vassaux.

Où, l'envoyée de Dieu est tout cela, et il n'y a point d'enthousiasme qui dépasse son mérite. Mais son action se sublimise dans une mission surnaturelle. Elle atteint le génie, mais c'est par les pensées de Dieu.

Avant de refaire une armée, Jeanne a refait une patrie. On imagine qu'en lui donnant son message Dieu dut la convier d'abord à la tragique vision du prophète Ezéchiel. Il lui montra cette France qui n'était plus qu'un immense champ de mort ; il y avait là les membres disloqués d'un peuple, des ossements dispersés, une vague poussière d'hommes qui jadis avaient composé une grande nation. Plus de lien social entre les individus, plus d'âme commune, plus de cœur, plus de tête, plus de vie. Et Dieu dit à son enfant élue : "Crois-tu, Jeanne, que ces os puissent revivre ?" Et elle répondit : "Seigneur Dieu, vous le savez !" Et Dieu ajouta : "Prophétise sur ces os... la vais envoyer un esprit en eux et ils vivront." Le souffle de Dieu, par les lèvres de Jeanne, passa sur ce cimetière, et le miracle fut accompli. "L'esprit entra dans les ossements, ils devinrent vivants et animés, ils se tinrent sur leurs pieds et il s'en forma une grande armée." Il n'y a pas d'image plus saisissante pour représenter l'œuvre de Jeanne d'Arc. Avec les débris de la France, elle a refait la France.

Et son génie politique est plus sublime encore que son génie militaire. C'est Dieu qui l'inspire quand elle s'en va vers Chinon, droit comme une flèche, sans prendre conseil des habiles et prudents sans demander l'investiture de celui-ci ou de celui-là, de l'un ou l'autre des grands chefs qui se réservaient — déjà — l'honneur de tracer des plans de campagne et d'organiser des défaites. Elle a des lumières qu'ils n'ont point et Dieu lui a donné une mission qui ne relève pas de leur autorité. Elle en sait plus qu'ils n'en sauraient jamais. Elle a deviné, ou plutôt ses voix lui ont dit que la France se meurt de ce mal d'acéphalisme par lequel agonisent toutes les nations. D'un mot, d'un geste, par une simple marche de laquelle tout dépendait, elle nous en a guéris. Alors la France commença de se reconnaître et de respirer ; elle avait une tête, un chef, une conscience ; elle pensait, elle marchait, il vivait. Le cimetière était une cité, l'inerte jonchée d'ossements se redressait. Il n'y avait plus qu'à prendre l'épée. Quand la France est unie, compacte, confiante en elle-même et en son chef, elle est toujours sûre de la victoire. Du Chinon à Reims, ce fut l'affaire de quelques bonds irrésistibles...

Je me souviens d'un mot que Napoléon III disait à L. Veulliot en 1856 et qui est digne d'un J. de Maistre ou d'un H. Taine : "Quand la Convention a décapité Louis XVI, elle n'a pas seulement décapité le roi, mais la royauté. Décapitant la royauté, elle a décapité la France. La France est une nation qui n'a plus de tête. Pour que cette tête repousse, il faudra du temps." La tête a-t-elle repoussé ? Sur quelles épaules faut-il voir aujourd'hui la tête qui domine la foule et qui rallie toutes les pensées, toutes les énergies ?... La tête de France, est-ce M. Poincaré, qui n'a même pas le droit d'avoir une idée ou une volonté personnelles ? Est-ce Briand, Jaurès, Clemenceau, l'un ou l'autre de ces chefs de bandes dont le génie est tout en salive oratoire ou qui ne se sont distingués jusqu'ici que dans la fureur des destructions ?... Je n'ose pas répondre.

Les catholiques de France ne sont pas des factieux. Mais ils tiennent à deux choses avec une égale passion : ils sont fanatiques de la liberté de l'Eglise et de la grandeur de la Patrie. Et c'est pourquoi, sachant que l'heure est grave, ils se mettront à genoux au matin de la grande fête nationale et ils imploreront de Dieu, par l'intercession de la Bienheureuse Jeanne, le renouvellement du prodige de 1430.

G. LECIGNE.

— L'Univers.

Le ciel est aux bonnes œuvres et non pas aux longues œuvres. Craignez de vivre mal, ne craignez pas de vivre peu.

LOUIS VEUILLIOT

MERCREDI, LE 17 JUIN 1914.
Mgr Guillaume Berning, professeur de religion au gymnase de Mep-
sen, est nommé évêque d'Osnabrück.

S. E. le Cardinal Falconio est nommé évêque suburbicaire de Velletri; S. G. Mgr Caron, archevêque de Gênes, devient Secrétaire de la S. C. des Sacraments, en remplacement du Cardinal Giustini; à la place du Cardinal Serafini, comme Assesseur du Saint-Office, est désigné Mgr Shabazz, ci-devant Secrétaire de la S. C. des Religieuses, et pour succéder au Cardinal Teuchi, en qualité d'Assesseur de la S. C. Consistoriale, est désigné Mgr Rosa, ci-devant Substitut de la même Congrégation.—A.I.R.

"L'Abelle", de la Nouvelle-Orléans, dont le regain de vitalité, depuis que M. le Colonel de la Ver-
gère et Maurice Lafargue lui ont infusé une vie toute nouvelle, vient de s'attacher un nouveau rédacteur, dans la personne de M. Pierre Miller, ci-devant de "Herald", de New-York, édition de Paris.

Aux élections de dimanche dernier, pour le renouvellement du Conseil municipal, à Rome, la liste catholique a triomphé, de haute lutte, rapportent les agences internationales. Le Prince Colonna, qui vient en tête de la liste triomphante, l'emporte par plus de 6,000 voix sur Ernesto Natta, chef de la coalition antireligieuse, et qui n'a échappé lui-même qu'à 82 voix à l'aviation de n'être pas élu.

M. Olivar Asselin vient de démissionner, comme Président de l'Association S. Jean-Baptiste de Montréal, et il en donne ses raisons, dans une lettre adressée au Secrétaire.

Le chef de l'opposition ontarienne, M. Rowell, parlant, à Cornwall, à l'appui d'un de ces candidats, fait de vives et catégoriques, au sujet du problème des écoles bilingues: "La loi veut que tous les enfants acquièrent une bonne connaissance de l'anglais. Si, en plus de cette connaissance de l'anglais, les Canadiens français veulent que leurs enfants apprennent le français sans que cela nuise à l'étude de la langue anglaise, je ne vois pas pourquoi un citoyen de cette province voudrait s'y opposer."

Les grandes fêtes du cinquantenaire du Collège S.-Joseph, à Memramcook, en Acadie, se sont ouvertes hier, et aujourd'hui même a lieu le défilement du monument au fondateur, le R. P. Lefebvre, C. S. C. Une brillante assistance rehausse l'état de ces démonstrations, et ces solennités sont fort imposantes.

Le Premier Ministre de la province de Québec, sir Lomer Gouin, accompagné de ses collègues, le Ministre de la Colonisation et le Secrétaire de la Province, ainsi que de certains officiers du service public et de quelques amis, est parti hier soir de Montréal pour aller visiter la région de l'Abitibi.

La Société des Gens de Lettres, à Montréal, sous la présidence de M. G. A. Dumont, adopte unanimement la résolution suivante, qui lui fait grand honneur: "Cette Société sympathise de tout cœur avec les droites compatriotes d'Ontario luttant pour le maintien de la Langue Française, et fait des vœux pour le succès de leurs généreux efforts."

Les Canadiens français de Windsor, Ont., célèbrent, avec éclat, le centenaire anniversaire de fondation, en leur ville, de l'Académie Sainte-Marie, sous la direction des vénérables Sœurs des Saints Noms de Jésus et Marie, d'Hocheville, Montréal.

Au 1er mai dernier, lions-nous dans "La Visite de N.-D. d'Afrique aux Foyers canadiens", au cours d'une profession présidée par S. G. Combes, archevêque de Carthage, huit des vingt-cinq novices qui devaient "Sœurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique", en prononçant des vœux temporaires, étaient de bonnes petites religieuses canadiennes, fournies par le 1er Régiment de Lévis—capitaine de Québec.

Il a plu au Saint-Père d'honorer, récemment, de distinctions de choix plusieurs des éminents professeurs de l'Institut catholique de Paris: M. Lavallée, Laurent et Digaud ont été nommés Commandeurs de S. Grégoire le Grand, et M. l'abbé Foucher a reçu la Croix de l'Ordre "Pro Pontifice et Ecclesia".

La fabrication du fromage

Le Département de l'Agriculture a nommé, il y a déjà quelque temps, M. Elie Bibaud, expérimentateur pour surveiller la fabrication de notre fromage. M. Bibaud était autrefois inspecteur dans le comté de Lotbinière. Il est actuellement à l'école de laiterie à St-Hyacinthe. Il devra, sous peu, passer quelques jours à la fabrique de Belleville, Ontario. Le Département cherche un inspecteur pour surveiller la préparation des conserves de fruits et de légumes.

L'ENQUETE

Suite de la première page

pour s'éloigner du rivage. Le brouillard a duré une dizaine de minutes avant la collision. Le témoin dit qu'il y a sur l'"Empress" dix officiers et il était de quart jusqu'au jour pour être remplacé par le premier officier.

Le capitaine Kendall croit que l'"Empress" a sombré très près de l'endroit où il a été frappé. Il a arrêté son navire avant d'être séparé du charbonnier par le brouillard.

LES ORDRES DONNES

Le premier ordre que le capitaine donna en voyant la collision imminente, fut au capitaine du "Storstad" de faire machine en arrière, il envoya ensuite le premier officier préparer les chaloupes de sauvetage pendant qu'il lançait son navire à pleine vitesse en avant et donnait ordre de fermer les cloisons étanches.

QUI ALLAIT A PLEINE VITESSE?

Lorsqu'il est monté sur le "Storstad" il a dit au capitaine: "Vous avez coulé mon navire et vous allez à pleine vitesse." Le capitaine Anderson répondit: "Je n'allais pas à pleine vitesse, c'est vous qui y alliez."

"Je souhaiterais qu'il en soit ainsi, dit le capitaine Kendall, car alors vous ne m'auriez pas frappé." L'"Empress" fonctionnait très bien, dit le témoin et répondait parfaitement aux mouvements des engins et du gouvernail.

Le capitaine dit qu'il n'est pas à sa connaissance que le gouvernail de l'"Empress" ait été changé, parce qu'il fonctionnait bien.

M. Haigh demande à la Cour de faire produire les livres de course de l'"Empress of Ireland" pour les deux ou trois derniers voyages du navire afin d'établir quelle était la course suivie habituellement par l'"Empress" en passant à la Pointe-au-Père.

LES REGLES AVAIENT ETE OBSERVEES

M. Newcombe, représentant le gouvernement canadien, questionne ensuite le capitaine Kendall sur l'observation des règles de la route au départ de Québec.

Le témoin dit que les règles ont été remplies à la lettre, chaque membre de l'équipage s'est vu assigner son poste, tous les compartiments de la cargaison ont été fermés.

A M. Haigh le capitaine Kendall dit qu'il était 1.20 heure lorsque l'"Empress" a laissé son pilote à la Pointe-au-Père, il a ralenti la vitesse de son navire et, la seconde fois, il a arrêté.

L'EQUIPAGE ETAIT-ELLE QUALIFIEE?

M. Gibsons représentant l'union des marins et chauffeurs de l'Irlande et de la Grande-Bretagne, demande au témoin combien de marins d'élite qualifiés faisaient partie de l'équipage de l'"Empress" et de les indiquer sur la liste qu'on lui soumet.

Lord Mersey demande à M. Gibsons combien il prétend qu'il y en a.

"Dix-neuf", dit M. Gibsons.

"Alors, disons qu'il y en a 19", répond Lord Mersey.

Posant les questions directement, M. Gibsons demande ensuite au capitaine s'il est vrai qu'il n'y avait que huit hommes d'équipage sur le pont et le capitaine Kendall répond que c'est faux.

DISCIPLINE A BORD

Le capitaine dit que les hommes d'équipage ont fait bravement leur devoir et il ne croit pas qu'il y en a qui ont pensé d'abord à se sauver.

Le capitaine nie que quelqu'un à bord ait donné ordre aux ingénieurs d'aller à tribord et d'autres, à bâbord. Il est convaincu que les officiers n'auraient pas laissé faire cela et il aurait une petite opinion d'un homme qui laisserait faire cela.

M. Alfred Tuftenes, premier officier du "Storstad", est le témoin suivant. Il était de quart au moment de la collision, avec le troisième officier et le quartier-maître était à la roue. Etaient aussi sur le pont, deux hommes d'équipage et l'homme de vigie. Le "Storstad" est passé à Pointe-Métis à une vitesse de 12 nœuds à l'heure. La course du navire, qui était ouest demi-sud, fut modifiée après avoir passé la Pointe-Métis pour ouest sud-ouest. Le temps était clair alors. Les lumières de l'"Empress of Ireland" ont été aperçues à tribord: le témoin vit la lumière de mât du paquebot et sa lumière verte. L'"Empress" pouvait être alors à 3 milles du charbonnier. Devant ensuite, l'"Empress" montra ses deux lumières de course, puis le témoin ne vit plus que sa lumière rouge et son navire montrait alors les deux lumières de mât et la lumière rouge.

LES SIGNAUX ENTENDUS

L'"Empress" entra la première dans le brouillard et le témoin entendit un long coup de sirène. Bien que le capitaine Kendall ait déclaré n'avoir jamais donné ce signal, le témoin maintient ce qu'il affirme qu'il entendit un long coup de sirène.

LE "STORSTAD" ARRETE

Il donna ordre d'arrêter parce qu'il voyait le brouillard approcher et que l'"Empress" était à distance. Après

avoir donné cet ordre, le témoin entendit un autre signal de l'"Empress" donnant trois coups brefs et entendit ensuite plusieurs autres signaux mais n'entendit pas le signal de deux coups brefs. Le dernier signal venait de bâbord. Craignant alors que son navire fut entraîné par le courant, il donna le signal à bâbord pour le faire dévier à tribord. Le témoin donna aussi aux engins l'ordre "lentement en avant". La course était alors "Ouest-Sud" et le témoin ne considérait pas le danger de collision et il ne parla pas au capitaine du navire en vue. Il lui dit qu'il y avait de la brume et le capitaine se rendit sur le pont.

AU MOMENT DE LA COLLISION

Le témoin revint ensuite l'"Empress" à quelques longueurs du navire et aperçut les lumières du mât et sa lumière verte. Le capitaine qui était alors sur le pont, donna ordre de faire machine en arrière à pleine vitesse. Il entendit crier de l'"Empress": "Ne reculez pas", et le capitaine Anderson répondit: "Nous allons à pleine vitesse en avant". Les engins avaient été renversés depuis deux minutes au moment de la collision ce qui peut avoir changé la course d'un demi-point, mais pas plus.

Le témoin alla s'enquérir des dommages causés au "Storstad". Il y avait quatre chaloupes de sauvetage à bord du "Storstad" dont l'équipage est de 36 hommes, et elles ont toutes été mises à la mer. Ils ont fait deux ou trois voyages pour recueillir des naufragés. Les hommes d'un des bateaux de l'"Empress" refusèrent de retourner avec cette embarcation, disant qu'elle était trop lourde et le témoin ordonna à des hommes du "Storstad" de prendre la chaloupe avec laquelle ceux-ci firent deux voyages.

Il est alors 3.20 heures et l'enquête est ajournée à 10 heures, ce matin.

A la reprise de l'enquête sur le désastre de l'"Empress of Ireland", à 10 heures, ce matin, M. Tuftenes, premier officier du "Storstad", qui a donné son témoignage à la séance d'hier, a subi un contre-interrogatoire conduit par M. Aspinall, aviseur en chef du C. P. R.

M. Ferriens déclare qu'il possède son certificat de premier officier depuis sept ans, et que le "Storstad" était commissionné à la Dominion Coal Co. pour le transport du charbon de Sydney à Montréal.

M. Aspinall demande au témoin si un bonnet est accordé au navire lorsqu'il fait un voyage rapide. Le témoin répond qu'il n'en sait rien, et l'avocat des propriétaires du charbonnier, M. Haigh, pose la question au capitaine Anderson, présent en Cour, qui nie positivement.

La collision s'est produite vers 1.20 heure, heure de Sydney. L'"Empress", dit le témoin, à une vitesse de six nœuds de plus que le charbonnier et était à six milles de celui-ci lorsqu'il la vit pour la première fois, un quart d'heure avant la collision. Lorsqu'il la revit, elle était à environ un point du navire, à droite. Ensuite, dit-il, l'"Empress" modifia sa course et apparut à gauche du "Storstad", montrant sa lumière rouge, et à ce moment il n'y avait aucun danger de collision.

Le témoin crut que l'"Empress" modifia sa course pour passer à gauche. L'"Empress" disparut dans le brouillard, et il entendit un long coup de sirène indiquant que le navire continuait sa route dans la brume.

IL MAINTIEN SA DECLARATION

Suivant nous, dit M. Aspinall, ce signal n'a pas été donné. Persistez-vous dans votre déclaration?

Lui, répond M. Tuftenes.

Le témoin dit qu'il fit ralentir la marche du "Storstad" lorsque l'"Empress" disparut dans le brouillard. Il entendit ensuite à plusieurs reprises trois coups de sirène brefs, et du charbonnier furent donnés les signaux de brouillard. En entendant les signaux de l'"Empress" indiquant que le navire faisait machine en arrière à pleine vitesse, le témoin donna l'ordre d'envoyer l'arrière du navire à gauche afin de placer l'avant à droite, mais le navire ne répondit pas à cet ordre. Il n'entendit pas le signal de deux coups de l'"Empress" indiquant qu'elle était arrêtée, et aperçut les lumières du paquebot à gauche.

M. Aspinall demande si ce qui s'est réellement produit n'est pas qu'en faisant dévier l'arrière du navire à bâbord, il fit aller l'avant à tribord, soit dans la direction de l'"Empress".

Le témoin répond que non. Lorsque les lumières de l'"Empress" apparurent dans le brouillard, à peu de distance du charbonnier, celui-ci allait à un mille à l'heure. Le témoin répond à Lord Mersey qu'il croyait que l'"Empress" lui avait laissé le passage libre.

A Sir A. B. Routhier, M. Festenes dit qu'il était convaincu qu'il avait le droit de passage.

LE DROIT DE PASSAGE

Il donna le signal de deux coups indiquant qu'il était arrêté et aussitôt après lança son navire à pleine vitesse en avant. Il crut à ce moment que c'était bien, voyant la collision inévitable.

Le capitaine avait donné instruction de l'appeler lorsqu'il y aurait de la brume et il ne l'appela pas parce qu'il ne croyait pas à une collision. En conséquence le capitaine ne monta sur le pont que lorsque la collision fut inévitable. Il croit qu'il était justifiable de ne pas l'appeler lorsque le brouillard apparut une dizaine de minutes avant la collision.

L'ORDRE DU CAPITAINE

Le capitaine, à son arrivée sur le pont, donna lui-même ordre de faire machine en arrière à pleine vitesse. Le témoin dit que s'il n'était pas arrivé, l'ordre aurait été donné au même moment.

Le "Storstad" est entré, dit-il, sir une profondeur de 12 pieds dans l'"Empress", qui, au moment de traverser devant le charbonnier à une vitesse de 8 à 10 milles à l'heure.

M. Tuftenes indique sur la carte la position du "Storstad".

D'après la déclaration du capitaine Kendall, la collision se serait produite à 4 1/4 milles de Cork Point et

d'après M. Tuftenes, à 3 1/2 milles de cet endroit.

EXPLICATION DES ORDRES DONNES

Le témoin explique comme suit les ordres donnés: le navire allait à pleine vitesse quand fut donné ordre de ralentir puis d'arrêter. Cloué six minutes plus tard, il donna ordre: lentement en avant et deux minutes après, le navire fit machine en arrière à pleine vitesse.

Comme il donnait ordre d'arrêter, le témoin entendit le signal de trois coups brefs de l'"Empress". Il croit qu'en dépit de ce signal l'"Empress" n'était pas arrêté. M. Tuftenes dit qu'il n'a rien dit contre l'équipage.

M. Gibsons demande au témoin s'il a dit hier que des membres de l'équipage de l'"Empress" avaient refusé de retourner avec une embarcation.

M. Tuftenes dit qu'il ne sait pas qui étaient ceux qui conduisaient la chaloupe. Trois hommes l'occupaient et il compléta l'équipage avec cinq hommes du charbonnier. Les chaloupes étaient toutes bien équipées et 30 hommes sur 36 qui composaient l'équipage étaient disponibles pour les embarcations de sauvetage. Les échelles de côté, au nombre de sept, étaient en bon ordre et plusieurs rachappés furent hisser à bord par ces échelles.

En réponse à M. Haigh, M. Tuftenes dit que le "Storstad" à une vitesse de 10 milles à l'heure. Le temps était assez clair, avant la collision pour voir la lumière de la Pointe-au-Père. L'"Empress" était trop loin alors pour qu'il put voir si elle marchait ou non. Les signaux de l'"Empress" ont été entendus à bâbord et rien n'a été vu ou entendu à tribord. Avec ces signaux et sachant par l'un d'eux que l'"Empress" faisait machine en arrière, le témoin ne voyait pas de danger de faire dévier son navire pour arrêter. D'après les règles de la navigation, les navires doivent tenir une distance suffisante pour permettre le "steering", c'est-à-dire de gouverner.

Au moment où l'"Empress" apparut il croit que le navire n'avait pas encore répondu assez au mouvement le faisant dévier pour procéder lentement en avant.

En approchant ainsi, il était sous l'impression par les signaux donnés que l'"Empress" était stationnaire et n'avancait pas à tribord.

Le témoin dit qu'il a vu des étincelles s'échapper de l'"Empress" dans la collision.

Le Capt Anderson

Le capitaine Anderson est le témoin suivant.

Le capitaine dit que le jour de la collision, il a quitté le pont à 11 heures, laissant le second officier en charge avec le troisième officier. Le temps était clair et calme. Il fut appelé sur le pont par le premier officier lui disant qu'il y avait de la brume. Il se rendit sur le pont où il constata que la course du navire était Ouest-Sud-Ouest. Il aperçut alors les lumières de l'"Empress" à bâbord.

L'"Empress" était très près et le capitaine donna ordre de faire

MACHINE EN ARRIERE

ce qui a pu faire changer la position de la proue du navire à tribord d'un point au plus.

Le capitaine fait un diagramme indiquant la position des navires lorsqu'il aperçut l'"Empress" à bâbord et de la marche suivie par eux jusqu'au moment de la collision, indiquant que l'"Empress" traversa devant le "Storstad".

Avant de monter sur le pont, continue le capitaine Anderson, il entendit le signal de deux coups de sirène du "Storstad", mais n'entendit pas ceux de l'"Empress".

Il considère qu'après les deux signaux donnés par l'"Empress" indiquant qu'elle reculait, le navire aurait reculé au moins un demi-mille, s'il avait fait machine en arrière.

Il estime que à partir du moment où il a vu l'"Empress", le "Storstad" a avancé une demi-longueur et l'"Empress" deux longueurs et demi. Il est positif que l'"Empress" était en marche. Après la collision, l'"Empress" continua d'avancer et s'éleva la proue du charbonnier qui devint visible à l'"Empress". Aussitôt après il fit arrêter les machines puis mit ensuite le navire en mouvement pour approcher de l'"Empress". Avant le choc, il entendit à quelques reprises crier de l'"Empress": "Ne reculez pas".

APRES LA COLLISION

Dès que la collision se fut produite, il donna ordre de faire pleine vitesse en avant, et il ne pouvait rien faire de plus pour maintenir la proue de son navire dans la déchirure de l'"Empress". Il ne croyait pas à ce moment l'"Empress" fortement endommagée.

Il croit que l'"Empress", au moment de la collision suivit la courbe Nord-Nord-Est, et qu'il est possible qu'elle suivait à ce moment la course Nord 72 Est, ayant changé sa course pour s'éloigner du rivage.

Le "Storstad" se dirigeait vers la rive quand le capitaine entendit des cris de l'"Empress". Il fit route alors à tribord, lentement, pour approcher de l'"Empress" qui était disparue dans la brume.

LES CHALOUPE DE SAUVETAGE

Les chaloupes de sauvetage ont fait les unes trois voyages et les autres deux; elles ont sillonné la mer jusqu'à ce qu'elles ne trouverent plus que des cadavres.

Le capitaine dit aussi que deux hommes montent une chaloupe de l'"Empress" refusèrent de retourner en disant que leur embarcation était trop lourde. Il envoya ses membres de l'équipage du "Storstad" avec eux pour sauver les naufragés. Tout fut fait à bord pour venir en aide aux rachappés auxquels fut donné tout ce qu'il pouvait les vêtir et les soulager. Ceux qui étaient trop épuisés pour marcher, furent transportés dans les cabines.

Le capitaine donne ensuite des ren-

seignements sur la capacité et les dimensions de son navire et dit qu'il ne se peut pas que le navire ait été repoussé par le choc. Il croit que si son navire avait été à pleine vitesse, il aurait coulé complètement l'"Empress of Ireland".

LE CAPITAINE A ETE APPELE UN PEU TARD

Transquestionné par M. Aspinall, le capitaine Anderson dit qu'il navigue sur le St-Laurent depuis plusieurs années. L'ordre donné sur le navire est de l'appeler dès que le brouillard se fait épais et cet ordre n'a pas été entièrement observé dans cette circonstance. Il croit que le premier officier aurait dû l'appeler plus tôt. Lorsqu'il arriva sur le pont, il vit le brouillard épais, et fit renverser les machines, en apercevant l'"Empress" à proximité. Il est positif que son navire était arrêté et qu'il avait donné le signal de convention à cet effet.

Le témoin dit qu'il a donné instruction aux officiers de ne pas changer la course du navire dans le brouillard parce que c'est dangereux. Il a entendu le signal de l'"Empress", disant qu'elle reculait et admet qu'il est étrange qu'après avoir donné ce signal elle eut fait une vitesse de 8 à 10 milles à l'heure en avant. Il croit qu'au moment de la collision, le "Storstad" n'avait pas encore obéi au moment des machines renversées et allait encore lentement en avant. Les machines furent renversées lorsqu'il aperçut les lumières de l'"Empress".

A M. Gibsons, le capitaine Anderson dit que son navire n'était pas surchargé. Au moment de l'accident cinq hommes étaient de corps sur le pont et un homme était à la vigie.

Le capitaine dit que la coque de son navire n'a pas été inspectée depuis qu'il est en service sur le St-Laurent.

1 heure, l'enquête est ajournée pour se continuer à 2 heures, cet après-midi.

M. Eusèbe Belleau représente le gouvernement canadien, avec M. Newcombe, le sous-ministre de la Justice.

Les fêtes du cinquantenaire

DU COLLEGE DE MEMRAMCOOK

College Bridge, N. B., 17.—Spéc.—Une pluie qui tombe depuis deux heures, hier après-midi, ternit l'éclat des fêtes extérieures du cinquantenaire du Collège. La messe en plein air, qui devait avoir lieu ce matin, a été abandonnée. Elle a eu lieu à l'intérieur. Mgr Casey, ancien évêque de St. Jean et ancien élève du Collège, aujourd'hui archevêque de Vancouver, officiait. L'assistance comprenait une centaine de prêtres et presque tous les chefs du groupe acadien, entre autres le juge Landry, le sénateur Poirier. Toutes les Universités des provinces maritimes sont représentées aux fêtes. Hier soir a eu lieu la réception officielle, présidée par le R. P. Lecavalier, supérieur actuel de l'institution, qui a prononcé le discours de bienvenue, auquel le sénateur Poirier a répondu en français. M. McInerny en anglais. Le sénateur Poirier a dit que l'enseignement du séminaire de Saint-Joseph est égal à celui des institutions similaires de Québec et la formation qu'il donne est meilleure.

Les sauvages de St-Regis

ILS SE CHOISISSENT UN NOUVEAU CHEF

Cornwall, 16.—La réserve indienne de St. Régis s'est choisi un nouveau chef en la personne de Laurent Jackson, qui a défait ses trois autres concurrents. Il remplaça John Fardell, un Mokawks, qui était aussi candidat. Le scrutin fut des plus pittoresques: le bulletin du candidat iroquois était marqué d'un cheval, le Mokawks d'une vache, l'homme rouge, d'un aigle, et l'Indien qui fut élu, d'un ancre.

CHAMPLAIN A FUMER ET CHIQUE

LES 7 HUILES de SOULANGER

Le merveilleux Nourriture des Nerfs

GUENT toutes douleurs de Rhumatisme

Lumbago Sciaticque Crampes Entorses Moux de reins, etc.

La Cie d'Entreprises Chimiques

320 Av. Mont-Royal Est, Montréal

Le "dimanche" à Jonquières

Nous disions hier que le dimanche, pour ce qui est des choses extérieures, du moins, est mieux observé dans les autres provinces que dans celle de Québec. On ne tolère certainement pas ailleurs ce qui est toléré ici; mais, chose singulière, beaucoup de ceux qui sont si rigoristes dans les autres provinces, sont précisément de ceux qui viennent profiter de la tolérance qui règne en la nôtre pour y répandre l'habitude du travail dominical.

En effet, la plupart des grands industriels qui exploitent les richesses du Québec sont des non-catholiques, et des gens de nationalités étrangères à la nôtre.

Nous avons rapporté, l'année dernière, les efforts faits dans le comté de Portneuf, pour faire travailler les catholiques le dimanche. On leur promettait double paie ce jour-là, et les faveurs pleuvaient sur ceux qui se laissaient tenter; pendant que si on n'osait pas renvoyer directement les ouvriers qui avaient voulu rester fidèles à leur foi religieuse, on leur rendait la vie impossible par toutes sortes de tracasseries. Et les contremaitres, qui s'étaient chargés de les faire succomber, ne manquaient jamais de parler avec mépris des prêtres dont les conseils empêchaient les ouvriers de gagner la double paie qui leur était offerte le dimanche.

La scène vient de se répéter sur un autre théâtre.

Nous avons reproduit dernièrement du Progrès du Saguenay, un article au sujet des troubles ouvriers de Jonquières où les usines avaient été brusquement fermées parce que les ouvriers catholiques refusaient d'y travailler le dimanche.—Notons en passant que les usines voisines, de Chicoutimi, qui sont possédées par des catholiques, sont fermées le dimanche.—

Or, ces usines viennent d'être réouvertes, mais dans des conditions qui rendent très difficile aux catholiques d'y travailler, et qui paraissent démontrer en même temps la volonté bien arrêtée d'humilier et de rendre la position intenable à ceux qui ne voudraient pas plier.

On a bien accordé le repos exigé de vingt-quatre heures par semaine, mais dans des conditions telles que les intéressés se trouvent obligés de travailler le dimanche.

Nous rappelons brièvement les faits, pour ceux qui ne les auraient pas présents à la mémoire:

Le 30 mai dernier, la fabrique de papier de Jonquières fermait brusquement ses portes, sous prétexte que les exigences des ouvriers catholiques ne lui permettaient plus de faire honneur à ses affaires.

Les ouvriers catholiques demandaient de cesser le travail à minuit, le samedi soir, pour le reprendre à minuit le dimanche soir.

Au lieu de ce repos de 24 heures, la compagnie commença par leur imposer un chômage de 36 heures, de 6 heures le samedi soir à 7 heures le lundi matin, et à leur faire perdre ainsi le bénéfice de 12 heures de travail qu'ils étaient prêts à effectuer. On espérait probablement, par cette diminution de revenu, faire revenir les ouvriers catholiques sur leur décision.

Ceux-ci tinrent bon, malgré leur pauvreté. C'est alors qu'on ferma les usines pour un temps indéterminé, sous le prétexte dont nous parlons ci-dessus.

Mais, malgré leur désir plus ou moins avoué, de faire plier les catholiques, les propriétaires de l'usine ne pouvaient laisser longtemps improductifs les capitaux engagés dans leur industrie. Ils ont donc réouvert les portes de leur fabrique, en accordant le repos hebdomadaire de 24 heures demandé par les ouvriers, mais avec une modification qui trahit bien le parti-pris.

Les catholiques avaient demandé la fermeture de minuit à minuit, puisque chaque minute du dimanche appartient au Seigneur. Les usiniers de Jonquières l'ont accordée, mais de 7 heures du matin le dimanche à 7 heures du matin le lundi.

Le Progrès du Saguenay a montré facilement toute la futilité du prétexte invoqué par les contempteurs de la loi du Dimanche. Il écrit:

"On dit: la Compagnie a besoin de travailler six jours par semaine pour soutenir la concurrence des autres industries similaires."

"Cette raison ne tient pas debout."

"Actuellement les moulins arrêtent de 7 heures le dimanche matin à 7 heures le lundi matin."

"Ce que les catholiques demandent, c'est que les moulins arrêtent de minuit à minuit. Dans un cas comme dans l'autre, c'est 24 heures de suspension de travail."

"On dit encore: il n'est pas possible de mettre les moulins en marche à minuit le dimanche soir, les ouvriers ne s'y rendent pas."

"Cette raison est encore puérile."

"A Chicoutimi, au Cap de la Madeleine et ailleurs les moulins partent à minuit, tous les ouvriers se rendent à l'appel."

"D'ailleurs à Jonquières même, il fut un temps où les moulins partaient à minuit et tout allait bien."

"En tout cas, si la Compagnie peut forcer ses hommes à travailler le dimanche, il est permis de penser qu'elle trouverait bien le moyen de les faire se rendre à l'usine à minuit si elle le voulait."

Le Progrès du Saguenay donne ensuite la raison qu'il croit deviner de cet état de choses. Elle est très plausible, et elle n'est pas nouvelle: C'est la lutte non seulement contre l'esprit catholique, mais contre l'esprit tout simplement chrétien; lutte qui a déjà abouti, là-bas en Europe, au chômage du "saint lundi", depuis que le dimanche est devenu jour de travail ordinaire.

Nous verrons plus tard comme elle se dessine déjà à Jonquières.

La Grèce se prépare à envahir la Turquie

Paris, 17.—Spé.—Pour éviter une nouvelle guerre dans les Balkans, de guerre se dirige sans retard vers Smyrne. On sait de bonne source que si la guerre éclate, la Grèce envahira à la fois la Turquie d'Europe et la Turquie d'Asie.

La Turquie a répondu à la note vigoureuse de la Grèce par des paroles ambiguës révélaient que le gouvernement ottoman ne cherchait qu'à gagner du temps.

L'ACTION SOCIALE

103, RUE SAINTE-ANNE

L'ACTION SOCIALE est imprimée et publiée au No 103 rue Sainte-Anne, Québec, par L'ACTION SOCIALE LIMITEE.

P. X. GARNEAU,

N. J. PROULX,

Président

Gérant

L'INFORMATION

JEUDI, LE 18 JUIN 1914.

Outre notre bon ami M. Lucien Dubuc, avocat, dont nous étions heureux d'annoncer l'élection, en qualité de Président du Parti français de l'Alberta, les autres membres suivants ont aussi été désignés comme membres du comité actif : vice-présidents, MM. J.-L. Côté, M. P. P. L. A. Giroux et C.-H. Bélanger ; secrétaire, M. Ernest Bilodeau ; trésorier, M. Alex. Lefort ; conseillers, MM. Brière, Boileau, Moreau, Tremblay, Gauthier et le Dr. Boulanger ; apurateurs des comptes, MM. La Bissonnière et Itzweire. Avec l'honorable M. Lessard, MM. Michelon et Raby, le R. P. Mézer, O. M. L. et le R. P. Hudon, S. J., au Comité d'honneur, l'honorable M. Gariépy, président d'honneur, et S. G. Mgr Legal, Patron, c'est un service de choix, et qui promet un excellent travail.

Dans sa lettre de démission de la présidence de l'Association S.-Jean-Baptiste, à Montréal, M. Asselin explique qu'il a voulu simplement reconquérir sa liberté de parole et surtout fournir, comme ancien président, un nouveau directeur à l'association, de façon à faciliter la réunion du quorum des administrateurs.

"Le Droit" qualifie de "geste de trahison" l'intervention du député fédéral Rainville, C. la province de Québec, en faveur du gouvernement Whitney et contre les intérêts des écoles bilingues en Ontario. Le même journal réclame, comme un secours urgent, le concours de jeunes patriotes de Québec pour aider à détruire les sophismes qui répandent les candidats du parti Whitney et leurs amis.

Le congrès des Canadiens de langue française en Saskatchewan, le quel s'est ouvert mardi soir et sera clôturé ce soir, paraît devoir remporter un succès égal à celui du récent congrès de l'Alberta. A la séance d'ouverture se sont fait entendre les orateurs suivants, bien suffisants à assurer un beau tournoi d'éloquence : LL. GG. NN. SS. Langevin et Pascal, S. H. le Lieutenant-Gouverneur Brown, de la Saskatchewan ; MM. les abbés J.-A. D'Amours, délégué du Comité permanent de la Langue française, et J.-A.-M. Broseau, de l'Association S.-Jean-Baptiste de Montréal ; les honorables MM. Belcourt, sénateur, Louis Coderre, Secrétaire d'Etat du Canada, Alphonse Turgeon, Procureur général de la Saskatchewan, Joseph Bernier, Secrétaire de la Province, au Manitoba, Wilfrid Gariépy, Ministre des Affaires municipales de l'Alberta.

Le comité québécois du monument à sir Georges-Etienne Cartier décide que ce monument sera érigé, à Québec, en septembre, dans le Parc Montmorency.

Le navire "Kaiser Wilhelm II" vient en collision avec le "Incemore", dans la Manche, au sein d'un brouillard épais ; tous les deux sont fort endommagés, mais il n'y a heureusement pas de pertes de vie.

Le "Royal George", du Canadian-Nord, part de Londres pour Québec muni d'un appareil propre à lui permettre de pouvoir toujours établir sûrement sa position, même dans les nuages de la brume la plus dense.

On expose, dans les montres de Holt, Renfrew et Cie, rue Buade, la maquette du monument de sir Georges-Etienne Cartier, à Québec ; elle est fort admirée.

La grève des chemins de fer, en Italie, a cessé, et l'ordre se rétablit.

La mutualité des Forestiers canadiens, présentement en convention à Québec, abaisse de 43 à 35 ans l'âge maximum d'entrée dans ses rangs.

On admet que l'Italie a définitivement pris pied dans la Tripolitaine et que son influence commence à se faire sentir dans la zone méditerranéenne.

Le roi Victor-Emmanuel d'Italie signe un décret mettant d'office à la retraite le général Agliardi qui, dans une rencontre avec les grévistes, s'est laissé prendre par eux et leur a rendu son épée sans offrir de résistance.

S. G. Mgr Jalabert, évêque du 85. négal, fait un pressant appel aux catholiques de France, sollicitant leur aide pour la construction de sa cathédrale, à Dakar, ville de 10,000 habitants, déjà riche de superbes monuments, mais où l'évêque catholique n'a pas encore un temple convenable à consacrer au service du vrai Dieu.

CHAMPLAIN
A FUMER ET CHIQUE

ABONNEMENT

Édition quotidienne
Canada (en an) . . . \$3.00
États-Unis (en an) . . . 2.00
Union postale (en an) . . . 2.50
Édition hebdomadaire
Canada (en an) . . . 1.00
États-Unis (en an) . . . 1.50
Union postale (en an) . . . 2.00

L'ENQUETE

(Suite)

LE CAPITAINE ANDERSON

Dès l'ouverture de la séance, hier après-midi, le capitaine Anderson a continué son témoignage, interrogé par M. Haigh.

Le témoin dit qu'en quittant le pont du navire, il avait donné ordre de l'appeler en passant à six milles de la Pointe-au-Père. Règle générale, il est dangereux de changer de course dans la brume, parce qu'on peut frapper d'autres navires. Si l'"Empress of Ireland" avait été à tribord, sur le mouvement du gouvernail à babord, il aurait fallu que le bateau tournât au moins 8 points pour présenter l'"Empress" à babord. Le navire navigue bien et le capitaine dit que depuis qu'il est sur ce navire, il n'a jamais été nécessaire de manier le gouvernail à la main.

LE PREMIER OFFICIER DE L'EM-PRESS OF IRELAND

M. Edward Jones, 1er officier de l'"Empress of Ireland", est entendu ensuite. Il possède un certificat de premier officier. Il était de quart depuis minuit et au cours du trajet jusqu'à la Pointe-au-Père, il rencontre plusieurs fois du brouillard et la marche du navire fut modifiée. Après avoir passé la Pointe-au-Père, la course du navire était nord 470 est. Il vit parfaitement la bouée à gaz de la Pointe-au-Père.

L'EMPRESS ARRÊTE SA COURSE

Le brouillard apparut ensuite et il aperçut les lumières du "Storstad" à tribord. Les machines furent alors renversées et un signal de trois coups brefs donné pour signaler le fait. Le navire arrêta complètement ensuite et un signal de deux longs coups fut donné. Le capitaine regarda lui-même dans l'eau pour s'assurer que son navire était arrêté. Lorsqu'il vit le "Storstad" à 100 pieds environ de l'"Empress", celle-ci ne marchait pas. Le charbonnier, continuant sa marche, frappa le navire. Après la collision, il reçut ordre du capitaine de voir à mettre les chaloupes à la mer.

LE SAUVETAGE

Il ordonna à l'équipage de mettre les chaloupes à la mer dont trois furent mises par lui-même à tribord. Après avoir mis trois chaloupes il tenta d'en descendre une quatrième mais le paquebot penchait alors tellement qu'il ne pouvait rester debout sur le pont sans se cramponner à quelque chose. Il se précipita à l'eau où il fut recueilli par une chaloupe et conduit au "Storstad". Il revint ensuite avec cette embarcation à plusieurs reprises pour sauver d'autres naufragés. Il monta ensuite à bord du "Lady Evelyn" qui le conduisit à Rimouski.

Transquestionné par M. Haigh, le témoin dit qu'il connaît parfaitement la route du St-Laurent et que généralement, après le départ du navire, le capitaine laisse le pont. A la Pointe-au-Père, après avoir établi la course du navire et lorsque le temps est clair et, dans les circonstances, il n'aurait été que régulier que le capitaine quittât le pont. Le capitaine Kendall ne quitta le pont que pour monter sur le pont supérieur. Après être entré dans le brouillard, il entendit le signal du "Storstad" à environ 2 points.

L'Empress avait changé sa course pour prendre le centre de la rivière et lorsque le brouillard apparut, le charbonnier était encore visible à tribord et c'est de ce côté qu'il disparut de la vue à cause de la brume. S'il avait eu le commandement du navire, il aurait eu à considérer la distance des navires pour envoyer le navire à babord afin de montrer sa lumière rouge et voir la lumière verte du charbonnier.

LA COURSE DE L'EMPRESS

L'Empress allait à 17 milles à l'heure lorsque sa course était Nord-17. C'est après avoir modifié cette course à babord que furent aperçues les lumières du "Storstad". Ces lumières ont été vues environ 18 minutes après avoir laissé la Pointe-au-Père où il était passé à 1.20 heure. Entre les deux signaux de trois coups brefs, il y eut une intervalle d'environ 2 minutes. Les lumières du "Storstad" étaient encore visibles à trois ou quatre milles quand fut donné par le capitaine l'ordre de renverser les machines. Il ne croit pas que ce soit une manœuvre étrange d'avoir renversé les machines quand le navire était encore en vue, à trois ou quatre milles et à trois points à tribord. Cette manœuvre a été faite parce que le brouillard s'élevait et enveloppait le fleuve peu à peu. Il considère qu'il n'y avait alors aucun danger de collision. A ce moment, la position du "Storstad", qui était encore visible, était connue de l'Empress et les navires étaient "verts à vert". Rien ne pouvait lui indiquer que le "Storstad" changerait sa course parce que le charbonnier était trop loin.

Quelques secondes après avoir donné le signal de trois coups brefs, fut donné le signal de deux longs coups indiquant que le navire était arrêté. L'Empress est resté arrêté 5 ou 6 minutes avant de voir le "Storstad" se dirigeant vers elle. Le navire suivit la course Nord-70 puis Nord-72 pendant trois ou quatre minutes et c'est alors qu'il fut arrêté complètement.

Il ne peut dire si le "Storstad" marchait lorsqu'il le vit la première

fois. Lorsque le charbonnier approcha il entendit le capitaine Kendall crier au capitaine Anderson, mais n'entendit pas de réponse. Il laissa le pont avant la collision pour s'occuper des chaloupes, laissant le capitaine et le dernier officier sur le pont. Lui-même et ses hommes descendirent trois chaloupes et il ne sait qu'il descendit les autres.

Le témoin en était à son premier voyage comme premier officier et en avait fait deux comme second officier. Il possède son certificat depuis 12 ans. Il ne se rappelle d'aucune circonstance dans laquelle les machines d'un navire aient été renversées dans des conditions semblables.

En réponse à M. Gibson, qu'il ne pouvait reconnaître à cause de l'obscurité si c'était des passagers ou des membres de l'équipage qu'il y avait sur le pont et ne peut dire en conséquence si l'équipage s'est bien occupé de sauver les passagers.

ON FAIT INDICHER LA COURSE DES NAVIRES

A la demande de Lord Mersey, le capitaine Kendall et les principaux officiers de l'"Empress" sont chargés d'indiquer sur des cartes différentes la route qu'ils prétendent que l'"Empress" a suivie.

L'HOMME DE VIGIE

John Carroll, homme de vigie, est le témoin suivant et débute en disant qu'il ne sait pas quel âge il a. Il signala la bouée à gaz de la Pointe-au-Père et les lumières du "Storstad" avant que le brouillard parut. Il entendit un coup de sirène et plus tard vit le "Storstad" à tribord, très près de l'"Empress" qu'il frappa. Après la collision, il resta dans la niche de vigie et vit l'"Empress" pencher. Il descendit sur le pont, enleva tout sauf ses pantalons et se jeta à la mer où il fut recueilli et déposé sur le "Storstad".

En réponse à M. Haigh, le témoin dit qu'il a vu le "Storstad" à 6 milles de distance et à 3 points à tribord, et cela deux minutes après avoir pris son poste, au passage du navire à la Pointe-au-Père. Le charbonnier était à quatre milles de distance quand ses lumières ont disparu dans la brume.

Le témoin se rappelle avoir entendu un long coup de sirène du "Storstad" mais n'a pas remarqué si semblable signal a été donné par l'"Empress of Ireland". Il n'a vu que les lumières du mât du "Storstad" avant l'apparition du brouillard.

SES CARTES PRÉPAREES

L'audition des témoignages est suspendue pendant quelques minutes pour permettre aux commissaires de prendre connaissance des cartes marquées par les capitaines et les officiers des deux navires qui ont été entendus à l'enquête.

LE QUARTIER-MAÎTRE DE L'EMPRESS

Puis M. Murphy, l'un des quartier-maîtres de l'"Empress", l'homme de la roue étant mort, est entendu.

Il prit la roue à minuit. De la Pointe au Père jusqu'au moment de la collision, le capitaine, le 1er officier Jones, deux autres hommes et lui-même étaient sur le pont. Lorsque le navire fit machine en arrière, un signal de trois coups brefs, auquel répondit le "Storstad" par un coup long. Ensuite, l'Empress donna un signal de deux coups longs. L'Empress fut arrêtée complètement en 2 minutes. Il regarda lui-même dans l'eau pour s'assurer que le navire était complètement arrêté, avant que la collision se fut produite. Suivant lui, l'Empress a été frappée environ deux minutes après avoir été complètement arrêtée dans l'eau. Après la collision, sur l'ordre du capitaine, il alla faire entendre la sirène et se rendit ensuite à son bateau de sauvetage pour le mettre à la mer. "J'avais charge, dit-il, de la chaloupe No 12, avec quelques hommes, mais la chaloupe était si pleine d'eau qu'elle ne pouvait aller. Une autre chaloupe qui conduisit les passagers à bord de l'Eureka. Je retournai à deux reprises avec la chaloupe. Une fois nous avons sauvé trente-trois personnes et nous sommes retournés lorsque nous avons eu la certitude qu'il n'y avait plus personne à secourir dans le voisinage du désastre."

LES CARTES SOUMISES AUX AVOCATS

Le témoignage est interrompu à ce moment par Lord Mersey qui soumet aux avocats présents une carte marquée par le capitaine Kendall indiquant la course de l'"Empress" jusqu'au lieu de la collision, ce qu'il croit être celle du "Storstad". Les endroits où ont été entendus les signaux donnés par le charbonnier, Lord Mersey soumet aussi une autre carte marquée par M. Tuftens, indiquant la course suivie par le "Storstad". Le président informe les avocats que le premier officier du charbonnier à qui il a demandé d'indiquer la route qu'il croit avoir été la course de l'"Empress", lui a répondu franchement qu'il ne pouvait le faire, et il n'a pas cru devoir insister.

M. Haigh fait subir ensuite un contre-interrogatoire au témoin Murphy qui dit que l'"Empress" prit sa pleine vitesse cinq minutes après qu'il eut pris la roue. Il entendit deux fois un long coup de sirène du "Storstad" mais n'entendit pas semblable signal de l'"Empress". Après avoir donné le signal de trois coups brefs, l'"Empress" recula deux minutes en virant avant de donner un autre signal de deux longs coups. Par la vibration du navire, il constata alors que l'"Empress" était arrêtée et il s'assura qu'elle ne marchait pas en regardant dans l'eau.

La seule lumière que le témoin vit du "Storstad" est sa lumière de mât, alors que le charbonnier était à 600 pieds de l'"Empress". Il était trop loin, de l'autre côté du navire, pour voir plus du charbonnier.

A M. Gibson, M. Murphy dit qu'il n'a vu personne de l'équipage de l'"Empress" refuser de retourner sur

le lieu du désastre pour secourir les victimes. Il ne croit pas que cela ait été fait par aucun membre de l'équipage.

A 5.30 heures, l'enquête est ajournée pour reprendre ce matin, à 10 heures.

LES PLANS DE L'EMPRESS

Avant la reprise de l'audition des témoignages, à l'enquête sur le désastre maritime de la Pointe-au-Père, ce matin, Lord Mersey a demandé à M. Newcombe, représentant du gouvernement avec M. Eusebe Beaulieu, de procurer à la commission les plans de l'"Empress of Ireland" pour être soumis à des ingénieurs, et des témoins pour donner à la commission des renseignements sur l'aménagement des navires.

LE TÉMOIGNAGE D'UN PASSAGER

M. Smart l'un des passagers de l'"Empress of Ireland" est entendu ensuite appelé dans la boîte aux témoins, et déclare qu'il occupait la cabine No 312, à babord.

Le soir de la collision, dit-il, je me suis couché à la sirène de l'"Empress of Ireland" et j'ai entendu le choc de la collision. Je courus sur le pont où en arrivant je vis le capitaine Kendall entrer à l'aide d'un mégaphone au capitaine Anderson de continuer à faire

MACHINE EN AVANT

Je n'entendis pas de réponse du charbonnier. Je courus ensuite à ma cabine d'où je retournai sur le pont, après avoir pris mes vêtements. Il y avait à ce moment de la confusion sur le pont, mais pas de panique. Le navire sombra en quelques minutes et je fus englouti avec lui, mais je revins à la surface et je me recueilli par une chaloupe qui nous déposa sur le "Lady Evelyn", qui nous ramena à Rimouski vers 7 heures.

M. Smart dit que la sauvetage a été bien fait par l'équipage et qu'il n'a entendu rien de désagréable de la part des marins de l'"Empress".

A M. Haigh, M. Smart déclare que le signal qu'il a entendu de l'"Empress" est au meilleur de sa mémoire, deux coups longs. Il croit que l'"Empress" était arrêté, du moins si elle marchait, elle allait très lentement. Lorsqu'il revint sur le pont il vit la proue du "Storstad" près de l'"Empress". Les navires étaient séparés, mais le charbonnier était si près qu'il lui sembla qu'il eut pu le toucher. Avant que l'"Empress" coula il vit un navire qu'il croit être le "Storstad" à au moins un mille du paquebot.

RECIT D'UN AUTRE PASSAGER

M. John W. Black, passager de second classe de l'"Empress of Ireland", avait sa cabine No 446 sur le pont principal. Le témoin fut éveillé par la collision de même, que sa femme, qui faisait aussi la traversée. Il se rendit sur le pont où, après avoir réalisé le danger, il s'occupa de sauver sa femme et de se sauver lui-même, en se tenant à babord jusqu'à ce que l'"Empress" disparut. Il se précipita alors à la mer et fut recueilli par une embarcation de sauvetage. M. Black entendit une explosion qu'il croit être des bouilloires et qui brisa une partie de la superstructure du navire. Le témoin dit que l'équipage a bien fait son devoir.

LE SECOND INGÉNIEUR BRENNAN

M. Brennan, second ingénieur de l'"Empress of Ireland", est appelé ensuite. Il a pris son poste à minuit en compagnie de M. White, Hamill, son Smith et quelques autres. Il avait charge de l'engin principal à gauche. Il se rappelle qu'après avoir passé la Pointe-au-Père, il reçut l'ordre d'aller à pleine vitesse. Tous les livres de course ont été engloutis et il lui fut donné ces renseignements de mémoire. L'ordre suivant qu'il reçut fut d'arrêter et de faire pleine vitesse en arrière. L'ordre fut exécuté et les machines furent renversées pendant trois minutes environ.

Après la collision s'est produite environ quatre ou cinq minutes après que cet ordre eut été exécuté. Après la collision, il fut informé que le navire faisait eau et l'eau envahit la chambre des machines. Ordre fut donné aussitôt de fermer les cloisons étanches et les portes furent fermées. Il n'est pas à sa connaissance que quelqu'un ait été envoyé à la mer pour fermer les cloisons, mais l'ordre fut donné. Les ingénieurs laissèrent leur poste lorsque les lumières s'éteignirent ; il leur fallut monter dans d'étroites échelles où ils durent s'aider les uns les autres pour gagner le pont. Juste avant la collision il reçut ordre du pont d'aller à pleine vitesse avant, et cet ordre fut suivi d'un autre disant d'arrêter. Il ne reçut pas d'autre ordre du pont, mais l'ingénieur en chef était au pont supérieur de la chambre des engins et il ne se rappelle pas l'avoir vu après la collision. Le vapeur fut retiré en même temps que les machines étaient renversées et renvoyée ensuite graduellement.

Le 1er INGENIEUR LIDDELL

M. Robert Liddell, troisième ingénieur en charge de l'ingénieur de droite est entendu ensuite.

Il a pris son poste à 2 heures d'après l'horloge de la chambre des engins. Les engins étaient arrêtés alors il ne sait où le navire était. Il est entré dans la chambre des machines à 2 heures moins deux minutes. Il reçut ordre d'aller à pleine vitesse, puis celui d'arrêter et de faire machine en arrière à pleine vitesse. Ce dernier ordre fut observé comme les autres et les machines furent renversées pendant trois minutes. Quatre minutes environ plus tard, la collision se produisit. Le témoin dit qu'il est satisfait de la discipline qui a prévalu dans la chambre des machines. Aussitôt après la collision, M. Liddell dit qu'il donna ordre de fermer la cloison étanche No 9 et ce fut immédiatement l'ordre de l'eau envahissant alors la chambre des engins et ne peut dire si elle provenait de l'endroit où le navire a été frappé. Les portes en question sont verticales.

En réponse à Lord Mersey, le témoin déclare qu'il ne peut dire si les cloisons étanches des réserves de charbon, sur le côté du navire, étaient fermées.

On examine les plans de l'"Empress" pour s'assurer s'il y avait bien des cloisons étanches à ces deux endroits et M. Milhouse, ingénieur de la construction des navires, explique que ce sont des cloisons à air comprimé. La fermeture des cloisons empêcha l'eau de pénétrer dans la chambre des machines, qui étaient à sec lorsqu'il en est parti.

Le témoin dit qu'il a été 18 mois à l'appareil du gouvernail mais que depuis 8 mois il n'a pas manié l'appareil.

Il déclare qu'il n'est pas à sa connaissance que cet appareil ait été réparé à Québec avant le départ de l'"Empress".

L'INGÉNIEUR EN CHEF SAMPSON

M. Sampson, ingénieur en chef de l'"Empress", assésent ensuite, dit qu'il est ingénieur depuis 34 ans. Avant la collision, l'"Empress" avait rallié sa course à deux occasions. Après le départ du navire de la Pointe-au-Père, il se rendit à sa cabine ; le temps était clair alors et le navire prenait sa course vers la mer. Il retourna à la chambre des ingénieurs en attendant l'ordre de faire machine en arrière. Il trouva tout le monde au poste et tout en ordre. 135 hommes en tout travaillaient dans les chambres des machines.

L'appareil du gouvernail est en excellent ordre, dit le témoin, depuis qu'il est sur l'"Empress". Il n'a rien entendu des signaux donnés par le paquebot.

En arrivant à la chambre des machines, après la collision, il vit à faire fermer les cloisons étanches pour arrêter l'eau qui commençait à envahir les chambres des machines. Il courut ensuite sur le pont où le capitaine lui dit : "Pour l'amour du ciel, essayez de le jeter sur le rivage."

Il fit ce qu'il put mais il n'y avait plus de vapeur et les machines ne purent fonctionner.

A M. Haigh, le témoin dit que les quartiers-maîtres ne se sont jamais plaints que l'appareil du gouvernail ne fonctionnait pas bien et qu'il leur fallait s'expliquer pour manier l'appareil.

Lord Mersey demande à M. Haigh de donner des détails plus explicites sur les renseignements qu'il a.

M. Haigh dit au témoin qu'il est informé qu'un des quartiers-maîtres menace de poursuivre le C. P. R. parce qu'il s'est épuisé à manier l'appareil du gouvernail de l'"Empress".

Le témoin répond qu'il n'a rien vu de l'homme qui dit qu'il faut que l'appareil soit facile à manier.

M. Haigh ajoute qu'il fera entendre aujourd'hui même ce quartier-maître.

Le témoin répète qu'il n'a jamais eu de rapport que l'appareil fonctionnait mal.

L'EMPRESS A-T-IL FALLI COULER UNE GOLETTE

M. Haigh demande ensuite s'il n'a jamais été informé que l'Empress a failli couler une golette à deux milles, parce qu'elle avait dévié de sa course, au cours d'un voyage antérieur.

A la demande de Lord Mersey, M. Haigh explique qu'il n'a jamais été appelé au téléphone par un quartier-maître de l'"Empress of Ireland" qui est venu successivement à sa chambre où il lui a dit qu'il avait été délégué par son union qui lui dit qu'il pouvait lui être utile. Il lui a déclaré qu'il y avait quelque chose de défectueux avec l'appareil du gouvernail et qu'au cours du voyage fatal de l'Empress, le gouvernail ne fonctionna pendant cinq minutes.

Lord Mersey : Quel est le nom de cet homme ?

M. Haigh : Le quartier-maître Galway.

Lord Mersey : Où est-il ?

M. Haigh : Au Montserrat Hill.

Lord Mersey : Je crois qu'il serait mieux qu'il y reste le moins longtemps possible.

Continuant, M. Haigh dit que Galway lui a remis une lettre du capit. Walsh, du C. P. R., demandant au capitaine de "Montreal" de le prendre à bord pour le retourner en Europe.

Galway refusa de partir, on a voulu aussi le faire partir par le "Calgarian", mais il refusa.

M. Haigh dit qu'il fit venir à sa chambre M. Newcombe et M. Johnson qui décidèrent d'assigner Galway comme témoin, ce qui fut fait.

Lord Mersey demande alors d'avoir ce témoin le plus tôt possible.

M. Haigh dit qu'il fit venir le capitaine de la golette "Holden" qui corroborera ce que cet homme a dit, que le soir du désastre, en passant à la traversée, l'Empress faillit frapper une golette.

UNE AUTRE DECLARATION DU CAPITAINE KENDALL

Le capitaine Kendall est appelé ensuite dans la boîte à la demande de Lord Mersey et déclare qu'il a passé plusieurs golettes, mais qu'il n'est pas arrivé que son navire ait dévié pour passer à 10 ou 15 pieds d'une golette.

Il nie aussi qu'une couple d'heures avant de passer à la Pointe-au-Père, l'"Empress" ait dévié assez, par suite d'une défectuosité du gouvernail, pour presque frapper un charbonnier. Le soir en question, personne ne lui a fait rapport que le gouvernail ne fonctionnait pas bien. Les deux hommes qui étaient en charge ont péri dans la catastrophe.

L'enquête se continue.

Nominations ecclésiastiques

La "Semaine Religieuse de Québec" annonce dans sa partie officielle les nominations suivantes :

Par décision de Mgr P. E. Roy, administrateur du diocèse :

M. l'abbé H. H. de Mars, curé de S. François, Ile d'Orléans, est nommé curé des Grondines.

M. l'abbé Joseph Rochette, curé de S. Nazaire, est nommé curé de S. François, Ile d'Orléans.

M. l'abbé Pierre Dion, vicaire à S. Roch, est nommé curé de S. Nazaire.

Par décision de Sa Grandeur Mgr P. E. Roy, administrateur du diocèse, M. l'abbé Joseph Falgout, actuellement maître de salle au Petit Séminaire, chez les Grands, a été nommé vicaire à Fraserville.

ROSE QUESNE
DOUX NATUREL

Chez les Franco-Américains

LE 50e ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION DE LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE DE SPRINGFIELD, MASS.

Springfield, Mass., 17.—Spécial.—La Société St-Jean-Baptiste de cette ville va célébrer, les 23 et 24 juin, la cinquantième anniversaire de sa fondation.

On entend faire une manifestation sans précédent.

Les sommités canadiennes-françaises et franco-américaines, tels Wilfrid Laurier et M. Pothier, et nombre d'autres seront tout spécialement invités.

Le sermon à la grand'messe, qui sera célébrée à cette occasion, sera prononcé par le R. P. Louis Lalonde, de Montréal.

Delmège à Montréal

LE CAISSIER INFIDÈLE DE LA BANQUE DES MARCHANDS MÈNAGE DE FAIRE DES RÉVÉLATIONS SENSATIONNELLES

Montréal, 17.—Spéc.—Le caissier infidèle de la Banque des Marchands, Vassil Delmège, arrêté dimanche soir, à Trenton, Ont., est arrivé à Montréal à 6 heures, hier soir sous la conduite du comte-belle Cyr.

L'inculpé attend sa compagnie, qui sera, dit-il, un témoin important dans son procès. Il est indigné des rapports des journaux de Montréal qui le disent trahi par sa compagnie de fuite. Le prisonnier aurait déclaré qu'il n'est pas le seul coupable et qu'il ne serait que le bouc émissaire d'autres individus qui ont obtenu la grande partie des sommes détournées de la banque. Si on ne lui vient pas en aide, il en promet de chaudes pour des hommes haut placés de Montréal. Le prisonnier avait peu d'argent sur lui lors de son arrestation.

La Banque des Marchands a intenté une poursuite de \$100,000 contre Vassil Delmège et a fait opérer une saisie avant jugement dans les bureaux de la Banque Impériale, de la Québec Savings and Trust Co., de la Financial Trust Co., de A. E. Bryant Brothers, de N. P. Bryant et de Gourley McLeod and Co.

Delmège a comparu ce matin, et l'enquête a été fixée à huitaine.

Société St-Jean-Baptiste de Montréal

REMANIEMENT IMPORTANT

Montréal, 16.—Spéc.—M. Olivier Asselin, ancien journaliste, courtier en immeubles, a remis sa démission comme président de la Société St-J